Supplément Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14195 - 6 F

DIMANCHE 16 - LUNDI 17 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

DERNIÈRE ÉDITION



Après l'agression irakienne contre la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït

M. Mitterrand annonce des mesures diplomatiques contre l'Irak et l'envoi de quatre mille hommes dans le Golfe

M. Mitterrand a annoncé samedi 15 septembre, en fin de matinée, à l'issue d'un conseil des ministres restreint toute une série de mesures militaires et diplomatiques pour répondre à l'agression commise la veille contre la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït. La France, a annoncé le président de la République, va tout d'abord saisir le Conseil de sécurité pour qu'il se prononce sur trois points : la violation de la convention de Vienne sur les privilèges diplomatiques, les manquements à l'embargo et l'extension de l'embargo aux voies aériennes. M. Mitterrand a d'autre part annoncé l'envoi dans la région de trois régiments aéroterrestres (4 000 hommes environ), ainsi que l'expulsion de France des attachés militaires, des agents de renseignements et de vingt-six stagiaires militaires irakiens. Les déplacements des diplomates de Bagdad seront enfin limités à la commune de Paris. *(Lire pages 3, 4, 5 et 16.)*

Selon M. Mitterrand, qui a affirmé en avoir parlé avec son ministre de la défense, M. Chevènement, actuellement en visite en Arabie saoudite, les forces militaires qui vont être envoyées dans la région se composent d'un régiment aéroporté comptant 48 hélicoptères de combat et 1 100 hommes, un régiment blindé équipé de 48 chars AMX 10 et un régiment d'infanterie. A cela, a-t-il dit, il faut ajouter une compagnie du génie spécialisée dans la lutte antiaérienne et trente avions de combat. Le président de la République, pour qui l'escalade n'est pas terminée, a exclu pour l'instant la rupture des relations diplomatiques avec Bagdad.

Lors d'une conférence de presse donnée à Prague, vendredi, à l'issue de sa visite officielle de deux jours, M. Mitterrand avait qualifié de *« violation flagrante »* de la convention de Vienne sur l'immunité diplomatique l'intrusion de soldats irakiens dans la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït.

La Communauté économique européenne, l'Union de l'Europe occidentale, l'OTAN, ont également protesté contre cette *« atteinte au droit international »*. Après s'être entretenu par téléphone avec M. Mitterrand, le président George Bush a exprimé le soutien des Etats-Unis à la France *« quoi qu'elle décide »*. En France, les dirigeants politiques ont condamné unanimement l'agression irakienne. A l'exception de M. Jean-Marie Le Pen, ils ont tous estimé que cette action exigeait une réponse appropriée.

Plusieurs gouvernements occidentaux ont décidé d'autre part de dépêcher des renforts militaires dans le Golfe. La Grande-Bretagne (avant l'affaire des résidences de Koweït) avait annoncé l'envoi en Arabie saoudite de 6 000 hommes et de 120 chars Challenger. Le Canada va renforcer sa présence, avec 450 hommes et des chasseurs CF-18. Par ailleurs, une unité navale et huit chasseurs Tornado italiens doivent arriver dans la région pour mieux surveiller l'application de l'embargo. Bonn a laissé entendre que la RFA allait mettre des navires de transport à la disposition des Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, qui a eu un entretien de plus de quatre heures, vendredi à Damas, avec le président syrien Hafez El Assad, a souligné la volonté des Etats-Unis de coopérer avec la Syrie pour contrecarrer l'Irak. Mais il a indiqué que le *« problème du terrorisme »* restait un *« obstacle majeur »*.



Riposter

TEL un habile metteur en scène soucieux d'entretenir l'intérêt de l'affligeant spectacle dont il est en même temps le principal acteur, Saddam Hussein relance sans cesse la crise du Golfe à coup de défis et de surenchères. Le viol par l'armée irakienne de la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït, le saccage minutieux de cette enclave diplomatique et l'enlèvement vers une destination inconnue de trois Français qui y avaient trouvé refuge marquent un nouveau pas dans la cynique escalade à laquelle le maître de Bagdad se livre depuis des semaines. Résultat : au lendemain de cette énième provocation, la France se retrouve un peu plus – à son corps défendant – prisonnière de la « logique de guerre » déplorée par M. Mitterrand.

Tout se passe comme si le président irakien, à la fois contraint, sauf à perdre gravement la face, de poursuivre sa fuite en avant mais également désireux de conserver l'initiative, avait de nouveau voulu tester la capacité de résistance et de riposte de la communauté internationale. Il a, ce faisant, « dosé » son risque, en s'en prenant à la France, dont il connaît l'étroitesse de la marge de manœuvre et la faiblesse des instruments de représailles.

CERTES, il va de soi que Paris ne pouvait pas laisser impunie cette nouvelle agression, à laquelle M. Mitterrand avait promis une réponse rapide. Mais Bagdad sait aussi que la France n'a ni l'envie ni les moyens d'une véritable réplique armée. Le 6 septembre, M. Mitterrand n'avait retenu que deux hypothèses pour un éventuel engagement militaire français : celle d'une nouvelle agression de l'Irak – désormais fort improbable – contre un pays voisin ; celle, toujours d'actualité, d'une « bavure » dans les opérations de contrôle de l'embargo de nature à dégénérer en conflit.

Il y a quelques jours, M. Roland Dumas avait estimé que, pour la France, « toucher à un seul cheveu des otages serait un casus belli ». Mais, s'empressait-il d'ajouter, « ça ne veut pas dire qu'on déclenche les hostilités ». Autrement dit, tous les « casus belli » n'ont pas, aux yeux de la France, la même gravité. Et, pour reprendre le mot de M. Chevènement, « on y regarde à deux fois avant d'engager des vies humaines ». Toutes ces nuances et ces hésitations, Saddam Hussein les connaît et en joue.

IL n'est pas facile de comprendre tous les objectifs immédiats de la « stratégie de la tension » mise en œuvre par le dictateur irakien. Une chose est sûre : il ne brisera pas à ce stade la solidarité, jusqu'ici exemplaire, de la communauté internationale. Ainsi M. Bush a-t-il, après avoir téléphoné à M. Mitterrand, rapidement exprimé son soutien à toute riposte de Paris. La France apparaît éminemment soucieuse de coordonner son action avec celles de ses alliés. Le maintien de la cohésion, notamment entre Occidentaux, est plus que jamais nécessaire si l'on veut voir un jour Saddam Hussein lâcher prise.

L'URSS en route vers l'économie de marché

La « synthèse » des projets de réforme modifie du tout au tout le paysage économique et les relations entre l'Union et les Républiques

MOSCOU

de notre correspondant

On n'en est pas encore à dire *« capitalisme »*, mais l'euphémisme d'*« économie de marché »* cède chaque jour du terrain, et c'est aujourd'hui d'*« économie normale »* que l'on commence à parler en URSS. *« Normale »*, car c'est l'économie du reste du monde, et qu'elle s'oppose, surtout, point par point, à cette *« économie de folie et de miroirs déformants dans laquelle »*, expliquait, vendredi 14 septembre, M. Chataline, l'un des conseillers économiques de M. Gorbatchev, *« nous vivons depuis soixante-treize ans »*.

M. Chataline s'exprimait là devant l'une des commissions du Parlement soviétique chargées d'examiner les projets de réforme en lice, et tant les débats que l'atmosphère politique et les fuites sur le contenu de ces textes annoncent maintenant un tournant de première ampleur. A quelques nuances près, la *« synthèse »* que l'académicien Abel Aganbeguian avait été chargé de faire par M. Gorbatchev entre le projet de M. Chataline et celui du gouvernement démarque en effet totalement le premier – le plus radical des deux.

Après que le président soviétique eut déjà exprimé sa *« préférence »* pour les propositions de son conseiller, la démarche prudente du premier ministre a donc, une fois de plus, été récusée. Déjà adopté, mardi dernier, par la fédération de Russie, le plan Chataline devrait l'être, sous ce nom ou un autre, par le Parlement fédéral, et l'URSS va, en conséquence, entrer dans l'ère de la desétatisation et de la privatisation.

La première signifie que sans qu'elles changent immédiatement de propriétaire, toutes les entreprises soviétiques seront dégagées de la tutelle de l'Etat, et la seconde implique le remplacement accéléré de la propriété d'Etat par la propriété privée.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 6

Limoges s'endormait lentement

Après trente-quatre années du règne de Louis Longequeue, la bataille de succession sort la ville de l'assoupissement

Limoges a eu pour maire, pendant près de trente-quatre ans, Louis Longequeue, socialiste, décédé le 11 août dernier. La ville, qui s'endormait lentement, doit aujourd'hui s'adapter à la fin de ce long règne.

LIMOGES

de notre envoyé spécial

La pièce est sobre. Un portrait de Turgot, ci-devant intendant du Limousin, surplombe la table de travail du maire. Un tableau de Renoir, natif de la cité, lui fait face. Les délibérations du conseil municipal sont soigneusement rangées dans une bibliothèque. C'est de ce bureau, au premier étage de l'hôtel de ville, que Louis Longequeue a dirigé Limoges pendant trente-quatre ans, en autocrate discret, courtois et scrupuleux, déléguant peu, décidant de tout, avant que la maladie ne l'emporte au mois d'août.

Avec le temps, les façons du maire socialiste étaient devenues de plus en plus désuètes, autoritaires, voire *« brejnéviennes »* selon certains de ses détracteurs. Pour sa dernière réélection, en mars 1989, il avait senti le vent du boulet, ne l'emportant au second tour qu'avec 669 voix d'avance. Les Verts avaient recueilli, au premier tour, près de 20 % des suffrages, score inexplicable en cette région verte autrement que par ce triste constat de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, formulé à l'époque en ces termes : *« A Limoges, on s'emmerde tellement... »*

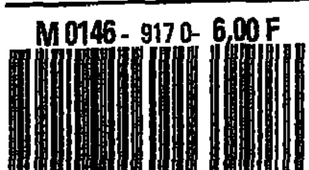
Cette gifle électorale avait relancé la lutte pour une succession qu'il avait longtemps gérée en bon jardinier, arrosant ici, taillant là, pour qu'aucune pousse ne dépasse parmi ses héritiers potentiels au sein du conseil municipal. L'empoignade n'en a été que plus féroce.

L'affrontement des hommes, maquillé en bataille de courants (les jospino-mauroyistes alliés aux rocardiens contre les fabiusiens), a nécessité l'intervention des *« éléphants »* du PS. M. Alain Rodet, champion du premier camp, « intéri-maire » depuis mars, l'a finalement emporté aux points, le 24 août, devant les militants. Depuis, son rival malheureux, M. Bernard Savy, par ailleurs brillant président de région, boude. M. Rodet a pour lui le *« style »* Longequeue : discrétion et simplicité. Il va cependant devoir assumer un triple monopole.

GILLES PARIS

Lire la suite page 7

M 0146 - 917 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $, USA (others), 2 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S A
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans,
directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale
du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et
index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-
BEUVE-MÉRY,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. . (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois ...	400 F	572 F	790 F
6 mois ...	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an ...	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne
tarif sur demande.
Pour vous abonner
Renvoyez ce bulletin
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
36-15 LEMONDE
code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements :
Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN
D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois	6 mois	1 an
☐	☐	☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Code postal : ____________
Localité : ____________
Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
PP Paris RP 021 MON 01

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Philippe Herreman,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a vingt ans

Le « septembre noir » des Palestiniens à Amman

JEUDI 17 septembre 1970, 5 heures du matin. Ce que l'on redoutait depuis le début du mois est arrivé. Les habitants d'Amman se sont réveillés au bruit de la canonnade et des combats de rue qui font rage sur les hauteurs de la capitale jordanienne, au djebel Hachemi et aux abords de l'ambassade américaine. Après quelques semaines d'hésitations, le roi Hussein vient de franchir le Rubicon et a donné l'ordre à l'armée jordanienne de lancer une offensive générale contre les positions palestiniennes à Amman et dans les principales villes du nord du pays.

Les blindés du colonel Zeid Ben Chaker, chef d'état-major adjoint et cousin du roi, avancent vers le centre de la vieille ville, transformée en camp retranché, avec des nids de mitrailleuses installés sur les terrasses et aux points stratégiques. *« C'est un nouveau Budapest »*, s'écrient les fedayins du FPLP de Georges Habache, qui ne paraissent cependant pas inquiets outre mesure quant à l'issue d'un affrontement qu'ils ont tout fait pour provoquer. La bataille est pourtant impitoyable et d'une rare violence. Les civils ne sont pas épargnés et se terrent. Dans certains quartiers de la capitale, les voitures blindées de l'armée ramassent les cadavres par groupes de cinquante et les corps sont inhumés dans des fosses communes.

Le conflit armé qui vient d'éclater entre les troupes du roi Hussein et les Palestiniens, qui avaient constitué presque un Etat au sein de l'Etat hachémite, était prévisible depuis vingt-quatre heures. La constitution d'un gouvernement militaire en Jordanie à l'aube du mercredi ne présageait rien de bon et avait été accueillie par les Palestiniens comme une déclaration de guerre. Certes, il y avait bien eu dans un passé immédiat de nombreux affrontements entre Palestiniens et Jordaniens (notamment en novembre 1968, février et juin 1970), mais rien de comparable à la guerre d'extermination qui apparemment venait d'être déclenchée.

En février, lorsque le gouvernement avait interdit l'activité de tous les partis politiques, le port d'armes en public et la constitution de dépôts d'armes et d'explosifs, les organisations palestiniennes avaient aussitôt réagi en accusant le régime de vouloir liquider la résistance et en créant un commandement unifié dont la première exigence avait été de demander l'annulation des mesures d'interdiction et l'octroi de la liberté de déplacement aux fedayins. Les revendications palestiniennes avaient alors été appuyées par l'Irak, qui avait menacé de faire intervenir son contingent de 12 000 hommes stationné en Jordanie, et par la Syrie, qui avait annoncé qu'elle fournirait aux Palestiniens toute l'assistance nécessaire.

Le roi avait alors cédé, et les mesures gouvernementales avaient été suspendues. Les affrontements qui avaient fait des dizaines de morts de part et d'autre furent qualifiés de *« malentendus regrettables »*, et le ministre de l'intérieur, le général Rassoul Kilani, considéré comme un adversaire intraitable de la résistance, démissionnait. Les Palestiniens pour leur part faisaient leur autocritique et admettaient que des actes d'indiscipline avaient été commis. Le 22 février, M. Arafat signait avec le roi Hussein un accord *« mettant fin à la crise »*. Une formule lancinante de rhétorique que l'on entendra souvent jusqu'à la grande explication du 17 septembre.




Des divergences inconciliables

Malgré tous les accords passés à intervalles plus ou moins réguliers entre les deux parties, les divergences de fond demeurent. Elles résultent d'abord de l'attitude radicalement opposée adoptée par la résistance et par la Jordanie dans la recherche d'une solution au conflit du Proche-Orient. Le roi, comme le président Nasser, est favorable à une solution pacifique fondée sur la résolution 242 des Nations unies, alors que l'OLP est décidée à faire échouer tout règlement qui reposerait sur de telles bases.

Une autre divergence tout aussi grave est le problème de la dualité de pouvoir qui s'est créée à l'intérieur du royaume hachémite et que le souverain entend voir disparaître. Les Palestiniens pour leur part souhaitent non seulement préserver l'indépendance de leur mini-Etat à l'intérieur de la Jordanie, mais veulent également changer la nature du pouvoir jordanien. Pour reprendre la formule d'un responsable de l'OLP : *« Nous n'avons pas l'intention de renverser le roi Hussein ; nous voulons seulement donner à son régime un contenu démocratique et national, qui permettrait d'établir entre l'Etat jordanien et la résistance une collaboration confiante et fructueuse. »*

L'ennui est que la résistance palestinienne – comme d'ailleurs le pouvoir jordanien – est divisée entre extrémistes et modérés. Alors que le Fath de M. Arafat rejette toute idée de renverser la monarchie, les mouvements radicaux, notamment le FPLP de M. George Habache et, dans une moindre mesure, le FDLP de M. Nayef Hawatmeh font tout pour pour précipiter une épreuve de force avec le trône jordanien.

De même, dans l'entourage du roi Hussein s'est constitué un clan des « durs », comprenant notamment l'oncle du roi, le général Nasser Ben Jamil, commandant en chef de l'armée, le général Mohamed Rassoul Kilani, ministre de l'intérieur, et le colonel Zeid Ben Chaker, chef d'état-major adjoint. Il s'agit d'un groupe de pression puissant constitué surtout d'officiers bédouins de l'armée, qui multiplient les démarches auprès du souverain hachémite en vue d'obtenir le feu vert pour rétablir l'ordre et liquider les fedayins.

Certains observateurs estiment même que la proclamation de la loi martiale et la constitution d'un gouvernement militaire quelques heures après la conclusion d'un nouvel et fragile accord de cessez-le-feu avec les Palestiniens semblent avoir été le résultat d'un véritable coup d'Etat en blanc destiné à forcer la main au roi Hussein.

Le souverain hachémite, qui, depuis la guerre de six jours, s'était proclamé le *« premier des fedayins »* de son royaume, n'a certainement pas pris sur lui de gaieté de cœur la responsabilité d'être le premier chef d'Etat arabe à entreprendre la liquidation des commandos palestiniens. M. Yasser Arafat assume lui aussi une part de la responsabilité du conflit. Il n'a pas su faire du mouvement palestinien qu'il a bâti une force disciplinée. Ses multiples atermoiements face aux extrémistes de son camp ont singulièrement limité sa marge de manœuvre et ont lié le sort de la résistance aux agissements des plus irresponsables.

En réalité, les événements échappent au contrôle des dirigeants des deux bords. L'accord du 22 février entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat avait permis une trêve de quelques mois. Les affrontements armés reprendront le 7 juin à la suite d'accrochages dans le camp de Zarka, au nord-ouest d'Amman. Ils s'étendent bientôt à la capitale, où les combats font rage entre les fedayins du FPLP et l'armée.

Les attentats contre le roi Hussein

Malgré un nouveau cessez-le-feu le 10 juin, un groupe armé prend d'assaut les hôtels Intercontinental et Philadelphia à Amman et garde en otages les ressortissants américains et européens. Le lendemain, le roi Hussein prend en charge le commandement de l'armée. Les otages sont libérés et conduits vers Beyrouth. Un nouveau gouvernement de réconciliation est formé le 26 juin par Abdel Moneim Rifaï, qui avait joué un rôle de médiateur dans les précédents affrontements. Le 10 juillet, après trois semaines de négociations, le roi s'engage à ne pas s'opposer aux activités de la résistance, tandis que celle-ci promet de son côté de ne plus troubler la sécurité intérieure du royaume, et à imposer à ses membres une stricte discipline.

Malgré l'accord du 10 juillet, les relations entre le gouvernement jordanien et la résistance continuent à se détériorer, surtout après le 7 août, quand le cessez-le-feu entre l'Egypte et la Jordanie d'une part et Israël de l'autre devient effectif. L'OLP, qui a déjà rejeté le plan Rogers, appelle à une escalade dans la lutte armée, *« jusqu'à la libération totale de la terre de Palestine, du Jourdain à la Méditerranée et de Nakoura au golfe d'Akaba »*.

Le colonel Zeid Ben Chaker, qui avait été démis de ses fonctions le 11 juin, est nommé chef d'état-major adjoint, chargé des opérations militaires. Les 27 et 28 août, le Conseil national palestinien se réunit à Amman pour condamner l'accord de cessez-le-feu conclu sur la base du plan Rogers, la résolution 242 de l'ONU et la création d'un Etat palestinien *sur la rive* occidentale du Jourdain, réaffirmant la détermination des Palestiniens de ne jeter les armes que lorsque toute la Palestine sera *« libérée »*.

Les affrontements reprennent et le 1er septembre le roi Hussein, qui vient d'affirmer solennellement qu'il *« ne tolérera aucune tentative de porter atteinte à sa souveraineté absolue en Jordanie »*, échappe à un attentat, le second en l'espace de trois mois. Les camps de réfugiés sont pilonnés par l'artillerie jordanienne et l'Irak une fois de plus menace de faire intervenir ses troupes en faveur des organisations palestiniennes. Désormais, la rupture paraît consommée entre la monarchie jordanienne et les fedayins. La goutte d'eau qui fera déborder le vase est le détournement au début de septembre de cinq avions, dont trois, *conduits à l'« aéroport de la révolution »*, à Zarka, à une quinzaine de kilomètres d'Amman, seront détruits à la dynamite le 12 septembre.

L'épisode de Zarka a aggravé la crise. Le FPLP est exclu, un peu tard peut-être, du comité exécutif de l'OLP. Le roi, humilié par ce qu'il considère comme un affront personnel, durcit ses positions. Il voit de surcroît le pouvoir lui échapper dans les villes du nord de la Jordanie. Il décide de rétablir par la force son autorité sur l'ensemble du pays, à la demande des chefs des tribus, qui, réunis le 4 septembre à Maan, dans le Sud, lui demandent d'agir contre les fedayins. *« Mon armée,* confie-t-il à ses proches, *s'impatiente. Elle ne peut supporter longtemps que l'on bafoue l'autorité de l'Etat. Le Front populaire a dépassé la mesure. Non content d'établir un aérodrome pirate sur mon territoire, il confectionne des cachets officiels, délivre des visas, règle la circulation sur les grandes routes, détient des otages et engage des négociations avec des puissances étrangères. »*

La bataille durera près de douze jours et se transformera en une véritable opération de liquidation de la résistance palestinienne, sous le regard presque indifférent des Etats arabes. Seul Nasser essaiera de sauver les Palestiniens en négociant au Caire entre le roi Hussein et Yasser Arafat une paix fragile, à laquelle d'ailleurs il ne survivra que quelques heures. Avantageant paradoxalement les vaincus de la guerre civile, l'accord signé dans la capitale égyptienne ne sera jamais appliqué, pas plus qu'un second accord signé à Amman en janvier 1971.

Clôturant une série d'offensives ponctuelles qui rétrécissent comme une peau de chagrin la présence palestinienne en Jordanie, le roi Hussein lance le 13 juillet 1971 l'offensive finale contre les trois mille fedayins – les derniers survivants d'une malheureuse aventure – qui s'étaient regroupés dans les forêts et les collines de Jerash et d'Ajloun et qui seront massacrés, capturés ou forcés de fuir le royaume.

C'est la défaite de Jordanie – la première grande bataille perdue par la résistance contre un pays arabe et non contre Israël – qui ouvrira les yeux des responsables de l'OLP sur le fait que la révolution palestinienne ne pouvait compter sur aucun pays arabe pour s'assurer un sanctuaire sûr et qu'il lui fallait donc établir son propre Etat, fût-ce une parcelle de l'ancienne Palestine. Après s'être fourvoyés pour un certain temps dans les eaux dangereuses du terrorisme international, la grande majorité des dirigeants palestiniens ont finalement opté pour une solution politique en reconnaissant la résolution 242 – dont le rejet avait précisément été l'une des causes de la bataille d'Amman. Peut-être est-ce le sentiment de ne pas avoir été payés en retour pour cette importante concession qui les a finalement poussés à s'allier avec l'Irak, qui pourtant ne leur avait été d'aucun secours au cours des événements du Septembre noir...

JEAN GUEYRAS

هكذا من الأصل

LA CRISE DU GOLFE

Le saccage de la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït

C'est vendredi matin 14 septembre que des soldats irakiens ont *pénétré* dans plusieurs missions diplomatiques occidentales à Koweït, notamment dans la résidence de l'ambassadeur de France, qu'ils ont saccagée et pillée avant d'enlever les quatre personnes qui s'y trouvaient, dont l'attaché militaire, le colonel Edouard Crespin. Ce dernier a été libéré quelque temps plus tard, mais on est sans nouvelles des trois autres Français, qui ne sont pas diplomates et s'étaient réfugiés dans la résidence, dont les locaux sont distincts de ceux de la chancellerie.

On pense, à Paris, que les trois personnes toujours détenues ont été – ou vont être – emmenées sur un site stratégique, où se trouvent déjà plusieurs centaines d'Occidentaux qui y servent de *« boucliers humains »*.

Les missions néerlandaise, canadienne et belge ont subi un sort analogue. Les diplomates enlevés à la résidence de l'ambassadeur canadien (toute proche de celle de l'ambassadeur de France) – les consuls du Canada, des Etats-Unis, d'Irlande et d'Australie – ont été relâchés après avoir été brièvement retenus.

A l'ambassade de Belgique, les soldats irakiens se sont contentés d'ordonner aux diplomates de rejoindre la résidence, ce qu'ils ont fait avant de regagner l'ambassade, une fois les militaires partis. Paris a, pour sa part, élevé une *« vigoureuse protestation »* auprès de l'Irak après l'enlèvement des quatre ressortissants français. Le ministère des affaires étrangères a aussitôt exigé *« la remise en liberté immédiate des personnes enlevées et leur remise aux autorités françaises ». « Il s'agit d'une violation très grave de la convention de Vienne* [sur les relations diplomatiques] *et d'une nouvelle atteinte intolérable au droit international et à l'intégrité des personnes »*, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard.

« Démenti » irakien

Convoqué dès vendredi matin au ministère des affaires étrangères, l'ambassadeur d'Irak à Paris, M. Abdul Razzak Al Hachimi, a affirmé que les locaux des ambassades étrangères à Koweït ne bénéficiaient plus de la protection prévue par la convention de Vienne. Arguant de ce qu'*« il n'y a plus de gouvernement koweïtien »* et que la convention de Vienne ne s'appliquait donc plus, l'ambassadeur a accusé le gouvernement français de chercher des prétextes pour alimenter une *« logique de guerre »*.

Bagdad est allé encore plus loin puisqu'un porte-parole irakien a – contre toute évidence – démenti vendredi soir que des troupes irakiennes aient pénétré dans les *« locaux des ex-ambassades de France et des Pays-Bas dans la province du Koweït »*. Ce porte-parole a ajouté que *« des directives strictes »* avaient été données aux troupes irakiennes *« de ne pas pénétrer dans ces locaux, bien qu'ils ne soient plus considérés comme des représentations diplomatiques depuis le 24 août »*, date de l'ultimatum du président Saddam Hussein ordonnant d'évacuer les ambassades au Koweït.

« Les autorités irakiennes traitent délicatement la question [des ambassades au Koweït] *en raison de certaines considérations et non pas sur la base de la convention de Vienne, car cette convention ne s'applique pas aux anciennes représentations diplomatiques dans la province du Koweït »*, a ajouté ce porte-parole. Le *« démenti »* irakien a été accueilli à Paris par une fin de non-recevoir, le Quai d'Orsay indiquant qu'il *« n'offrait pas le moindre caractère de sérieux »*.

Condamnations internationales

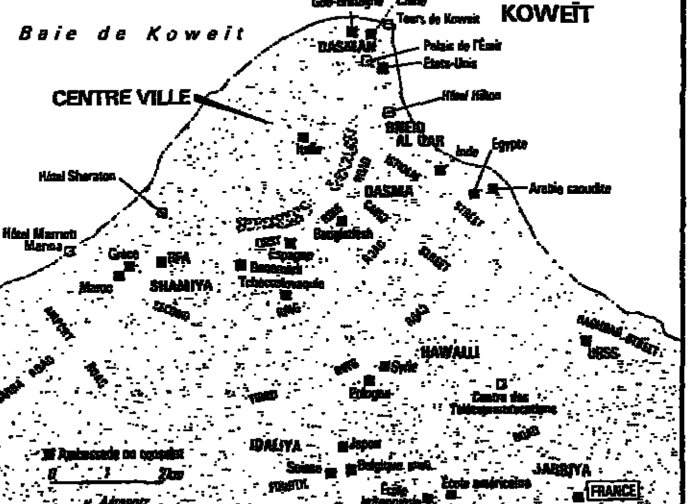
La France dispose de *« suffisamment d'éléments transmis par le chargé d'affaires français à Koweït pour ne pas prendre en considération le démenti irakien »*, a déclaré le porte-parole du ministère, qui a ajouté : *« Il suffit de voir l'état de la résidence de l'ambassadeur, qui a été entièrement saccagée et pillée par les soldats irakiens »*.

Il reste encore six diplomates ainsi qu'une centaine de ressortissants français – dont quelques femmes et enfants – au Koweït, où l'on note depuis quelques jours une montée de la violence et de la nervosité des soldats irakiens, qui ont multiplié les exactions, non seulement contre les étrangers (les ambassades, assiégées et manquant d'eau ainsi que d'électricité, sont harcelées), mais également contre les Koweïtiens. Ainsi, selon le témoignage de certains des quatre cents Occidentaux évacués vendredi de Koweït sur Londres, la résistance à l'occupant irakien s'effondre sous le poids de la répression.

La CEE a dénoncé vendredi la violation par l'armée irakienne des locaux diplomatiques à Koweït comme *« une atteinte intolérable au droit international et à l'intégrité des personnes »*. Dans une déclaration commune, les Douze ont demandé *« la remise en liberté immédiate »* des Français enlevés, *« invité instamment les autorités irakiennes à respecter le droit international »* et annoncé une *« démarche »* communautaire en ce sens. Les ministres des affaires étrangères des douze pays membres doivent se réunir lundi à Bruxelles.

Le secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale, M. Van Eekelem, a également condamné cette *« grave violation du droit international »*. Il n'a pas exclu un renforcement de l'engagement de l'UEO dans le Golfe, notamment l'envoi de forces terrestres. Une réunion exceptionnelle de cette organisation a été convoquée mardi à Paris à la demande de la France. Le secrétariat général de l'OTAN à Bruxelles a aussi dénoncé *« énergiquement »* les intrusions des soldats irakiens dans les résidences des ambassadeurs des pays membres.

M. Jean-Pierre Chevènement, en visite en Arabie saoudite, s'est pour sa part refusé à tout commentaire sur ces incidents. Le ministre devait se rendre samedi à Yanbu, le plus important port pétrolier de la mer Rouge, où stationnent depuis le début de la semaine cent quatre militaires français. Il devait rencontrer ensuite le ministre de la défense saoudien, le prince Sultan Ben Abdel-Aziz, et être reçu par le roi Fahd.



La localisation des principales ambassades.

« C'est une agression, et nous y répondrons »

a déclaré M. François Mitterrand en Tchécoslovaquie

BRATISLAVA

de nos envoyés spéciaux

La crise du Golfe s'est brutalement rappelée au souvenir de M. Mitterrand vendredi 14 septembre, lors de la deuxième et dernière journée de sa visite en Tchécoslovaquie. Au cours de la conférence de presse conjointe qu'il tenait avec son hôte, M. Vaclav Havel, à Bratislava, la capitale slovaque, le chef de l'Etat a fait part d'une série d'initiatives destinées à préparer la riposte de la France et de ses alliés à l'occupation par l'armée irakienne de plusieurs bâtiments diplomatiques à Koweït.

« La résidence de notre ambassade à Koweït a été envahie par des troupes irakiennes, a d'abord constaté M. Mitterrand. *Des personnes ont été arrêtées. Certaines d'entre elles, à l'heure où je m'exprime, ont été envoyées dans une destination inconnue de nous. L'attaché militaire, me dit-on, aurait été relâché. Cela constitue une violation flagrante de la convention de Vienne, ce qui veut dire qu'une fois de plus les autorités irakiennes, sorties du droit international, entendent continuer la série de violations à laquelle elles se livrent depuis plus d'un mois. »*

« Une protestation a immédiatement été émise par le Quai d'Orsay pour demander la libération de nos compatriotes, ce qui était le moins. D'autres ambassades ont été en même temps l'objet d'opérations du même type – le Canada, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas – et nous avons successivement organisé des consultations avec ceux de nos partenaires qui ont été victimes des mêmes agissements. » M. Mitterrand a alors annoncé une suite de rencontres consacrées à la nouvelle situation dans le Golfe : convocation samedi matin d'un conseil des ministres restreint, convocation d'une réunion exceptionnelle de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) mardi prochain à 18 heures, rencontre des Douze lundi matin à Bruxelles.

« L'ensemble de ces conversations, a ajouté M. Mitterrand, *permettra sans aucun doute d'accroître la solidarité des pays victimes de ces successives violations du droit. Mais pour ce qui touche la France elle-même, nous avons à prendre par-devers nous des décisions importantes afin de bien montrer que nous sommes absolument fidèles à notre engagement plusieurs fois répété à l'intention de l'opinion publique, c'est-à-dire, le mandat des Nations unies afin de réussir l'embargo. »*

« Je n'en ai pas moins chaque fois indiqué, a conclu le président, *à trois reprises, lorsque je me suis adressé à vous, que je ne devais malheureusement pas exclure de nouvelles agressions de l'Irak et que la France devait s'y préparer. Ce viol de la résidence de notre ambassadeur est une agression et nous y répondrons après avoir consulté les ministres compétents et au premier rang le premier ministre. Demain matin, je poursuivrai avec vous cette conversation mais je le ferai de Paris. »*

Après cette ferme mise au point, le président tchécoslovaque a tenu à rappeler que son pays avait été prompt à condamner l'agression contre le Koweït et qu'il étudiait actuellement les moyens de *« soutenir le blocus »* anti-irakien.

La deuxième journée pragoise de M. Mitterrand avait débuté à l'ambassade de France par un « petit déjeuner commémoratif » pris en compagnie de sept des huit dissidents qu'il avait conviés – au même endroit – le 9 décembre 1988 alors que les communistes étaient encore au pouvoir. Vendredi, M. Alexander Dubcek, aujourd'hui président de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque, s'était joint aux anciens opposants conduits par M. Havel.

Visite du vieux Prague

M. Mitterrand a ensuite visité plusieurs sites historiques du vieux Prague : le cimetière juif, dont les vingt mille tombes entassées forment une étrange forêt de pierre et où repose le rabbin Löw, créateur d'un personnage légendaire, le Golem ; la synagogue Vieille-Nouvelle ; le splendide couvent Strahov. Il fut ensuite reçu par le cardinal Tomasek, nonagénaire archevêque de Prague et personnage très respecté de la nouvelle équipe dirigeante. Entre-temps, M. Mitterrand avait inauguré une rue Charles-de-Gaulle, jusqu'ici baptisée rue Sverdlov, un célèbre bolchevique. La semaine prochaine, Mme Margaret Thatcher aura droit à sa place Churchill...

Si MM. Mitterrand et Havel partagent la même vision de l'Europe et ont pu souligner l'élan positif de la coopération culturelle franco-tchécoslovaque, la partie économique aura été la grosse déception de ce voyage. On ne s'attendait pas, certes, que les gros dossiers en cours de négociation y fussent subitement réglés, mais les efforts déployés par les délégations venues préparer la visite présidentielle, ainsi que l'aréopage de dirigeants de grandes entreprises françaises accompagnant M. Mitterrand traduisaient l'espoir que des avancées significatives, au moins, pourraient être faites.

Les déclarations du président Havel à ce sujet au cours de la conférence de presse tinrent plutôt de la douche froide : *« Nous avons notamment parlé*, a-t-il dit, *des possibilités de coopération économique, qui ne rencontrent, pour le moment, pas beaucoup de succès. »* Tout en se disant convaincu que cette visite *« créait un espace politique »* susceptible de favoriser la signature de contrats futurs entre sociétés françaises et tchécoslovaques, M. Havel a laissé peu de place à l'optimisme quant à l'un des gros contrats sur lesquels comptait la France, celui de la sécurité de la centrale nucléaire de Mochovce, en Slovaquie : *« Même si la Cegelec ne remporte pas ce contrat, la sécurité nucléaire est un gros problème chez nous, et il y aura d'autres opportunités »*, a-t-il ajouté, se voulant rassurant.

Sensibilités slovaques

Aucune percée non plus sur l'affaire de la firme automobile Skoda, pour laquelle Renault-Volvo et Volkswagen sont en compétition. Bien sûr, le président tchécoslovaque a répété que son pays souhaitait diversifier ses relations économiques extérieures et donc éviter d'en laisser le monopole à l'Allemagne. Mais, a-t-il souligné, les choses ont changé et il faut désormais compter avec les règles de la compétition, de l'offre et de la demande. Un autre facteur complique considérablement les négociations commerciales et économiques avec la Tchécoslovaquie : la confusion qui entoure, dans ce pays en pleine reconstruction politique et administrative, le processus de prise de décisions.

Qui a le dernier mot, le gouvernement fédéral ? Le gouvernement national (tchèque ou slovaque) concerné ? L'entreprise ? La présidence de la République ? *« Avant*, relevait en marge des pourparlers un membre du gouvernement fédéral, *c'était simple, le Politburo décidait... »* Cela explique sans doute une petite phrase de M. Havel : *« Je suis sûr que toutes ces discussions se concrétiseront lorsque les privatisations auront commencé, lorsque nous serons prêts à signer de tels contrats. »*

La venue de M. Mitterrand à Bratislava a par ailleurs permis de mesurer le haut degré de sensibilité des rapports entre les autorités tchèques et slovaques. Un incident protocolaire a été évité de justesse à propos du lieu où le président français rencontrerait le premier ministre slovaque et le président du Parlement slovaque : le programme prévoyait une audience à l'hôtel où était installée la délégation française, alors que les Slovaques auraient souhaité recevoir leur hôte au château de Bratislava, proposition à laquelle le chancelier du président Havel, le prince Schwartzenberg, avait opposé son veto, la considérant comme une atteinte à l'autorité fédérale de Prague.

Un compromis fut finalement trouvé à la dernière minute, au moment où M. Mitterrand s'apprêtait à atterrir à Bratislava : la rencontre eut finalement lieu au siège du parlement slovaque. M. Mitterrand ne croyait sans doute pas si bien dire lorsque, la veille devant l'assemblée fédérale à Prague, il s'était permis de demander à la République fédérative des Tchèques et des Slovaques, puisque c'est là son nouveau nom, *« d'avancer sur la scène de l'Europe en respectant ses diversités et en préservant son unité »* ...

Visiblement, MM. Havel et Mitterrand s'apprécient. Interrogés sur leurs relations *personnelles, les deux hommes* ont répondu chacun à sa manière. *« Les deux traits de l'esprit français, le rationalisme et le romantisme, coexistent harmonieusement chez M. Mitterrand »* a observé le premier. *« Il y a des gens*, a noté le second, *plus on les voit, moins on les aime. Heureusement, il y en a d'autres avec qui, plus on se voit, mieux on se comprend. C'est le cas de M. Havel »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER et SYLVIE KAUFFMANN

M. Bush exprime sa fermeté et son soutien

WASHINGTON

de notre correspondant

Fermeté, soutien à la France *« quoi qu'elle décide »*, mais pas d'*« escalade »* pour l'instant. A l'issue d'une journée au cours de laquelle les incursions irakiennes dans plusieurs ambassades occidentales au Koweït et un incident naval dans la mer d'Oman ont illustré la fragilité de la situation actuelle, M. Bush est resté sur ses positions, sans donner l'impression qu'il souhaitait précipiter le cours des événements, mais sans renoncer non plus à la menace implicite : *« Quand une escalade de ma part sera requise, Saddam Hussein s'en rendra compte »*, a simplement déclaré le président des Etats-Unis à des journalistes qui lui demandaient si les derniers développements allaient le pousser à changer d'attitude à l'égard de l'Irak. M. Bush s'est défendu de faire *« cliqueter son sabre »*, et quand on lui a demandé si les incidents du jour rendaient plus probable l'ouverture d'hostilités avec l'Irak, il a répondu par la négative.

Mais il n'a pas mâché ses mots pour qualifier l'action *« scandaleuse »* et *« brutale »* commise contre des locaux diplomatiques français au Koweït, une affaire qui *« concerne tout le monde »*, et qui *« fait monter la tension »*. (Les paroles de M. Bush contrastaient fortement avec les propos émis un peu plus tôt par son propre porte-parole, M. Fitzwater, qui pour sa part avait paru prendre l'affaire très à la légère, avant de se retrancher derrière son ignorance des faits).

C'est M. Bush qui a pris l'initiative de joindre au téléphone M. Mitterrand à Prague. *« Je ne sais pas ce que fera la France, mais évidemment je continuerai d'avoir d'étroites consultations avec M. Mitterrand*, a-t-il dit. *Je ferai tout ce qui est possible pour soutenir ce qu'il aura décidé de faire. »*

Le président américain n'a pas manqué de passer un autre coup de téléphone, cette fois à Mme Thatcher, pour la remercier d'une décision qui, *elle*, était prise et annoncée : l'envoi de six mille soldats britanniques et d'une centaine de chars en Arabie saoudite. M. Bush a fait allusion au prestigieux passé de cette brigade, connue pendant la seconde guerre mondiale sous le sobriquet de « rats du désert », ajoutant : *« Etant donné tout ce que le Royaume-Uni est déjà en train de faire* (dans le Golfe), *cela vient comme une cerise sur le gâteau. »* Déjà, dans son discours au Congrès, le 11 septembre, le président avait rendu un hommage tout particulier à Mme Thatcher (*« Quel allié fiable ! »*) ; il semble évident que l'attitude déterminée du premier ministre britannique a chassé, *au moins pour un temps*, les nuages d'indifférence qui avaient envahi le ciel des relations anglo-américaines depuis le départ de Ronald Reagan.

A l'inverse, l'attitude attentiste de la RFA n'a *pu* que décevoir M. Bush, qui avait pourtant eu mille égards pour le chancelier Kohl pendant le processus de réunification. Mais le président américain s'est gardé d'exprimer publiquement la moindre critique, préférant remercier les pays qui consentent des efforts plus importants : c'est ce qu'il a fait vendredi en saluant la décision japonaise d'augmenter de trois milliards de dollars sa contribution.

L'incident naval au cours duquel un pétrolier irakien a subi des coups de semonce a confirmé que cette journée de vendredi était décidément placée sous le signe de la solidarité et de la coopération. A la grande satisfaction des responsables américains, un bâtiment de la flotte australienne s'est en effet associé à l'opération d'arraisonnement de l'*Al Fao*. Le pétrolier irakien était surveillé depuis plusieurs jours, même s'il était à peu près évident qu'il était vide, tant il flottait haut sur l'eau, les Américains avaient apparemment décidé de le visiter pour le principe avant de lui permettre de regagner l'Irak.

Cependant, contrairement à la pratique observée depuis plusieurs semaines par les navires marchands irakiens, l'*Al Fao* refusa d'obtempérer à plusieurs injonctions à mettre en panne. C'est alors que la frégate américaine *Brewton* tira, à titre de coup de semonce, une salve de mitrailleuse lourde devant l'étrave du navire, qui pourtant continua sa route. Dix minutes plus tard, ce fut au tour d'une frégate australienne, le *Darwin*, de tirer un coup de semonce. Le capitaine irakien annonça alors qu'il arrêtait son navire, que des marins américains et australiens inspectèrent pendant quatre heures avant de constater qu'il était bien vide et de le laisser poursuivre sa route vers Bassorah.

JAN KRAUZE

Les réactions dans les milieux politiques

M. Roland Leroy (PCF) : « Nous sommes au bord de la guerre »

Peu après l'annonce de la violation de l'ambassade de France au Koweït, M. Valéry Giscard d'Estaing a publié, vendredi 14 septembre, un communiqué dans lequel il déclare que *« l'entrée de soldats irakiens dans les locaux de l'ambassade de France au Koweït, si elle est confirmée, est un acte inacceptable, contraire aux règles du droit international, et qui appelle une réplique de notre part »*.

M. Jacques Chirac a affirmé : *« La violation de l'ambassade au Koweït est inadmissible et il est indispensable que le gouvernement propose une réponse appropriée »*, par la voix de Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire national adjoint chargé des relations internationales, le RPR a demandé au gouvernement de *« saisir dès à présent le Conseil de sécurité de l'ONU »*. Invité à réagir « à chaud » sur la Cinq, le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, a déclaré : *« Nous sommes au bord de la guerre. »* Le dirigeant communiste a estimé que l'enlèvement des Français qui séjournaient à l'ambassade de France au Koweït est *« un événement grave qui appelle de la part de la France une réponse ferme »*.

Le Parti socialiste a affirmé *« faire confiance au président de la République et au gouvernement pour répondre à l'agression et pour définir avec l'ensemble de la communauté internationale les nouvelles mesures qui s'imposent »*. L'Association des démocrates, présidée par M. Michel Durafour, a approuvé *« l'attitude de fermeté du président de la République »*.

Après la libération de l'attaché militaire, M. Jean-Marie Le Pen s'est félicité *« que la protestation du Quai d'Orsay ait abouti à la libération du diplomate français »*. Le président du Front national a ajouté : *« Plus que jamais, la négociation demeure le moyen d'éviter un conflit catastrophique. Dans les circonstances graves qui affectent la région, il convient que chacun garde son sang-froid et évite d'envenimer la situation. »* Dans une émission diffusée vendredi soir sur France-Inter mais enregistrée avant l'entrée des soldats irakiens dans les locaux de l'ambassade, M. Le Pen avait cependant expliqué que ceux qui posent comme conditions à l'Irak l'évacuation préalable du Koweït et la libération des otages *« ne sont pas des gens qui veulent la paix et la négociation, mais qui veulent la guerre et quelquefois même, dans certains cas, la guerre à tout prix »*.



LA CRISE DU GOLFE

La situation militaire

Plusieurs pays occidentaux envoient des renforts

Des renforts en troupes, chars, avions, navires vont être mis à la diposition de la force multinationale dans le Golfe. Plusieurs pays membres de l'OTAN, répondant à l'appel que leur avait lancé lundi 10 septembre à Bruxelles le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, ont décidé vendredi 14 d'accroître leur effort. Outre la Grande-Bretagne et le Canada, le ministère italien de la défense a annoncé l'envoi d'une nouvelle unité navale pour renforcer l'embargo et de huit chasseurs-bombardiers Tornado destinés à couvrir la flotte italienne qui comportera désormais quatre bâtiments.

A Bonn, où M. James Baker était attendu samedi, un porte-parole du gouvernement a laissé entendre que la RFA allait mettre des navires de transport à la disposition des Etat-Unis. Selon des sources gouvernementales, le ministère ouest-allemand des transports a fourni au commandement américain une liste d'armateurs ayant au total 70 navires actuellement disponibles.

Les manœuvres annuelles de l'OTAN en Méditerranée ont commencé vendredi. La France et l'Espagne y prennent part, bien qu'elles n'appartiennent pas au commandement intégré. Le commandant en chef pour l'Europe du sud, l'amiral Jonathan Howe, a souligné le caractère particulier cette année de ces exercices qui doivent durer cinquante jours et la nécessité pour l'OTAN de *« démontrer qu'elle est vigilante et unie »*.

Entre Damas et Bonn, M. James Baker a fait une étape à Rome où il s'est entretenu avec son homologue italien, M. Gianni De Michelis. Il s'est élevé contre la violation par les soldats irakiens des missions diplomatiques à Koweït, mais a déclaré que les Etats-Unis souhaitaient toujours un règlement pacifique de la crise et qu'ils préféraient *« fortement »* que ce dernier épisode soit réglé *« d'une manière politique et diplomatique »*. M. De Michelis a indiqué que la CEE adopterait une position commune face à la violation de l'immunité diplomatique par l'Irak et que *« les ambassades restantes de la CEE se chargeront automatiquement des intérêts de celles qui auront été contraintes de fermer »*.

M. James Baker s'est déclaré *« très inquiet »* des propos de l'ayatollah iranien Ali Khameinei qualifiant de *« guerre sainte »* la lutte contre la présence américaine dans le Golfe, qui ont renforcé la crainte d'attaques terroristes. A Washington, un porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, a affirmé que les Etats-Unis redoutaient des opérations terroristes pour lesquelles l'Irak pourrait utiliser ses propres services secrets. M. Fitzwater, le porte-parole de la Maison Blanche, a confirmé que l'administration américaine avait fait savoir jeudi au gouvernement irakien qu'elle le tiendrait pour responsable de tout attentat émanant de groupes terroristes qui lui sont liés.

D'autre part, des responsables américains qui ont requis l'anonymat ont indiqué vendredi que les Etats-Unis envisageaient de vendre à l'Arabie saoudite d'importantes quantités d'armes, dont des avions de combat F-15, des chars d'assant et des missiles, pour un montant qui pourrait atteindre 20 milliards de dollars. M. George Bush devrait prendre sa décision finale rapidement et en informer le Congrès en début de semaine prochaine. Si elle se confirme, cette opération représentera la plus importante vente d'armes par les Etats-Unis à un autre pays en temps de paix. Pour prévenir le mécontentement en Israël et dans une partie de l'opinion américaine, *l'administration envisagerait* de faire une offre similaire à l'Etat hébreu.

Ottawa accroît sa participation

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le Canada, qui avait attendu le 10 août pour annoncer qu'il participerait – modestement – à la force multinationale dans le Golfe, ne s'est pas fait prier, vendredi 14 septembre, pour dépêcher des forces supplémentaires, quelques heures après le coup de force des militaires irakiens sur les ambassades. Les consuls du Canada, des Etats-Unis, de l'Irlande et de l'Australie à Bagdad, qui étaient venus au Koweït pour préparer le départ d'une cinquantaine de ressortissants occidentaux, se trouvaient dans la résidence de l'ambassade du Canada lorsque les militaires irakiens les ont arrêtés avant de les relâcher par la suite.

Le premier ministre, M. Brian Mulroney, a annoncé que *« douze à dix-huit chasseurs CF 18 »* stationnés en Allemagne de l'Ouestrejoindront les trois bâtiments de guerre canadiens partis le 24 août dernier de Halifax et attendus dimanche dans le canal de Suez. Les chasseurs serviront de couverture aérienne aux trois navires – deux destroyers et un bateau de ravitaillement, – qui patrouilleront entre le détroit d'Ormuz et Bahreïn.

M. Mulroney a indiqué, en outre, que 450 soldats s'ajouteront, à partir de dimanche, aux 932 militaires embarqués sur les navires. *« Il ne s'agit pas d'un conflit entre le monde arabe et l'Occident, ni entre les Etats-Unis et l'Irak. C'est Saddam Hussein contre le monde civilisé »*, a affirmé M. Mulroney. Ottawa avait auparavant *« vigoureusement protesté »* auprès de Bagdad contre la violation des règles diplomatiques à la résidence de l'ambassadeur du Canada à Koweït. Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Joseph Clark, a estimé que les militaires irakiens avaient sûrement agi de leur propre chef et non pas sur ordre direct du président Saddam Hussein.

MARTINE JACOT

Le retour des « rats du désert »

LONDRES

de notre correspondant

EST-CE QU'ON AURA LE DROIT DE ROULER À GAUCHE ?

PANCHO

Mme Thatcher, qui sait être discrète tant qu'elle n'a pas gagné, a laissé le soin à d'autres d'annoncer le plus grand déploiement opérationnel de blindés britanniques depuis la seconde guerre mondiale. La décision a été prise, vendredi 14 septembre, au cours d'un conseil des ministres restreint qui avait la même composition institutionnelle que le « cabinet de guerre » mis en place pour la reconquête des Malouines.

M. Tom King, ministre de la défense, a dévoilé le nouveau dispositif au cours d'une conférence de presse assez martiale. Il était flanqué des plus hauts dignitaires militaires du pays et avait devant lui des maquettes des blindés qui vont être engagés.

Le « cabinet de guerre » assisté de Sir David Craig, chef de l'état-major interarmes, a donc tranché. Londres va envoyer, par voie de mer, en Arabie saoudite ou dans un autre pays du Golfe, une brigade motorisée blindée au complet et non pas, comme le souhaitaient certains militaires, une force *« mixte »* comportant moins de chars lourds mais plus de transports de troupes, de véhicules rapides et d'hélicoptères de combat.

L'armée de terre, qui souhaitait qu'une unité entière de blindés soit déployée et craignait un saupoudrage de forces hétéroclites, a donc gagné. A moins que l'ultime coup de téléphone de « George » à « Maggie » n'ait emporté le morceau. Le président américain préférait en effet que les alliés européens envoient des blindés en quantité suffisante.

Les vainqueurs de Rommel

L'armée de terre a proposé la 7e brigade motorisée blindée, et le cabinet a entériné ce choix. Cette unité a été créée le 16 février 1940. Elle est mieux connue sous le surnom qu'on a donné à ses hommes, les « rats *du désert »*, *qui ont vaincu* l'Afrika Korps de Rommel en Libye.

Il s'agit d'une formation parfaitement classique, comportant deux régiments de soixante chars Challenger chacun. Un escadron de seize Scimitar (appartenant aux Dragons de la reine) et un bataillon de quarante-cinq Warrior accompagne la force blindée principale, constituée par les Challenger, le char de bataille de l'armée britannique, réputé pour *la qualité de son « armure »* et la mobilité de sa tourelle munie d'un canon de 120 millimètres. Le Scimitar est un blindé de 8 tonnes armé d'un canon léger et le Warrior un engin comparable. Neuf hélicoptères Lynx et quatre *Gazelle*, ainsi que dix batteries anti-aériennes Javelin complètent cette panoplie. La 7e brigade compte cinq mille hommes, mais elle peut être augmentée de diverses unités auxiliaires.

Le scénario le plus vraisemblable est que six mille hommes au total vont être envoyés sur des bateaux de la Royal Navy ou des navires marchands loués pour l'occasion.

Les militaires affirment qu'une *semaine à quinze jours* est le délai normal de mise en marche d'une brigade blindée. Il y aura ensuite le transport par mer. Les cent vingt Challenger et les six mille hommes devraient être opérationnels dans le Golfe d'ici *environ deux mois*. Le dispositif britannique sera alors fort d'environ huit mille hommes (si on compte l'apport de la Royal Navy et de la RAF déjà en place). M. King a indiqué qu'un escadron d'avions Tornado GR 1 renforcerait le dispositif de la RAF. Aucun navire de combat supplémentaire n'est pour l'instant prévu.

Le corps expéditionnaire sera sous commandement exclusivement britannique. Seule la décision de tirer nécessiterait l'aval des Saoudiens. Au cours de sa conférence de presse, M. King a révélé, en français, qu'il venait de s'entretenir quelques heures auparavant par téléphone avec *son homologue français*, M. Jean-Pierre Chevènement. *« J'espère que nous coopérerons avec la France »*, a-t-il affirmé.

DOMINIQUE DHOMBRES

A bord de la frégate « Dupleix »

« Eviter les embouteillages »

DÉTROIT D'ORMUZ

de notre envoyé spécial

Deux réunions de coordination se sont tenues, vendredi 14 septembre, sur la frégate *Dupleix*, alors à quai à Dubaï. D'abord entre les commandants de zone des marines européennes déployées dans la région du Golfe, ensuite entre les commandants locaux de l'ensemble des marines occidentales présentes. Présidées par le commandant du *Dupleix*, le capitaine de vaisseau François Tézard, ces réunions ont, semble-t-il, débouché sur une coordination géographique de l'action des différents bâtiments impliqués dans l'application de l'embargo contre l'Irak.

La réunion des marines européennes (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Italie, France) fait suite aux décisions de coopération navale intereuropéenne prises au sommet de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), le 21 août à Paris. Cette réunion *« sur zone »* avait été préparée par une rencontre le 25 août au niveau des chefs d'état-major des pays européens concernés. Quant à la réunion de l'ensemble des marines occidentales, elle fait suite à une première réunion du même type à Barheïn qui avait été coprésidée par les Etats-Unis et la France.

Au fil des jours, cette coordination s'est avérée de plus en plus indispensable. Comme le dit un officier du *Dupleix* : *« Il y a autant de bateaux qu'avant dans le Golfe, mais la proportion entre civils et militaires s'est inversée. »* Le nombre de bâtiments de guerre, en effet, augmente au fur et à mesure que celui des navires marchands, découragés par l'embargo, décroît. Il faut donc éviter que les marines de guerre ne se bousculent dans une zone restreinte. Néanmoins, les navires qui se dirigent vers le Golfe continueront de faire l'objet de plusieurs contrôles car la multiplicité des interventions fait partie de la *« pression psychologique »* que les marines occidentales entendent exercer sur les capitaines des navires de commerce.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

L'inviolabilité des ambassades est garantie par la convention de Vienne du 18 avril 1961

L'armée irakienne, en pénétrant vendredi dans les résidences des ambassadeurs de France, des Pays-Bas, de Belgique et du Canada à Koweït, a enfreint l'inviolabilité des ambassades et des résidences des ambassadeurs telle qu'elle est garantie par la convention de Vienne de l'ONU sur les relations diplomatiques, du 18 avril 1961.

Ce texte stipule dans son article 22 : *« Les locaux de la mission* (diplomatique) *sont inviolables. Il n'est pas permis aux agents de l'Etat accréditaire d'y pénétrer sauf avec le consentement du chef de la mission. L'Etat accréditaire a l'obligation spéciale de prendre toutes mesures appropriées afin d'empêcher que les locaux de la mission ne soient envahis ou endommagés, la paix de la mission troublée ou sa dignité amoindrie. Les locaux de la mission, leur ameublement et les autres objets qui s'y trouvent, ainsi que les moyens de transport de la mission ne peuvent faire l'objet d'aucune perquisition, réquisition, saisie ou mesure d'exécution. »*

L'article 29 de la convention de Vienne énonce que : *« La personne de l'agent diplomatique est inviolable. Il ne peut être soumis à aucune forme d'arrestation ou de détention. L'Etat accréditaire le traite avec le respect qui lui est dû, et prend toutes mesures appropriées pour empêcher toute atteinte à sa personne, sa liberté et sa dignité. »*

L'article 30 protège les résidences : *« La demeure privée de l'agent diplomatique jouit de la même inviolabilité et de la même protection que les locaux de la mission. Ses documents, sa correspondance et (...) ses biens jouissent également de l'inviolabilité. »*

□ **Les journalistes d'A 2 protestent contre l'absence de l'ambassadeur d'Irak au journal de 20 heures.** – La Société des journalistes et le Syndicat national des journalistes d'Antenne 2 protestent contre la décision de la direction de la chaîne de supprimer une intervention de l'ambassadeur d'Irak prévue au journal de 20 heures du vendredi 14 septembre. La rédaction comptait interroger M. Abdul Razzak Al Hachimi à propos du problème de l'aide alimentaire. Mais, *« compte tenu de l'intervention de forces irakiennes dans l'ambassade de france au Koweït, la direction d'A 2 a estimé inopportun de diffuser cette intervention »*. La Société des journalistes estime que cette interview *« ne pouvait que faire avancer l'information étant donné les événements »* et s'étonne de n'avoir reçu *« aucune explication complémentaire »*. L'ambassadeur d'Irak est intervenu, le même soir, dans les journaux de TF 1 et de la Cinq.

Avec les Français d'Abou-Dhabi

En cas de guerre, « on laissera tout, on partira, et puis voilà... »

ABOU-DHABI

de notre envoyé spécial

Pour la communauté française des Emirats arabes unis (environ *mille cinq cents personnes*), la tension dans le Golfe passe après la rentrée scolaire. L'avion d'Air France du jeudi 13 septembre, destination Abou-Dhabi *via* Djeddah, est une vraie colonie de vacances. Les femmes d'expatriés rentrent aux Emirats ou en Arabie saoudite avec les enfants après les vacances d'été en France. Certaines familles sont revenues pour la rentrée scolaire, d'autres ont attendu quelques jours pour voir comment tournait la crise, puis se sont décidées à rentrer, l'esprit plutôt tranquille. A entendre ces mères de famille, *les expatriés des Emirats qui ont* décidé de regagner la France sont, pour le moment, très rares.

La guerre paraît loin d'Abou-Dhabi, mais, si jamais elle arrive jusqu'aux Emirats, *« on laissera tout, on partira, et puis voilà... »*. Protégées à la fois par la distance et par le déploiement militaire occidental, ces Françaises pensent qu'elles auront le temps de sauter dans un avion en cas de déclenchement des hostilités. Il est vrai qu'elles ne semblent pas avoir une idée très précise de la géographie : en voyant l'avion se vider de la plupart des expatriés à Djeddah, l'une d'elles a trouvé qu'ils avaient du courage... avant de découvrir, sur la carte affichée dans l'avion, qu'Abou-Dhabi est plus près de l'Irak que Djeddah.

La tranquillité d'esprit de ces Françaises est, quand même, relative. L'une d'elles observe que, sans les vacances, il y aurait eu bien plus d'otages au Koweït et en Irak. Le personnel de bord, lui, sait qu'un des équipages d'Air France fait partie des otages pris à Koweït. Les hôtesses ont été libérées, mais les hommes sont sur le site pétrolier de Bassorah. *« Le problème*, soupire l'une des épouses dont le mari travaille dans le pétrole, *c'est si les Iraniens s'en mêlent... »*. Elle regarde quelques musulmans qui, leur petit tapis à la main, se dirigent vers l'avant de l'appareil pour faire leur prière : *« C'est la première fois que je vois cela. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI



LA CRISE DU GOLFE

Bagdad et l'aide humanitaire

La résolution 666 du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'aide alimentaire à l'Irak et au Koweït

Voici les principaux extraits de la résolution 666 adoptée, vendredi 14 septembre, par le Conseil de sécurité de l'ONU autorisant à certaines conditions l'envoi d'une aide alimentaire en Irak et au Koweït.

« Le Conseil de sécurité,

» Considérant qu'il pourra dans certains cas s'avérer nécessaire de fournir des denrées alimentaires à la population civile, en Irak ou au Koweït,

« Constatant avec une profonde préoccupation que l'Irak a manqué aux obligations qui lui incombent en vertu de la résolution 664 (1990) quant à la sécurité et au bien-être des ressortissants d'Etats tiers, et réaffirmant qu'au regard du droit humanitaire international (...) l'Irak porte l'entière responsabilité de cet état de choses,

« Agissant en application du chapitre VII de la Charte des Nations unies.

» 1. Décide qu'en vue de déterminer (...) s'il y a lieu ou non d'invoquer des considérations humanitaires, le Comité (des sanctions) gardera constamment à l'étude la situation alimentaire en Irak et au Koweït ;

» 2. Compte que l'Irak s'acquittera des obligations qui lui incombent en vertu de la résolution 664 (1990) à l'égard des ressortissants d'Etats tiers et réaffirme qu'au regard du droit humanitaire international (...) l'Irak demeure entièrement responsable du bien-être et de la sécurité des intéressés ;

» 3. Demande (...) que le secrétaire général s'attache de toute urgence, et s'emploie sans relâche, à obtenir auprès des organismes compétents des Nations unies et autres organismes à vocation humanitaire appropriés, ainsi qu'auprès de toutes autres sources, des éléments d'information concernant les disponibilités alimentaires en Irak et au Koweït, et qu'il les communique régulièrement au Comité ;

» 4. Demande en outre que (...) une attention particulière soit accordée aux catégories de personnes qui risquent de souffrir le plus, telles que les enfants de moins de quinze ans, les femmes enceintes ou allaitantes, les malades et les personnes âgées ;

» 5. Décide que si le Comité – ayant reçu les rapports du secrétaire général – estime que les circonstances sont telles qu'il est nécessaire, pour des raisons humanitaires, de fournir d'urgence des denrées alimentaires à l'Irak ou au Koweït pour subvenir aux besoins, il fera connaître rapidement au Conseil sa décision touchant les dispositions à prendre à cet effet ;

» 6. Donne pour instructions au Comité de garder à l'esprit, en arrêtant ses décisions, que les denrées alimentaires devraient être acheminées par l'Organisation des Nations unies, en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge ou d'autres organismes à vocation humanitaire appropriées et distribuées par eux, ou sous leur supervision, afin qu'elles parviennent bien à ceux qui doivent en être les bénéficiaires ;

» 7. Prie le secrétaire général d'utiliser ses bons offices pour faciliter la livraison et la distribution de denrées alimentaires au Koweït et à l'Irak conformément aux dispositions de la présente résolution et d'autres résolutions pertinentes ;

» 8. Rappelle que la résolution 661 (1990) ne s'applique pas aux produits à usage strictement médical, mais recommande à ce sujet que les produits à usage médical soient exportés sous la stricte supervision du gouvernement de l'Etat exportateur ou d'organismes à vocation humanitaire appropriés. – *(Reuter.)*

Un cargo indien achemine 6 000 tonnes de vivres

NEW-DELHI

de notre correspondant

Le *MV-Vishwanidhi*, cargo battant pavillon indien et transportant 6 000 tonnes de vivres et de médicaments, devait quitter Cochin, samedi 15 septembre, à destination du port koweïtien d'Um-Qasr. Cinq à six jours de navigation seront nécessaires avant que cette cargaison puisse être déchargée, puis distribuée aux réfugiés indiens. Selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères, l'Inde estime que ces vivres doivent être distribués dans le cadre défini par les Nations unies, c'est-à-dire en coopération avec la Croix-Rouge internationale et d'autres organisations humanitaires. Une équipe de la Croix-Rouge indienne se trouve à bord du cargo.

New-Delhi considère que cette cargaison est destinée en priorité à ses ressortissants, mais l'Inde se déclare disposée à partager l'aide humanitaire avec d'autres pays asiatiques, comme le Pakistan, le Bangladesh et les Philippines. A Rome, le ministre indien des affaires étrangères, M. I.K. Gujral, a précisé que les réfugiés d'autres régions du monde pourraient profiter de ces vivres.

La question du partage de l'aide humanitaire apparaît cependant prématurée, dans la mesure où les autorités irakiennes ont fait savoir qu'elles n'autoriseront pas des organisations étrangères à procéder à la distribution des vivres, considérant qu'il s'agirait d'un affront à la souveraineté irakienne. D'autre part, Bagdad a clairement indiqué son intention de prélever une partie de l'aide humanitaire pour la consommation de ses propres citoyens.

L. Z.

Alors que le pain est rationné

« Nous ne nous comporterons pas comme des mendiants »

affirme M. Tarek Aziz, chef de la diplomatie irakienne

Les autorités irakiennes ont pris de nouvelles mesures de rationnement des denrées alimentaires. Dans un communiqué publié par le journal gouvernemental *Al Saoura*, le ministère du commerce annonce que chaque Irakien devra dorénavant se contenter de trois pains par jour alors que les habitants de Bagdad, qui doivent parfois attendre trois heures pour se faire servir, se plaignent déja que les pains ne pèsent plus que 90 grammes, contre 120 grammes auparavant.

Seuls les citoyens irakiens peuvent obtenir des cartes de rationnement distribuées par les permanences du parti Baas. Les étrangers retenus en Irak et au Koweït doivent se débrouiller seuls. Les rations mensuelles de riz, de sucre, d'huile et d'autres produits alimentaires ont également été réduites, parfois de moitié, par rapport aux mesures introduites le 1er septembre. Chaque famille a droit par mois à 1,5 kg de riz, 1 kg de sucre, 100 g de thé et 500 g d'huile alimentaire. On trouve ces produits au marché noir mais à des prix élevés. Les produits d'importation, arrivés avant l'embargo ou provenant du Koweït occupé, atteignent des prix astronomiques. Les fruits et les légumes en revanche ne manquent pas et sont vendus aux prix imposés par le gouvernement.

A New-York, des responsables du comité des sanctions de l'ONU assurent que l'Irak ne manque pas de vivres mais que les autorités *« refusent de ravitailler les étrangers »*.

Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a refusé, vendredi 14 septembre, tout droit de regard étranger sur l'envoi de vivres en Irak et au Koweït. Interrogé par la télévision américaine depuis Bagdad, il a également mis les Etats-Unis en garde contre toute velléité d'agression qui, a-t-il dit, déclencherait une guerre *« longue et destructrice »*. Il a jugé inacceptables les conditions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies à l'envoi de vivres aux dizaines de milliers de ressortissants de pays du tiers-monde bloqués en Irak et au Koweït. *« S'ils veulent faire des restrictions, alors cela est une humiliation et nous ne l'accepterons pas*, a-t-il déclaré ; *il ne faut pas attendre que nous nous comportions comme des mendiants en demandant aux agences internationales ou humanitaires des vivres ou du lait pour nos bébés* (...). *L'embargo qui nous frappe relève d'une sorte de terrorisme. »* – *(Reuter.)*

Les troupes d'occupation ont mangé des animaux du zoo de Koweït

Les troupes irakiennes d'occupation ont mangé une grande partie des espèces représentées au Zoo de Koweït, révèle samedi le *Times* de Londres en citant un responsable de la Société mondiale pour la protection des animaux. Les 400 employés du zoo ont fui peu après l'invasion du 2 août, abandonnant sur place 208 mammifères, 493 oiseaux et 34 reptiles, précise le *Times*.

« D'après les dernières informations en ma possession, 70 % des animaux comestibles ont été mangés par des soldats, surtout les antilopes et les cerfs », a déclaré M. Victor Watkins, directeur de la branche proche-orientale de la Société. Le zoo de Londres a essayé sans succès d'entrer en contact avec les responsables du zoo de Bagdad pour leur demander d'intervenir en faveur des animaux, ajoute le *Times*.

Des otages privés de primes d'expatriation

Depuis le 2 août dernier, les quatre salariés de Technique et Régulation retenus en Irak sont privés .. de primes d'expatriation. Les salaires ont bien été versés le mois dernier. Mais calculés sur une base France, ils sont amputés de moitié. En outre, si un accord à l'amiable n'est pas trouvé entre la petite société de Maussane-les-Alpilles (Bouches du Rhône) et Technip, la filiale d'Elf Aquitaine spécialisée dans l'ingénierie, son entreprise donneuse d'ordre, les frais de séjour à Bagdad pourraient bien, dès leur retour, leur être facturés.

Suspension des contrats de travail

Le point de départ de cette histoire, pour le moins sordide, remonte au 29 août. A cette date, Technip informe les sous-traitants avec lesquels elle assure le montage d'une unité de gaz à Zubair qu'elle ne les règlera pas en août.

Motif : en raison des *« événements »*, les prestations n'ont pu être normalement effectuées. L'argument est juridiquement valable. En droit commercial, la crise du Golfe est un *« cas de force majeure »* qui permet à une entreprise donneuse d'ordre d'annuler ses obligations. Coup dur pour Technique et Régulation (11 millions de chiffre d'affaires, 40 salariés) qui voit 50 % de sa facturation mensuelles s'envoler. La société est par ailleurs informée qu'elle devra prendre à son compte les frais de séjour de ses expatriés.

« Impossible, si je prends tout en charge, je peux mettre la clé sous la porte », s'exclame M. Jean Vezinet, le patron de la PME. *« Technique et Régulation se retourne contre nous. A ce compte la, nous pourrions à notre tour nous retourner contre le gouvernement français qui a déclaré l'embargo. Chaque société doit préserver ses intérêts »*, rétorque t-on chez Technip. Pour le moment, chacun campe sur ses positions . Technip n'a pas *versé les paiements dus pour* juin et juillet, dans l'attente d' « un règlement global ». De son côté, Technique et Régulation a suspendu les contrats de travail de ses expatriés.

C. M.

□ **IRAN : libération d'un Américain.** – Un homme d'affaires américain, M. David Rabhan, qui avait été emprisonné en 1980 en Iran sous l'accusation d'espionnage, a été libéré et a regagné, vendredi 14 septembre, Atlanta (Georgie), a-t-on appris de source officielle américaine. M. Rabhan, qui avait une affaire de produits alimentaires en Iran depuis le milieu des années 70, avait été arrêté en 1980 pour espionnage. – (AFP.)

Aux prochains Jeux asiatiques

La participation de l'Irak en question

Les autorités chinoises, qui accueillent les Jeux asiatiques pour la première fois et souhaitent ainsi améliorer l'image de leur pays, s'inquiètent d'un possible boycottage de cette manifestation sportive par des délégations arabes. Les organisateurs, qui espèrent la venue à Pékin, du 22 septembre au 7 octobre, de représentants des trente-huits États membres du Comité olympique asiatique (COA), craignent que la présence d'athlètes irakiens ou, inversement, l'absence de sportifs du Koweït, ne provoque des défections.

Après une semaine de tractations, le bureau exécutif du COA a appelé son assemblée générale à se prononcer, jeudi 20 septembre, sur l'exclusion de l'Irak. Le secrétaire général du comité, M. Metha, un Indien, avait auparavant procédé à *un « sondage »* auprès des membres qui laissait apparaître une majorité pour *« interdire la participation de l'Irak aux 11es Jeux asiatiques et pour que soit suspendue sa qualité de membre du COA tant que le mouvement olympique ne pourra pas fonctionner normalement au Koweït »*. Cette formulation fait référence à la mise à sac du secrétariat permanent du COA, basé à Koweït, lors de l'invasion du pays par les troupes irakiennes qui ont également tué Cheikh Fahad, membre de la famille de l'émir et ancien président de l'organisation (*le Monde* daté 5 et 6 août).

« Nous avons l'intention de participer aux Jeux » a affirmé, mardi 11 septembre, le président du Comité olympique irakien, M. Oudai Saddam Hussein, fils aîné du président. Selon lui, *« une exclusion de l'Irak signifierait un boycottage des Jeux par la Jordanie, le Yémen, la Palestine, ainsi que par plusieurs pays asiatiques décidés à ne pas mêler sport et politique »*. – *(AFP, Reuter.)*

La visite de M. Baker à Damas

Une convergence d'intérêts mais pas de normalisation totale

Le président Hafez el Assad devait se rendre, samedi 15 septembre, à Téhéran, au lendemain de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat américain James Baker, a indiqué un responsable américain.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

La convergence d'intérêts des Etats-Unis et de la Syrie dans la crise du Golfe ne saurait faire oublier les problèmes qui obèrent une normalisation totale des relations entre Washington et Damas, en particulier, la question du terrorisme. Tel est, en substance, le message qu'a voulu donner, vendredi 14 septembre, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, à l'issue d'un entretien de quatre heures trente avec le président syrien Hafez el Assad. Au cours d'une brève conférence de presse, tenue à l'aéroport en compagnie de son homologue syrien, M. Farouk el Chara, M. Baker a insisté à plusieurs reprises sur *« le réel problème que les Etats-Unis ont avec la Syrie à ce sujet »*, affirmant qu'il avait fait l'objet *« d'une discussion très approfondie »* qui, visiblement, n'a pas suffi à rapprocher les points de vues.

M. Baker a cependant insisté sur le but commun de Washington et de Damas : mettre fin à l'agression irakienne contre le Koweït. Il s'est félicité, à cet égard, de l'envoi de troupes syriennes supplémentaires en Arabie saoudite . Interrogé sur leur nombre, M. Chara s'est contenté d'affirmer que la Syrie n'avait pas fixé un plafond et que celui-ci dépendrait de l'Arabie saoudite. *« La Syrie*, a-t-il dit, *répondra positivement à toute demande de Ryad »* .

Dressant le bilan de ses conversations, M. Baker a encore dit que si la question du *« processus de paix israélo-arabe et l'importance de le faire avancer avait été longuement abordée au cours de ces entretiens, Damas et Washington sont d'accord sur le fait que celui-ci n'avait aucun lien et ne devait en avoir aucun avec la crise du Golfe »*. Une manière de rejeter une nouvelle fois la proposition avancée, il y a quelques semaines, par le président irakien.

Le problème du terrorisme

Tout en affirmant que la Syrie ne faisait pas ce lien, M. Chara a toutefois affirmé que, pour Damas, *« un retrait irakien inconditionnel et la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité paveraient certainement la voie, après, à un retait israélien des territoires arabes occupés. Le problème immédiat*, a-t-il ajouté, *est le retrait du Koweït et la restauration du gouvernement légitime, mais,. ensuite, si vous voulez une stabilité générale dans la région, vous devez travailler à un juste règlement du conflit israélo-arabe »*. Si la priorité est au règlement de la crise du Golfe, Damas entend bien, dans le même temps, rappeler aux Etats-Unis que les résolutions de l'ONU doivent s'appliquer aussi à Israël ; l'alliance conjoncturelle d'aujourd'hui ne lie donc pas la Syrie dans le futur.

A propos de la présence des troupes américaines en Arabie saoudite, qui pourrait faire problème si celle-ci devait se prolonger, M. Baker a déclaré qu'il avait *« dit clairement au président Assad que les Etats-Unis n'avaient ni l'intention, ni le désir d'établir des bases militaires permanentes dans la région et qu'aussitôt la crise du Golfe résolue les troupes américaines seraient rapatriées »* .

Sur le terrorisme en revanche, les divergences demeurent. En particulier, à propos de la présence à Damas du FPLP-CG (Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général) de M. Ahmed Jibril – fortement soupçonné par les Etats-Unis d'être l'exécutant de l'attentat contre le Boeing de la Pan Am à Lockerbie en décembre 1989. Interrogé sur le refus de Damas d'expulser M. Ahmed Jibril, M. Chara a répondu que *« la Syrie n'avait pas de preuve irréfutable de sa participation, mais qu'elle suivait de près cette affaire et que, s'il y avait une preuve évidente mettant en cause M. Jibril ou un quelconque groupe palestinien résidant à Damas, le gouvernement syrien prendrait les mesures nécessaires et que ceux qui étaient personnellement impliqués seraient traduits en justice »* .

Un rôle d'intermédiaire

Sur la question précise de la preuve, M. Baker a répondu *« que les Etats-Unis étaient en désaccord avec la Syrie sur la suffisance de preuves à apporter en matière d'attentat terroriste »*. M. Chara a tenu toutefois à réaffirmer que la Syrie, *« qui avait condamné à plusieurs reprises le terrorisme sous toutes ses formes – prises d'otages, détournements d'avions, etc... – ne saurait confrondre le terrorisme et la lutte légitime contre les forces d'occupation »*.

A propos des otages américains toujours détenus au Liban, M. Baker a affirmé que le président Assad ne lui avait pas laissé entendre qu'il s'attendait à des libérations prochaines. Cette question, ainsi que les menaces lancées par Téhéran contre les troupes américaines dans le Golfe et le respect de l'embargo par l'Iran, sont autant de sujets de préoccupations pour Washington. La Syrie, seule alliée arabe de Téhéran pendant la guerre irano-irakienne, voit aujourd'hui ses thèses triompher et pourrait voir enfin récompensé le rôle d'intermédiaire qu'elle a toujours cherché à jouer dans cette affaire entre l'Iran et le monde arabe d'une part, entre l'Iran et l'Occident d'autre part.

Venu s'assurer de la solidité de l'engagement syrien contre l'Irak dans son occupation du Koweït, M. Baker peut sans doute s'estimer satisfait d'une coopération qui, sur ce point, paraît complète. Mais si une amélioration conjoncturelle des relations syro-américaine peut en être attendue, rien ne permet d'assurer que celle-ci survivrait au choc dévastateur d'une guerre que la Syrie ne souhaite pas. *« Les Etats-Unis*, a souligné M. Baker, *ne peuvent avoir des liens étroits qu'avec les pays qui partagent les mêmes valeurs »*. La Syrie n'est pas, pour Washington, de ceux-là. Damas, de son côté, a conscience des limites d'une alliance qui pourrait très vite se heurter à l'obstacle d'une présence américaine trop pesante dans le monde arabe. Souhaitée par les deux parties, la coopération syro-américaine a plus que jamais ses limites dans l'intérêt que chacun des deux y trouve.

FRANÇOISE CHIPAUX

M. Gorbatchev a reçu à Moscou deux ministres israéliens

Les ministres israéliens des finances, M. Itzhak Modaï, et de l'énergie, M. Yuval Neeman, ont été reçus vendredi soir 14 septembre par le président Mikhaïl Gorbatchev, une rencontre exceptionnelle après vingt-trois ans de rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

Officiellement, les deux ministres sont à Moscou à l'invitation de la Chambre soviétique du commerce et de l'industrie. Le geste spectaculaire de M. Gorbatchev apparaît lié à la crise du Golfe. Le 4 septembre le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, relançait à Vladivostok l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, qui traiterait de l'agression irakienne au Koweït et, dans un deuxième temps, du conflit israélo-arabe. Il exprimait peu après sa volonté d'avoir des consultations *« y compris au niveau ministériel »* avec Israël. Jérusalem avait rapidement rejeté la proposition de conférence internationale, les Etats-Unis refusant pour leur part *« tout lien »* entre les deux questions. M. Chevardnadze doit avoir un entretien avec son homologue israélien à New-York à la fin du mois en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. Il l'avait déjà rencontré l'année dernière dans le même cadre. Cette fois cependant, une délégation de quatre hauts responsables du ministère israélien des affaires étrangères a eu vendredi des consultations préparatoires à cette rencontre au ministère soviétique à Moscou. C'est la première fois depuis vingt-trois ans qu'une délégation de ce genre est accueillie en URSS.

Les deux pays avaient repris progressivement des activités consulaires depuis deux ans, et Moscou se déclarait prêt à renouer diplomatiquement à condition d'une évolution de la position du gouvernement israélien sur la question palestinienne. L'URSS a reconnu la proclamation de l'Etat palestinien et élevé la représentation de l'OLP à Moscou au rang d'ambassade. (AFP.)

EUROPE

RDA : les archives de la Stasi

L'ancienne police politique suscite encore bien des remous

Le gouvernement est-allemand a annoncé, vendredi 14 septembre, que trois de ses dix-sept membres étaient accusés d'avoir été des collaborateurs de la Stasi. Parmi les trois ministres mis en cause, seul a été nommé le ministre de l'environnement et de l'énergie, M. Karl-Hermann Steinberg. Le premier ministre, M. Lothar de Maizière, a en outre retiré au ministre de l'intérieur, M. Peter-Michael Diestel, la responsabilité de la dissolution de l'appareil de l'ancienne police politique (Stasi).

BERLIN

de notre correspondant

« Pas d'unification Stasi-BND (1) *». « Les archives nous appartiennent »* : l'ancienne centrale de la police politique du régime communiste à Berlin-Est, sur la célèbre Normannenstrasse, se retrouve une fois de plus sous les feux de l'actualité. Depuis une semaine, le bâtiment renfermant les archives de la Stasi est occupé par une vingtaine de personnalités issues des mouvements d'opposition apparus à l'automne dernier lors des premières manifestations contre M. Erich Honecker et ses sbires.

Les protestataires, parmi lesquels se trouvent Barbel Bohley, le député Christine Grabe, le chanteur Wolf Biermann et plusieurs dirigeants de Neues Forum, réclament que ces archives – comme l'a expressément demandé le Parlement de RDA dans une loi votée en août dernier – restent, après la réunification, sous le contrôle des Lander est-allemands.

Le traité d'unification entre la RFA et la RDA, qui est examiné depuis le jeudi 13 septembre par les députés est-allemands, prévoit que les fameux dossiers de la Stasi seront gérés par le centre des archives fédérales de Coblence. Ils ne seraient plus accessibles pour personne, sauf nécessité dans le cadre d'enquêtes judiciaires. Du coup, Neues Forum dénonce le risque de voir ces dossiers, qui contiennent des renseignements de nature souvent très privée sur des dizaines de milliers de citoyens, être utilisés par toutes les polices et services de renseignement du futur Etat réunifié.

Les occupants de la Normannenstrasse, qui ont entamé le 12 septembre une grève de la faim pour appuyer leurs revendications, avaient appelé jeudi à une mobilisation dans les principales villes de la RDA et devant la Chambre du peuple à Berlin-Est. Leur appel n'a pas été entendu. A trois semaines de l'unification, les Allemands de l'Est observent avec scepticisme cette ultime tentative de prouver que l'esprit de l'automne dernier n'a pas tout à fait disparu.

La fébrilité qui régnait dans les couloirs du Parlement en disait long en revanche sur les frissons que les archives de la Stasi continuent de faire courir dans les milieux politiques. Le simple soupçon d'avoir été un informateur ou *a fortiori* un collaborateur de l'ancienne police politique peut être mortel pour toute personnalité. A chaque échéance électorale importante, plusieurs responsables, comme l'ancien président du Parti social-démocrate est-allemand, M. Ibrahim Böhme, en ont fait les frais, sans pour autant que leur « complicité » avec la Stasi ait été clairement démontrée.

Licenciements à la hâte

Après l'effondrement du régime communiste, la dissolution de la Stasi et d'autres services de renseignement a été menée dans une incroyable confusion sous la responsabilité de divers « comités de citoyens » plus ou moins autoproclamés ou de commissions d'enquête gouvernementales et parlementaires. Certains dossiers ont été détruits, comme ceux des renseignements militaires, d'autres ont pris une destination inconnue.

Au cours des deux dernières semaines, la presse a ainsi fait de nouvelles révélations sur la manière dont la Stasi avait placé ses « hommes » dans tous les centres de décisions importants, ministères, entreprises, universités, etc. Des listes de noms ont été rendues publiques, obligeant les responsables du gouvernement à licencier à la hâte quelques dizaines de collaborateurs qui avaient continué à exercer des fonctions, parfois importantes, dans l'administration.

Plusieurs membres du gouvernement sont en position difficile. L'ancien responsable de la commission parlementaire chargé de la dissolution de la Stasi, M. Werner Fischer, a accusé jeudi le ministre de l'environnement, M. Karl-Hermann Steinberg, d'avoir été une « taupe » de la police politique. Et le ministre de l'intérieur, M. Peter-Michael Diestel, tête de liste du Parti chrétien-démocrate dans le Land de Brandenbourg lors des élections régionales du 14 octobre, se voit accusé d'avoir protégé d'anciens responsables de la Stasi maintenus à des postes importants dans son ministère.

On comprend dans ces conditions les efforts déployés par les responsables du gouvernement pour ne pas envenimer les choses. Ils ont dernièrement accepté une discussion sur les modifications à apporter au traité d'Etat pour répondre aux préoccupations des mouvements d'opposition. Le secrétaire d'Etat, M. Gunther Krause, a annoncé que de nouvelles négociations seraient menées lundi 17 septembre à Bonn.

HENRI DE BRESSON

(1) Services de renseignement ouest-allemands.

L'URSS en route vers l'économie de marché

Suite de la première page

Comptant ou à crédit, collectivement ou individuellement, sous forme de baux de longue durée ou d'actions cotées en Bourse, *« pas cher »*, précise-t-on, mais *« pas gratuitement »* non plus, les Soviétiques pourront en effet acheter tout ce qui était, jusqu'à présent, censé leur appartenir.

Si le rythme prévu n'est pas modifié, un an et demi après l'adoption du projet 70 % de l'industrie et 90 % du commerce de détail et du bâtiment devraient avoir été, de cette manière, rétrocédés au futur secteur privé. Peut-être aura-t-on, d'ici là, freiné le mouvement mais on ne devrait, en revanche, pas traîner au démarrage puisqu'un marché des logements et parcelles de terre et terrains sera créé dans les premiers mois, qu'une soixantaine de grandes entreprises devraient se retrouver cotées en Bourse *« d'ici à la fin de l'année »* et que les banques, enfin, devraient être transformées, sous trois mois, en *« banques commerciales par actions »*.

Logiquement, ce passage au marché devrait s'accompagner d'une redistribution des cartes (de fait, déjà largement entamée) entre le pouvoir fédéral et les républiques. Libres désormais de disposer de leurs richesses propres, définissant elles-mêmes leur politique fiscale, et s'appuyant sur leur propre banque d'Etat, les républiques devraient créer, en acceptant le projet de réforme, un *« espace économique unique »* dans lequel elles garantiraient *« par une politique concertée »* la *« libre activité économique des entrepreneurs »* et *« défendraient le marché »*.

C'est dans ce cadre que sera définie, sur une base contractuelle, une propriété commune à l'Union, une propriété fédérale en d'autres termes, et que seront « déléguées » aux organes dirigeants de l'Union la définition et l'application d'une politique monétaire et financière concertée. Le pouvoir central sera également en charge de la défense, de la lutte contre la grande criminalité, de la *« politique économique internationale »*, des *« grands programmes »* d'importance fédérale, des transports, de l'énergie atomique, de la recherche fondamentale et de l'informatique. La banque d'Etat soviétique deviendra, en revanche, une *« réserve fédérale »* à la direction de laquelle seront représentées les banques d'Etat des quinze républiques.

Politiquement parlant, le retournement de situation qui est tenté là est fondamental puisqu'il s'agit d'essayer de reconstruire l'Union par le marché unique qui va se créer. Le message adressé aux républiques tentées par une sortie de l'URSS est en effet clair. Si elles ne faisaient pas partie de ce marché, elles n'y auraient pas accès et se priveraient par là de débouchés dans la mesure où l'immense Russie s'est déjà inscrite dans ce cadre. Autrement dit, pour les républiques qui se considèrent déjà comme indépendantes ou virtuellement indépendantes, le problème n'est plus de sortir mais d'entrer – ce que soutiennent, au demeurant, depuis deux ans, tous les nationalistes baltes en rappelant que l'annexion de leurs républiques n'a jamais eu de valeur légale.

On mesure là à quel point la question de l'indépendance des républiques soviétiques devient complexe puisque le mur n'étant plus là, elles ne peuvent plus – tout particulièrement dans le contexte du soutien international – dont bénéficie M. Gorbatchev – quitter un camp pour passer dans l'autre. La division politique du continent s'estompant, la géographie reprend ses droits et dessine naturellement ce qui l'était hier par la force.

C'est une autre communauté européenne que l'équipe de la perestroïka tente de construire sur les ruines de l'URSS, la différence étant que si la CEE est partie d'Etats indépendants unis par une volonté créatrice, le point de départ est ici un empire défunt et la rancœur historique.

Autant dire que rien n'est joué. Il faudra encore beaucoup de négociations et de tiraillements avant qu'on puisse y voir clair. Mais en acceptant, cet été, de fondre son propre projet et celui de M. Gorbatchev dans ce qui est devenu le plan Chataline, M. Eltsine a rendu un formidable service au président soviétique. Du coup la stratégie de M. Gorbatchev s'est en effet trouvée incarnée par le héros des radicaux, par un homme dont la popularité est immense non seulement en Russie mais aussi dans beaucoup d'autres républiques.

Tout le processus à venir en sera facilité – et cela d'autant plus que la coopération avec les pays capitalistes recevra un solide coup de fouet, politique avec une nouvelle diminution des dépenses militaires, et économique avec la cession en bail, pour exploitation, de gisement de matières premières.

Cette disposition explique sans doute largement l'enthousiasme des hommes d'affaires américains reçus jeudi 13 septembre par M. Gorbatchev qui leur a peut-être expliqué aussi que la liberté d'entreprendre assurera l'égalité des chances à chaque citoyen soviétique.

C'est en tout cas ce qu'on lit dans la synthèse de M. Aganbeguian.

BERNARD GUETTA

SUÈDE : 31[e] congrès à Stockholm

Le Parti social-démocrate face à une nouvelle crise de confiance

Le 31[e] congrès du Parti social-démocrate suédois (SAP) s'est ouvert samedi 15 septembre à Stockholm. A un an des élections législatives, le mouvement du premier ministre, M. Ingvar Carlsson, est au plus bas dans les sondages, qui ne le créditent que de 34 % des intentions de vote, soit 10 % de moins qu'aux élections de 1988.

STOCKHOLM

de notre correspondante

En ouvrant, samedi 15 septembre, le congrès de son parti, le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, a trouvé en face de lui trois cent cinquante délégués qui ne sont pas tous disposés à accepter ses explications à la crise et ses solutions pour y remédier. La tâche était plus facile il y a trois ans, lors du précédent congrès. Le chef du gouvernement avait à l'époque des raisons de pavoiser : l'économie suédoise se portait bien, le taux de chômage était faible (environ 1,5 %) et l'inflation relativement modérée.

Aujourd'hui, la situation s'est dégradée et ne fait même qu'empirer. Selon les prévisions des banques, le chômage pourrait atteindre 3 % en 1991. La hausse des prix vient de passer la barre des 11 % en rythme annuel, l'augmentation la plus forte depuis 1981. Quant à la croissance, elle est de moitié inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE.

Par ailleurs, le fossé ne cesse de se creuser entre les « classes » sociales dans une société qui voulait pourtant les abolir. La solidarité et une redistribution équitable des revenus, traditionnellement proclamées par le parti, sont mises à mal. Le secteur public ne cesse de se développer mais les services – la santé publique notamment – se dégradent. La grogne s'est installée dans les rangs sociaux-démocrates qui ne reconnaissent plus leur parti. *« C'est comme si l'on mettait le pied dans des sables mouvants. Nous ne savons pas comment nous en sortir. Nous remettons en question ce que nous avons toujours défendu et nous ne sommes pas en mesure de formuler de nouvelles solutions »*, confiait à un quotidien, M. Kent Carlsson, des Jeunesses socialistes (SSU).

La politique énergétique devrait constituer l'autre pièce maîtresse de ce congrès. Les délégués devront se prononcer sur le plan de démantèlement de deux des douze réacteurs nucléaires. C'est sur cette question que le SAP apparaît le plus divisé. Si le ministre de l'environnement, M[me] Birgitta Dahl, y est résolument attaché, le premier ministre, lui, s'inquiète des conséquences du choix anti-nucléaire fait par le gouvernement en 1988. Quant à M. Stig Malm, patron de la puissante centrale syndicale LO, il serait plutôt hostile à la fermeture de deux réacteurs à un moment où la Suède a besoin de toutes ses ressources pour sortir de l'ornière.

FRANÇOISE NIÉTO

PROCHE-ORIENT

Selon le gouvernement israélien

Les révélations sur le Mossad sont un « fatras de mensonges »

M. Avi Pazner, porte-parole du premier ministre israélien, a qualifié vendredi 14 septembre de *« fatras de mensonges »* le livre *By Way of Deception* (Par la ruse) rédigé par un ancien agent du Mossad, les services secrets d'Israël (*le Monde* du 15 septembre). *« L'auteur a mêlé quelques rares faits exacts aux produits de son imagination*, a déclaré M. Pazner. *Il n'a été employé que moins de deux ans par le Mossad dans un rôle subalterne et n'a pu avoir accès aux informations dont il prétend révéler la teneur. »* Pour sa part, le général de réserve Meir Amit, ancien chef du Mossad entre 1963 et 1968, a estimé que les *« quelques informations exactes publiées dans le livre servent uniquement à accréditer les fausses accusations portées par son auteur »*.

Ce dernier, Victor Ostrovsky, accuse le Mossad d'avoir été au courant des préparatifs d'attentats de l'automne 1983 à Beyrouth contre les contingents français et américain de la force multinationale, mais de n'en avoir rien dit pour laisser se détériorer les relations entre les Etats-Unis et les pays arabes. – *(AFP.)*



AMÉRIQUES

COLOMBIE

Une missionnaire suisse tuée par l'armée

Une missionnaire de cinquante-quatre ans, Mme Hildegard Feldmann, appartenant à la communauté suisse les Missionnaires de Bethleem, a été tuée le 9 septembre dans le département de Narino, au sud de la Colombie, alors qu'elle se trouvait dans un hôpital de campagne. Selon la communauté, elle aurait été victime d'une attaque de l'armée, qui aurait fait trois autres tués. Selon le commandant de l'unité basée à Cali, elle aurait été atteinte par une balle perdue au cours d'un engagement entre l'armée et les guérilleros des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, communistes).

D'autre part, six journalistes – cinq Colombiens et le correspondant allemand de plusieurs publications européennes – auraient été enlevés et se trouveraient entre les mains du cartel de Medellin, selon le quotidien *El Tiempo*, de Bogota. . Ils étaient partis interviewer le prêtre espagnol Manuel Perez, chef du mouvement de guérilla ELN (Armée de libération nationale), lorsqu'ils seraient tombés entre les mains des trafiquants.

Enfin, trois « extradables » réclamés par les Etats-Unis, Jaime Rodriguez Duque, Efrain Rodriguez Puente et Victor Rodriguez, ont été capturés vendredi 14 septembre. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

M. De Klerk a présenté à M. Mandela un plan contre le terrorisme

Le président Frederik De Klerk a présenté, vendredi 14 septembre, au vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, un *« plan d'ensemble »* pour stopper la vague de tueries qui ensanglante Johannesburg et découvrir l'identité des responsables de ces massacres. *« Il y a des forces qui ne désirent pas que des négociations pacifiques réussissent »*, a rappelé le président De Klerk.

De son côté, M. Mandela a affirmé que la position du gouvernement avait évolué. Selon le dirigeant de l'ANC, le président De Klerk admet désormais qu'il ne s'agit plus d'une violence de nature ethnique, ni même d'une guerre entre l'ANC et l'Inkatha. *« Il y a une main cachée que le gouvernement entend mettre au jour »*, a souligné M. Mandela. Les récentes attaques de gangs et autres attentats perpétrés à Johannesburg (*le Monde* du 15 septembre), marquent le *« début »* d'un phénomène similaire à celui de la Renamo au Mozambique, a-t-il précisé. Il a même laissé entendre que des membres de ce mouvement de guérilla mozambicain pouvaient avoir été utilisés pour commettre les tueries, œuvres, a-t-il dit, de *« professionnels »*. Vendredi, une nouvelle attaque a eu lieu dans un train de banlieue à Johannesburg. Quinze passagers, tous Noirs, ont été blessés. – *(AFP, AP.)*

EN BREF

□ **VIETNAM : Le général Giap invité à Pékin.** – Hanoï a annoncé, vendredi 14 septembre, que le général Vo Nguyen Giap se rendra en Chine *« à l'invitation du Comité d'organisation des Jeux asiatiques »*, qui s'ouvrent le 22 septembre à Pékin. Le vainqueur de Dien-Bien-Phu, qui a rang de vice-premier ministre, sera la personnalité vietnamienne la plus importante à se rendre en Chine depuis le conflit sino-vietnamien de 1979. (AFP).

□ **PHILIPPINES : retrait graduel américain.** – Selon le *Washington Post* du vendredi 14 septembre, qui cite des responsables de l'administration et des membres du Congrès américains, les Etats-Unis vont amorcer un retrait graduel des bases de Clark et de Subic-Bay. La négociation du renouvellement du bail de ces bases, qui espire le 16 septembre 1991, va reprendre dans les prochains jours. – *(AFP, UPI.)*

□ **GRÈCE : Mauricio Follini ne sera pas extradé.** – Le ressortissant italien Mauricio Follini, ancien militant des Cellules révolutionnaires, proches des Brigades rouges, soupçonné par les autorités de son pays d'être un terroriste, ne sera pas extradé et sera libéré dans les plus brefs délais. La cour d'appel d'Athènes a justifié sa décision en estimant que la nouvelle demande d'extradition des autorités italiennes était *« inacceptable, car fondée sur de vieux éléments »*. Mauricio Follini avait été arrêté le 2 août à Athènes. L'Italie le soupçonne d'attaques de banques et de séquestrations de personnes. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : arrestation de plusieurs parlementaires albanais du Kosovo.** – Plusieurs parlementaires albanais de souche du Kosovo ont été arrêtés, vendredi 14 septembre pour *« délit de mise en péril de l'intégrité territoriale de la Serbie et de la Yougoslavie »*. Ces parlementaires, dont le nombre n'a pas été précisé, figuraient parmi les cent onze députés de l'Assemblée locale du Kosovo, dissoute le 5 juillet par sa république de tutelle, la Serbie, qui ont adopté *« illégalement et clandestinement »*, jeudi 13 septembre, à Kacanik, une *« Constitution de la République du Kosovo »* (*le Monde* du 15 septembre). – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : nomination de trois nouveaux ministres.** – La Diète a accepté, vendredi 14 septembre, les nominations proposées par le chef du gouvernement, M. Tadeusz Mazowiecki, de trois nouveaux ministres : MM. Janusz Belinski, cinquante et un ans, un des fondateurs de Solidarité rurale, à l'agriculture, Jerzy Slezak, député du Parti démocratique, aux télécommunications, et Waldemar Kuczynski, chef des conseillers économiques du premier ministre, qui sera chargé de la privatisation. – *(AFP.)*

□ **LIBERIA : Prince Johnson affirme s'être emparé du palais présidentiel.** – Selon la BBC, le rebelle Prince Johnson a affirmé, vendredi 14 septembre, qu'il s'était emparé du palais présidentiel de Monrovia et qu'il détenait *« en otages »* une soixantaine de soldats de la force ouest-africaine d'interposition, pour obliger celle-ci à mener une action *« plus décisive »* dans la capitale libérienne. – *(AFP.)*

□ **COMORES : un mercenaire français inculpé.** – Un mercenaire français, Jean-Paul Guerrier (alias capitaine Siam), a été inculpé d'assassinat, jeudi 13 septembre à Paris, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de l'ancien président Ahmed Abdallah, a-t-on appris vendredi de source judiciaire. Jean-Paul Guerrier se trouvait aux côtés de Bob Denard et d'un autre mercenaire au moment où le chef de l'Etat a été abattu dans son bureau à Moroni, le 26 novembre 1989.

□ **TOUAREGS : nouvelle attaque contre un poste militaire.** – Selon des sources informées, le poste militaire d'Abaybara (Mali) aurait subi, le 11 septembre, une nouvelle attaque de rebelles touaregs. Les autorités nigériennes ont démenti, vendredi 14 septembre, que les populations nomades soient menacées d' *« extinction »*, comme l'avait déclaré la veille le Parlement européen à propos du Niger et du Mali. Le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, actuellement en visite au Niger, devrait arriver dimanche au Mali.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les révélations sur le Mossad ... « fatras de mensonges »

AMÉRIQUES

Une missionnaire suisse tuée par l'armée

AFRIQUE

M. De Klerk a présenté à M. Mand... un plan contre le terrorisme

POLITIQUE

Limoges s'endormait lentement

Suite de la première page

Monopole d'un homme sur une ville tout d'abord. En trente-quatre ans, la ville a beaucoup changé. Le secteur de la porcelaine, progressivement restructuré autour de Haviland et de Bernardaud, a, peu à peu, cédé la place à la construction électrique du groupe Legrand, un poids lourd de taille européenne. La ville s'est aussi dotée d'une université performante et de laboratoires de recherche réputés, notamment en biotechnologie, dans le secteur des céramiques industrielles et dans celui des télécommunications. Il lui manque cependant un tissu d'industries de pointe qui puissent absorber une main-d'œuvre de qualité.

La cité a changé, mais au rythme de Louis Longequeue, sans bruit, sans précipitation. Vieux maire d'une ville vieille et enclavée, actionnaire important du *« Popu », le Populaire du Centre*, quotidien favorable à la majorité municipale (que des mauvaises langues, dans l'opposition, comparent ironiquement à la *Pravda*), il faisait corps avec Limoges. Nul, pas même parmi ses amis, ne nie cependant *« le lent endormissement »* des dernières années. Comme l'indique l'un d'eux : *« L'image d'éternité finit par être pesante. »* Le bimillénaire de la fondation de Limoges (*« bide-millénaire »* selon un conseiller « Vert », M. Jean-Louis Ranc) a été bien terne. Le projet de technopôle avance peu, l'aménagement du centre-ville tarde. La dernière élection municipale a aussi montré que la ville attend un « communicateur ».

« Il y a un effet-image à remonter, et cela ne va pas être facile. Quand Mitterrand est venu en 1982, on n'avait évidemment rien trouvé de mieux à la télévision que d'illustrer le reportage en montrant un attelage de bœufs alors qu'il n'y en a pas deux en Haute-Vienne », proteste M. Jean-Claude Peyronnet, président du conseil général. Les Limougeauds développent volontiers une douce paranoïa et bannissent souvent le terme « limoger » de leur vocabulaire (1). M. Rodet a bien reçu le message et ne veut pas être seulement *« le bon gars qui serre les paluches »*.

« Nous sommes petits »

Monopole d'une ville sur une région ensuite. *« En théorie, qui tient Limoges tient le département et la région »*, juge en connaisseur M. Daniel Nonaille, vice-président de la région Limousin. Mais quelles seront les relations entre M. Rodet et M. Savy, président de la région, après le combat qu'ils se sont livrés pour l'hôtel de ville ? De fait, Limoges et sa périphérie écrasent le Limousin de tout leur poids, démographique et économique. Le budget de la ville est légèrement supérieur à celui du conseil général de la Haute-Vienne et dépasse largement celui de la région, où l'on se bat surtout contre la désertification, en développant la filière bois et celle des minéraux.

Pour de nombreux responsables, l'avenir passe par l'ouverture à l'ouest, traditionnelle, vers le Poitou-Charentes et les villes de La Rochelle, d'Angoulême, de Niort et de Poitiers. En matière de désenclavement ferroviaire, les mêmes prônent un simple arrimage à l'arc atlantique du TGV, plutôt qu'un tracé plus ambitieux, mais plus incertain, reliant Paris, Limoges, Toulouse et l'Europe du Sud. *« Nous sommes petits. Que la Catalogne et ses 13 millions d'habitants attirent, cela se conçoit. Le Limousin, avec sept cent mille habitants, ne peut pas en dire autant »*, tranche M. Rodet.

. Monopole enfin d'un homme sur un fief socialiste où les patrons porcelainiers se sont longtemps entendus à merveille avec la municipalité pour empêcher toute implantation industrielle synonyme d'agitation sociale pour les uns, et de poussée communiste pour les autres. Seule la personnalité de M. Longequeue pouvait faire coexister sur une seule liste les *frères ennemis socialistes*, les communistes orthodoxes et les amis « reconstructeurs » de M. Marcel Rigout.

Aujourd'hui, les communistes, quelle que soit leur chapelle, tirent la sonnette d'alarme. *« Attention, Limoges glisse peu à peu à droite. Les traditions s'effritent »*, s'inquiètent M. Bernard Ebenstein et Mme Ellen Constans. Le chef de file de la droite, M. Michel Bernard, tempère ce pessimisme alimenté par le difficile scrutin municipal de 1989. *« La ville de Limoges reste majoritairement une ville de gauche. Qu'on tente d'inverser la tendance, que l'on suscite des vocations, soit, mais il est difficile de faire plus »*, réplique-t-il à ceux qui critiquent son manque de pugnacité.

Que l'opposition manque de chefs de file, cela n'est pas douteux. Les candidats ont été rares depuis la tentative de parachutage de M. Pierre Mazeaud, sous l'étiquette UNR (gaulliste), pour la campagne municipale de 1965. M. Jacques-Michel Faure, un des responsables du Cercle Saint-Pierre, fleuron sportif de la ville et du basket français, serait sur les rangs. Il ne s'engagera certainement pas plus en avant sans l'appui des industriels, qui ont toujours fait défaut. *« On ne base pas une carrière politique sur une équipe de cinq hommes, même s'ils sont grands »*, ironise un socialiste.

« La vitesse supérieure »

Une guerre feutrée oppose par ailleurs la mairie au président de la chambre de commerce et d'industrie du département, M. Jean-Marie Brachet, qui, à trop vouloir *« passer la vitesse supérieure »*, fait preuve, malgré ses dénégations, d'un activisme que les socialistes jugent suspect. *« Pendant longtemps on présentait avant tout Limoges comme la ville du congrès fondateur de la CGT, en 1895. Vous pensez comme c'est attractif pour des chefs d'entreprise ! »*, soupire M. Brachet.

En un siècle, la mairie de Limoges n'aura été occupée, pour ainsi dire, que par deux maires, Louis Longequeue et son prédécesseur, Léon Betoule, qui totalisent à eux deux soixante et onze ans de mandat. M. Rodet serait bien avisé de profiter de l'état de grâce dont bénéficie tout nouvel arrivant. Après ces dernières années d'*« endormissement »*, un élan s'impose. *« Limoges ne supporte pas les gestions à la hussarde »*, dit-on. Il faudra peut-être qu'elle s'en accommode, faute de perdre définitivement son modeste rang.

GILLES PARIS

(1) Le général Joffre plaça en résidence à Limoges, « limogea », en septembre 1914, cent trente-quatre officiers généraux jugés incapables.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Les voies de la sagesse

COMMENT fait-on de la politique en France ? En évoquant, au soir de leur vie, les heureux parcours qui les ont menés dans ce monde étrange, Robert Fabre et Hector Rolland satisfont, chacun à sa façon, la curiosité que suscite toujours l'action politique et se prêtent à une interrogation qui n'appelle pas – pas encore – de réponse générique. Leurs carrières sont exemplaires, pour des raisons comparables et opposées, d'une réalité démocratique qui suppose la plus grande diversité dans la sélection de ses représentants. Exemples à prendre en considération alors que les filières du recrutement politique tendent à s'uniformiser et, par là même, à s'appauvrir sociologiquement.

Robert Fabre et Hector Rolland, s'ils ne prétendent pas aux premiers rôles de la scène politique, *s'y sont* cependant distingués suffisamment pour émerger du gros de la troupe et se faire connaître au plan national. Il n'est pas si facile de passer de la notoriété locale à une plus large célébrité.

Robert Fabre a atteint une *forme de consécration rare* en devenant membre du Conseil constitutionnel. Auparavant, ce député de l'Aveyron, porté à la *présidence* du *Mouvement* des radicaux de gauche, s'était fait connaître comme l'un des signataires du programme commun de la gauche, puis comme celui qui avait spectaculairement rompu avec le Parti communiste en 1977, avant d'être nommé médiateur, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, et d'entrer au Conseil constitutionnel, sous celle de François Mitterrand. C'est, typiquement, un de ces républicains, hommes de dialogue et de compromis, ou de juste milieu, dont les inclinations ne s'éloignent jamais trop du centre, dès lors que les contraintes de la vie politique ne les forcent pas à s'enfermer dans un camp.

Hector Rolland, élu député gaulliste de l'Allier en 1968, après un galop d'essai en 1967, s'est rapidement acquis une célébrité parlementaire grâce à son franc-parler et au rôle qu'il a joué dans la révolte des députés de base de la majorité *« silencieuse »* de l'époque. Retiré de la vie politique active, il égrène aujourd'hui, avec la même truculence ses *« souvenirs dérangeants d'un godillot indiscipliné »*.

Par-delà leurs différences de sensibilité politique et de tempérament, les deux hommes ont en commun d'avoir investi dans l'engagement politique plus de bon sens et de valeurs familiales et culturelles que de représentations idéologiques : l'un incarne ce qu'il reste de l'humanisme aux couleurs du radicalisme ; l'autre un gaullisme sentimental marqué à droite. Tous deux ont conservé simplicité et naturel, ce qui ne leur interdit pas de s'émerveiller du chemin qu'ils ont parcouru, tant il est vrai qu'une carrière politique accomplie satisfait d'abord un besoin de reconnaissance sociale.

Un autre trait commun à ces deux vocations pour les affaires publiques est que leurs héros obscurs ont commencé par asseoir leur réussite dans leurs professions respectives. Robert Fabre, issu d'une dynastie de pharmaciens de Villefranche-de-Rouergue, a dirigé l'officine grand-paternelle, à la suite de son père, avant de renouer, à plus de trente-cinq ans, avec une autre inclination familiale : la politique municipale dans le camp des *« rouges »*, c'est-à-dire des radicaux-socialistes par rapport aux conservateurs monarchistes. Ainsi peut-il noter que *« le clan Fabre a occupé la mairie de Villefranche pendant un demi-siècle entre 1884 et 1983 »*.

Cependant, le pharmacien et maire de Villefranche aurait pu continuer de passer à côté de l'histoire s'il n'avait pas été ce notable radical, porté à la tête d'un mouvement devenu marginal, mais à un moment où la gauche divisée et en quête d'unité avait besoin de toutes ses marges. Cela est raconté avec bonhomie dans *Quatre grains d'ellébore*. L'auteur ne prétend pas donner de leçons : *« J'ai moi-même participé au gymkana électoral, collaboré à l'élaboration de programmes irréalistes, succombé parfois à la démagogie,* écrit-il. *Reconnaître ses erreurs passées m'autorise seulement à souhaiter que d'autres ne les perpétuent pas. »*

Hector Rolland ne se réclame pas d'une tradition familiale puisqu'il est enfant de l'Assistance publique. Son parcours n'en a que plus de mérite. Il a commencé par mettre toute son énergie qui, d'évidence, est grande, dans la réussite de sa vie familiale et professionnelle. Après que cet autodidacte eut basculé avec la même ardeur dans l'action politique, on le vit s'affirmer comme un gaulliste pompidolien, attaché aux valeurs de l'effort, de la famille et de la patrie, et comme un député porté à dire haut et fort à la tribune, ou devant des journalistes, ce qui se murmure dans les travées entre collègues. On retrouve dans son livre les jugements à l'emporte-pièce et la truculence qui l'avaient distingué des autres sans-grade, au risque d'indisposer les leaders de la majorité et les gouvernants. Il n'hésite pas à confirmer certaines de ses opinions sur les *« grands » – ou prétendus tels –* de la politique qu'il a fréquentés. Il révèle qu'il a fait voter au premier tour pour un adversaire *communiste afin qu'il distance le* candidat socialiste qui aurait été plus dangereux au second tour ; il raconte comment, au cours *d'un déjeuner présidé* par Edgar Faure, il a confié tout le mal qu'il pensait de ce personnage à sa voisine qui se révéla être, avec *beaucoup d'élégance,* Lucie Faure. Hector Rolland a pleuré quand Jacques Chirac lui a annoncé en mai 1974 qu'il allait *devenir ministre, et il a pleuré* encore quand il a appris que cette promesse ne serait pas honorée.

Cet *« empêcheur de magouiller en rond »* a joué un rôle indispensable au fonctionnement de toutes les instances humaines et, en particulier, celles de la politique. Il faudra toujours des Hector Rolland et des Robert Fabre, pour ne citer que ces deux-là, dans un milieu qui a tendance à se renouveler en recrutant dans le sérail...

Hector Rolland se complaît à versifier ses coups de colère et ses moqueries et s'autorise à parler de lui à la troisième personne, au point d'assurer que Spartacus, surnom qui lui avait été donné parce qu'il avait conduit *« la révolte des esclaves »* au Palais-Bourbon, est devenu, avec l'âge, Cincinnatus ! Nous voici donc avec deux sages, l'un, Robert Fabre, institutionnalisé, l'autre resté brut de décoffrage.

► ***Quatre grains d'ellébore,*** **par Robert Fabre. Ramsay, 288 pages, 120 F.**

► ***Souvenir dérangeants d'un godillot indiscipliné,*** **par Hector Rolland. Albin Michel, 215 pages, 85 F.**

Le plan national pour l'environnement

Les Verts demandent à être entendus par une commission parlementaire

Dans une lettre adressée, le 13 septembre, au président de l'Assemblée nationale, les Verts demandent à être entendus par une commission de l'Assemblée nationale avant le débat d'orientation – prévu le 9 octobre – sur le plan national pour l'environnement.

Les Verts sont favorables à la création d'un *« vrai ministère de l'environnement »*, doté de services décentralisés dans les régions et les départements. Ils préconisent la formation d'un corps spécifique, pour éviter qu'au sein de l'administration *« les mêmes fonctionnaires soient à la fois responsables des projets de développement et de la protection de l'environnement »*. Ils s'inquiètent également du projet de fusion de l'Agence pour la qualité de l'air (AQA) et de l'Agence nationale pour la récupération des déchets (ANRED) sous la houlette d'un troisième établissement, plus puissant : l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME). *« La création d'une grande agence nationale de l'environnement peut permettre un effet d'annonce, mais elle risque d'aboutir à une confusion d'objectifs »*, affirme M. Brodhag.

En matière d'environnement, les Verts souhaitent *« des lois peu nombreuses mais claires, qui doivent faire appel le moins possible à des décrets d'application »*. Pour expliquer cette position, ils rappellent que la loi sur l'eau datant de 1964 souffre toujours dans son application de l'absence d'un décret prévoyant des sanctions pénales à l'égard des pollueurs.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 14 septembre 1990 :

UN DECRET

– N° 90-810 du 10 septembre 1990 fixant la réglementation du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale;

DES AVIS

– Relatifs à l'homologation de matériaux et éléments de construction en fonction de leur comportement au feu.

COMMUNICATION

Le premier numéro de « Caractères » sur Antenne 2

L'écoute plus que l'aisance

Pour le premier numéro de la nouvelle émission littéraire d'Antenne 2, « Caractères », Bernard Rapp, vendredi 14 septembre, n'avait pas précisément choisi la facilité. Cinq jeunes romanciers, dans un décor de solide librairie, moins stylisé que celui d'« Apostrophes », cinq inconnus dont *le nom* et *la célébrité* ne pouvaient guère servir d'abri ou de faire-valoir à l'animateur.

Bernard Rapp s'exposa donc, intimidé, la gorge un peu nouée, aussi visiblement ému que ses invités. Il fallut attendre son dialogue avec Jean Rouaud, auteur d'un surprenant et magnifique premier roman, *les Champs d'honneur* (Editions de Minuit, voir « le Monde des livres » du 14 septembre), pour que cette émotion trouve un motif moins circonstanciel. L'image a parfois cette faculté de montrer un peu plus que la simple surface d'une apparence...

Il serait déplacé et injuste de porter un jugement sur cette seule première prestation. L'aisance, la maîtrise médiatique – celles auxquelles Bernard Pivot *était parvenu*, – sont assurément, en ce domaine, des qualités enviables, qui assurent la réussite d'un spectacle. Elles ne valent cependant pas l'attention, l'écoute et le respect de la parole, jusque dans ses hésitations ou ses tremblements. Ce premier numéro de « Caractères » permet d'espérer que ces valeurs, qui ont été manifestes au cours de l'émission, ne seront pas bradées.

PATRICK KÉCHICHIAN

EN BREF

□ **Le CSA demande de signaler l'utilisation des images d'archives.** – Constatant que certaines chaînes utilisaient des images d'archives sans en avertir les téléspectateurs, le CSA rappelle, dans un communiqué, que ces images doivent être accompagnées d'un *« avertissement approprié »* dans les émissions d'information. *Toute pratique contraire*, estime le CSA, risque de *« contrevenir au principe de l'honnêteté de l'information »*. Depuis le début de la crise du Golfe, beaucoup de chaînes dans l'impossibilité d'obtenir des images de Bagdad, ont recours aux images d'archives.

□ **Financement de l'audiovisuel : la SODETE prend le contrôle de l'UFCA.** – La Société pour le développement de la télévision *(SODETE) vient de prendre le* contrôle à 100 % de l'Union pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel (UFCA). L'opération permet à la SODETE de revendiquer la première place sur le marché du financement de la production audiovisuelle, avec 40 % du marché du financement de la production *cinématographique* et 27 % de celui de la production télévisuelle, selon le nouveau président des deux sociétés, M. Pierre-François Racine, ancien directeur général de la CNCL. Désormais contrôlée à égalité par la banque Worms, la BNP et Parthéna Investissement du groupe Suez (un tiers chacun), la SODETE est également *présente sur le marché du financement* du matériel audiovisuel grand public et professionnel ainsi que sur celui de la prestation de services par le biais de sa filiale Télé-Europe. Elle est enfin présente dans le capital de TF 1 et M 6.

□ **Le sommet franco-allemand devrait officialiser la diffusion d'Antenne 2 par satellite.** – Au cours du sommet franco-allemand qui débute lundi 17 septembre à Munich, devrait être officialisée la future diffusion d'Antenne 2 sur les satellites TDF 1-TDF 2. Le *désistement attendu de la chaîne* germanophone Première (Canal Plus Allemagne) devrait permettre au gouvernement de faire jouer son droit de préemption en faveur de la chaîne publique. C'était une des conditions posées par la RFA pour confirmer son engagement en faveur de la norme D2-MAC et de la *télévision haute définition* européenne, qui devrait faire l'objet d'annonces lors de ce sommet (*le Monde* du 13 septembre).

MÉDECINE

Un rapport non publié de l'OMS

Les effets de la pollution atmosphérique sur la santé des Européens

GENÈVE

de notre correspondante

Un rapport consacré aux effets nocifs de la pollution de l'air en Europe sur la santé, rédigé par un groupe d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'intention d'un organe spécialisé de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE/ONU), devait rester confidentiel, mais quelques données ont filtré.

L'étude de l'OMS porte sur quatre situations appelées par les experts *« épisode d'été », « épisode d'hiver », « exposition de longue durée dans les zones urbaines »* et *« exposition de longue durée à des polluants multiples »*. Dans la plupart des cas, la pollution de l'air a pour source l'activité humaine : établissements industriels, chauffage domestique, incinération des *ordures et circulation automobile*. L'estimation des effets produits est souvent plus d'ordre qualitatif que quantitatif.

En été, la pollution augmente, principalement sous l'influence du soleil par temps lourd et vent faible. Il se forme alors des concentrations importantes d'ozone. L'effet le plus immédiat est une forte concentration de cette substance provoquant des difficultés pour la respiration. C'est un symptôme annonciateur d'une inflammation du poumon qui, précisent les experts, risque de devenir chronique et irréversible si l'exposition se répète.

Pneumonies et cancers

En hiver, la pollution est caractérisée par de fortes concentrations de bioxyde de soufre durant les périodes de changement de temps et de vent relativement faible. Elle peut provoquer des affections pulmonaires aiguës auxquelles seront particulièrement sensibles les personnes souffrant d'asthme ou celles atteintes d'une maladie cardio-vasculaire.

Les polluants peuvent en outre affecter les fonctions immunitaires et le système nerveux et se révèlent particulièrement nocifs pour les femmes enceintes.

Enfin, lors de l'exposition prolongée à des polluants multiples (le rapport vise ici des métaux lourds tel que l'arsenic, le mercure, le plomb et le cadmium, ce dernier contenu dans le tabac étant doublement toxique chez les fumeurs), ceux-ci se déposent sur le sol et les récoltes et pénètrent dans l'organisme par inhalation ou par l'alimentation. Leur action peut être également cancérigène.

Seule note encourageante du rapport : la réduction de la teneur en plomb des carburants dans certains pays a eu déjà pour effet la diminution de ce métal dans l'atmosphère et, par conséquent, dans les denrées alimentaires, d'où une moindre concentration de ce métal dans le sang relevée grâce à des enquêtes effectuées au sein de la Communauté européenne. Les autres pays, concluent les experts, devraient mettre à profit cet exemple. A condition d'être informés sur les conséquences immédiates de la pollution sur la santé, comme y aiderait la diffusion par l'ONU d'un rapport de cette nature.

ISABELLE VICHNIAC

D'après une étude épidémiologique américaine

La proximité d'installations nucléaires n'accroîtrait pas le risque de cancer

Une étude rendue publique, vendredi 14 septembre, par le département fédéral américain de la santé, n'a pu mettre en évidence aucune preuve concluante d'un accroissement du risque de cancer pour les personnes vivant à proximité d'installations nucléaires américaines.

Avant d'arriver à cette conclusion, le National Cancer Institute américain a comparé le taux de mortalité pour seize types différents de cancer, dont la leucémie, dans 107 comtés abritant des installations nucléaires civiles ou militaires sur leur territoire ou qui en sont proches, et 292 autres comtés qui n'en possèdent pas. Les auteurs de cette étude, qui a duré deux ans, ont étudié en outre 900 000 cas de décès par cancer entre 1950 et 1984, dans les 107 comtés « nucléarisés ».

« D'après les données que nous avons obtenues, aucun élément convaincant ne permet de mettre en évidence un accroissement quelconque du risque de mortalité par aucun des différents cancers que nous avons étudiés, pour les personnes vivant à proximité des installations nucléaires », a affirmé M. John Boice, chef de la branche « épidémiologie des radiations » au National Cancer Institute, et l'un des quatre auteurs de ce travail.

Ces derniers précisent cependant dans leur étude que ces résultats n'excluent pas la possibilité de conséquences des radiations pour la santé des populations sur des zones de surface réduite, à proximité immédiate des installations. Un rapport récent du département à l'énergie américain mettait ainsi en évidence des conséquences significatives de la pollution radioactive pour les personnes vivant près du site nucléaire militaire de Hanford. Par ailleurs, ajoutent-ils, certains cancers se déclarant plus de dix ans après l'exposition à un agent cancérogène, une marge d'incertitude existe pour les installations nucléaires les plus récentes.

Le département de la santé n'a rendu public qu'un résumé de cette étude dont l'ensemble devrait être publié dans les jours qui viennent. – *(UPI.)*

Le traitement du sida

L'OMS émet des réserves sur l'efficacité du Kemron

Alors que l'utilisation du Kemron se développe dans certains pays d'Afrique, l'Organisation mondiale de la santé a tenu à faire une mise au point sur l'efficacité de ce médicament dans le traitement du sida. Le Kemron reste *« un médicament expérimental dont l'intérêt dans le traitement de l'infection par le virus HIV ou le sida n'est pas encore prouvé »*, a estimé l'OMS à l'issue d'une réunion d'experts, les 3 et 4 septembre, à Genève.

Fabriqué à partir de faibles doses d'interféron alpha, une substance naturellement produite par l'organisme notamment en cas d'infection virale, le Kemron doit son succès à la diffusion des résultats d'une expérimentation menée par l'Institut de recherche médicale du Kenya sur 200 personnes. Publiée dans l'édition de juillet de *l'East African Medical Journal*, l'étude indique qu'après dix semaines de traitement par voie orale à partir de faibles doses d'interféron alpha, l'état de la plupart des malades, ainsi que leur résistance à des infections secondaires, s'étaient notablement améliorés. A l'heure actuelle, remarque l'OMS, *« les résultats de cette étude n'ont pu être reproduits »*. D'autre part ajoute l'organisation, *« il faut souligner le fait que rien n'indique que ce traitement puisse offrir une quelconque protection contre l'infection par le virus HIV lui-même »*. Jusqu'à présent, soulignent les experts de l'OMS, les études dont les résultats ont fait l'objet d'analyses complètes étaient de type « non contrôlées », c'est-à-dire qu'elles comprenaient uniquement un groupe de patients recevant le traitement expérimental et pas de groupe « témoin » recevant un placebo.

Depuis quelque temps, certains spécialistes s'inquiètent d'une distribution du Kemron par des circuits parallèles qui conduirait à une utilisation sans aucune logique de ce médicament.

□ **Vol et destruction du dossier médical des victimes de Tchernobyl.** – Des adolescents ont volé et effacé des disquettes informatiques sur lesquelles étaient consignés les dossiers médicaux d'un demi-million de personnes contaminées après la catastrophe de Tchernobyl, rapporte l'agence Tass. Les jeunes voleurs, qui s'étaient introduits à l'Institut de recherches de Minsk sur le traitement des radiations, ont été arrêtés. Les experts tentent de sauver ce qui peut l'être sur les disquettes. – *(Reuter.)*

SPORTS

□ **FOOTBALL : match nul entre Nice et Monaco.** – En match avancé de la neuvième journée du championnat de France de football de première division, l'OGC Nice et l'AS Monaco ont fait match nul (0-0), vendredi 14 septembre, à Nice. Un résultat qui fait l'affaire des deux équipes : les Niçois restant en effet invaincus sur leur terrain, tandis que les Monégasques prennent un nouveau point à l'extérieur. Et surtout prouvent leur excellente forme à quelques jours de leur rencontre de coupe de l'UEFA, face au club néerlandais de Roda JC.

JUSTICE

Des méthodes peu appréciées par la justice lyonnaise

Faux trafiquants et vrais douaniers

Le 6 juin, à Lyon, l'administration des douanes saisissait 1 tonne de résine de cannabis *et interpellait cinq trafiquants* de drogue. Trois mois après, le juge d'instruction chargé du dossier, M. Jacques Dallest, a saisi la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon pour savoir si les douaniers n'ont pas, dans cette affaire, outrepassé leurs droits en menant *leur enquête de façon peu* orthodoxe.

LYON

de notre envoyé spécial

Jusqu'où les douaniers peuvent-ils aller pour pousser des trafiquants à la faute ? Très loin, si l'on en juge par les méthodes utilisées par le service lyonnais des douanes. Trop loin ? C'est ce que se demande le juge chargé du dossier. A l'origine de ce trouble, une enquête menée sur un mode pour le moins audacieux.

Une chambre au George-V

Après avoir appris, à la mi-mai, grâce à un de leurs informateurs, que les détenteurs d'une grosse quantité de cannabis, au Maroc, cherchent acquéreur sur le marché européen, les douaniers lyonnais décident de jouer les intermédiaires entre les producteurs et les importateurs. L'ensemble de la transaction va donc s'effectuer sous le « contrôle » des douanes, qui infiltrent plusieurs de leurs agents et de leurs informateurs dans le trafic. Une tonne de cannabis est ainsi convoyée à bord d'un yacht et débarquée dans un port français. Transportée jusqu'à Lyon, toujours sous surveillance douanière, elle est placée dans un entrepôt de Perrache. Un des douaniers infiltrés se rend alors en Espagne pour accueillir le représentant du fournisseur à sa descente d'avion et le conduire à Lyon.

Contact est pris avec les acheteurs, des Britanniques résidant aux Pays-Bas. Dans une chambre du George-V, un grand hôtel parisien, les importateurs britanniques remettent 850 000 francs au représentant de la partie marocaine, pour paiement avant livraison. Ces 850 000 francs s'envoleront d'ailleurs vers le Maroc, sans que les douaniers empêchent cette exportation illégale de capitaux... Quant aux arrestations, elles auront lieu au moment où les trafiquants britanniques viendront prendre possession de la drogue.

Soucieux de ne pas dévoiler sa stratégie, et de protéger ses informateurs, l'échelon lyonnais de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) va alors présenter l'opération comme une interpellation en flagrant délit. Aux journalistes locaux comme au juge d'instruction, la même fable est servie : c'est par hasard, grâce à un banal contrôle de véhicule, que des douaniers en uniforme auraient découvert la tonne de cannabis et arrêté les cinq trafiquants. Mais cette version fait long feu. Confiée au service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lyon, l'enquête met facilement les policiers sur la piste de leurs rivaux : l'entrepôt de Perrache n'avait-il pas été loué par le service lyonnais des douanes à la Chambre de commerce et d'industrie de la ville ?

Le juge d'instruction tombe des nues en découvrant le pot aux roses, tandis que le parquet lyonnais, embarrassé, reconnaît avoir été averti, le 23 mai, par les douaniers mais d'une façon très sommaire. Les magistrats ignoraient en particulier que les douaniers allaient escorter la drogue sur le territoire français, constituant ainsi un chaînon décisif dans le trafic. Surtout, ils se plaignent de ne pas avoir été suffisamment associés au processus de « provocation » du délit.

« La drogue a été payée »

C'est pour ne pas risquer l'annulation de la procédure que le juge d'instruction a décidé de saisir la chambre d'accusation. La justice devra dire si les douaniers – qui ne sont pas des officiers de police judiciaire – ont violé les limites des pratiques admises, dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, en matière de provocation. Et si les agents des douanes infiltrés dans le réseau des trafiquants se sont, ou non, rendus coupables de complicité.

A la DNRED, on plaide que la lutte contre les trafiquants internationaux implique de recourir à de telles méthodes. *« La drogue a été payée par les trafiquants avant de quitter le Maroc,* insiste M. Jean Hoguet, responsable de la Direction. *Le délit était parfaitement constitué ; nous sommes restés dans la légalité »*. Et de souligner que les trafiquants arrêtés ne sont pas des « fourmis », mais des « gros poissons » recherchés par Scotland Yard.

Le dossier sera examiné par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, mardi 18 septembre.

ERICH INCIYAN

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5348

HORIZONTALEMENT

I. Des hommes avec lesquels on peut, malgré tout, être en froid. – II. Frottée ou raclée. Est au bout du fil. – III. Bonne, c'est la concorde. Son coin est plus fréquenté en hiver. Cours étranger. – IV. Dernier de la classe. Satisfaire un besoin. A la tête lourde. – V. Figure mythologique. Femme d'influence. Adverbe. – VI. Peau de vache. A des titres. Fait avancer les choses. – VII. Mauvaise mère. Se font secouer. Allait au combat. – VIII. Faire le grand écart. Un peu fous. – IX. Chef de rayons. A un corps cylindrique. S'élève en Grèce. – X. Lettres de facteur. Article. Est sur la voie. – XI. Rassemble des travailleurs. Jeu de boules. Créature des marais. – XII. Digne de récompense. A ses fruits. Maintes gens vont à elle. – XIII. Durée. Eus peut-être l'occasion de tirer les ficelles. Subissent des pressions. – XIV. Avait la main leste. Participe. Fait exister. Eau courante. – XV. Qui ont de la classe. Tout le monde ne comprend pas ce qu'il dit.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II							■								
III								■					■		
IV				■						■		■			
V						■							■		
VI					■				■						■
VII						■				■		■			
VIII		■						■							
IX			■								■				
X	■			■			■		■					■	
XI						■					■				
XII					■								■		
XIII			■					■							
XIV				■			■					■			■
XV										■					

VERTICALEMENT

1. On paie pour lui. Est familier au chimiste. – 2. Sa place est enviable. A une situation qui peut se révéler explosive. – 3. Sont souvent sur le sable. Complique les choses. Est adapté à certains travaux. – 4. Qui ne permet plus de faire du bon travail. Pas loin de Laval. Susceptible d'être très mal vu. – 5. Fait l'ouverture. Est prêt à accélérer pour doubler. Conviendra. – 6. Fait passer de bons moments. Est bonne pour ceux qui sont bons. Va à la corbeille. – 7. Mettre knock-out. Amené à cesser les poursuites. – 8. Fit beaucoup paraître. Mine de sel. Qu'on n'a sans doute pas hésité à achever. Démontre. – 9. Finit dans l'eau. Entraîne des échanges. Ne sont plus. – 10. Croûton sans sel. Note. A un vieux « magasin ». – 11. Dépense pour les courses. Créer un vide. – 12. Propice aux évasions. Préposition. Une sous-préfecture. – 13. Réfléchi. On ne peut que souhaiter qu'il se fasse tout petit. Cela peut être la preuve qu'on en a trop fait. – 14. Peut servir à administrer. Se remplit quand il pleut. – 15. Visible sur certaines faces. Qui conduisent au changement.

Solution du problème n° 5347

Horizontalement

I. Squelette. – II. Curling. – III. Ré. Im. Vol. – IV. Atomes. Gê. – V. Bêtisier. – VI. In. Nues. – VII. Litanie. – VIII. Emet. Or. – IX. Intact. – X. Secours. – XI. Erin. Eole.

Verticalement

1. Scrabble. Se. – 2. Quête. Imper. – 3. Ur. Otite. Ci. – 4. Elimination. – 5. Limes. Nu. – 6. En. Sinistre. – 7. TGV. Eue. Aso. – 8. Ogre. Oc ! – 9. Elle. Sertie.

GUY BROUTY

Après plus de deux ans d'enquête

Le meurtrier présumé de Delphine Boulay inculpé et écroué

Gérard Lebourg, le meurtrier présumé de la petite Delphine Boulay, a été inculpé, vendredi *14 septembre, d'homicide volontaire*, par Mme Caroline Derniaux, juge d'instruction au tribunal de Lisieux (Calvados), et écroué à la maison d'arrêt de Caen. Dans la nuit de jeudi à vendredi, et après plus de quarante heures de garde à vue, l'homme avait, selon les gendarmes, passé des aveux complets. Ces aveux et les précisions fournies permettaient aux enquêteurs d'élucider enfin la mort de cette fillette de dix ans, disparue le 27 août 1988 de son camp scout et dont le corps calciné fut retrouvé, quelques jours plus tard, dans un bois proche de Honfleur.

Commis de cuisine dans un restaurant de Deauville, célibataire, âgé de vingt-neuf ans, Gérard Lebourg avait échappé à deux ans d'une enquête minutieuse, au cours de laquelle les gendarmes de la section des recherches de Caen auditionnèrent trois mille cinq cents personnes, dans toute la France, placèrent dix suspects en garde à vue, et ce, en vain. Mais mercredi 12 septembre, alertés par le patron du restaurant où travaille Gérard Lebourg, ils découvrirent, dans la chambre du jeune homme, un dossier de coupures de presse relatant toute l'affaire. Quelques heures plus tard, le suspect est interpellé et placé en garde à vue.

Selon les gendarmes, certains points restent encore à éclaircir. L'autopsie du corps n'a notamment jamais permis de déterminer si Delphine avait été violée, ce que Gérard Lebourg aurait nié lors de son interrogatoire.

En apprenant l'inculpation de son fils, Mme Olivia Lebourg a tenté de se donner la mort aux barbituriques. Transportée à l'hôpital, elle était considérée, vendredi soir, comme hors de danger.

M. Jean-Pierre Plantard procureur général à Versailles

M. Jean-Pierre Plantard, conseiller à la Cour de cassation, remplacera M. Bruno Cotte, récemment installé procureur de la République à Paris, au poste de procureur général à la cour d'appel de Versailles.

[Né le 13 septembre 1934 à Annecy, M. Jean-Pierre Plantard, diplômé d'études supérieures de droit public et droit privé, occupa différents postes à l'administration centrale avant d'être nommé, en janvier 1981, conseiller à la cour d'appel de Paris. En septembre 1981, il fut nommé chargé de mission auprès de M. Pierre Mauroy, lorsque ce dernier était premier ministre. En septembre 1983, il rejoint le cabinet de M. Robert Badinter, garde des sceaux. Il y fut directeur adjoint, avant d'être chargé de mission d'avril 1985 à février 1986. M. Plantard avait rejoint la cour d'appel de Paris avant d'être nommé à la Cour de cassation en mars 1988 et de devenir membre de la Commission des opérations de Bourse depuis 1989.]

□ **Hausse de la population pénale en août.** – Avec un total de 47 449 détenus au 1er septembre dans les prisons françaises, contre 47 220 un mois plus tôt, la population pénale a connu une légère hausse au cours du mois d'août alors *qu'elle avait notablement diminué* au mois de juillet. Le nombre de prévenus (en attente de jugement) est passé de 19 039 à 19 302, celui des condamnés, de 28 181 à 28 147.

□ **Affaire Notin : rejet du recours contre la commission de discipline de l'université Lyon III.** – Le tribunal administratif de Lyon a rejeté, vendredi 14 septembre, le recours déposé contre la décision de la commission de discipline de l'université Lyon III pour *« excès de pouvoir »* par Me Gilbert Collard, avocat de M. Bernard Notin, auteur d'un article « révisionniste ». Le tribunal a estimé ne pas être compétent pour statuer sur une décision qui relève des seules instances de discipline académiques. Le 19 juillet dernier, la commission de discipline de Lyon III avait suspendu M. Notin de ses fonctions d'enseignant pour un an.

CULTURE

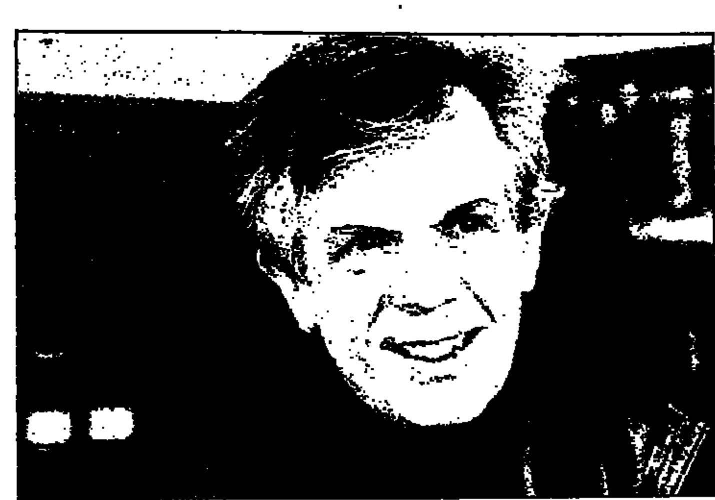
MUSIQUES

Luxe sans volupté

Soit, l'Orchestre de Cleveland est l'un des meilleurs du monde. Mais encore ?

Les meilleures places étaient, vendredi soir, à 450 francs au Théâtre des Champs-Elysées : par les temps qui courent, c'est presque donné. La compagnie BP avait acheté pas mal de rangs pour sa promotion : tout le monde ne peut pas s'offrir le sponsorat de Vuitton. L'Orchestre de Cleveland passait par Paris avec à sa tête Christoph von Dohnanyi, son directeur permanent depuis six ans.

Dohnanyi fait partie de ces chefs qui, par solidarité avec Daniel Barenboïm, ont déclaré publiquement qu'ils s'abstiendraient de diriger à la Bastille. C'était l'occasion ou jamais de le regretter.



DR Christoph von Dohnanyi

Dohnanyi est de ces directeurs d'orchestre que l'on oublie le temps du concert, sauf au moment des applaudissements. De ces chefs probablement infaillibles et certainement intraitables en répétition, mais détendus et bons enfants pendant l'exécution. Ces chefs-là s'appliquent sans doute consciemment à détruire une légende : la perfection, quand on est 104 musiciens à transpirer ensemble, ne s'obtient pas à coups d'inspiration. C'est peut-être une tradition locale. George Szell (en poste à Cleveland de 1946 à 1970) n'était pas, dit-on, vraiment convivial. Dohnanyi, lui, donne carrément l'impression de refuser sa participation.

Donc, le spectacle est dans les rangs. On voit rarement des pupitres de vents et de cordes ainsi raccordés comme par un aimant, capables de se passer le relais au sommet de la difficulté : quand ils doivent jouer à la fois très vite et *pianissimo*. On n'entend jamais – en France, en tout cas – des cordes à la sonorité si lisse et si claire, ces cordes qui semblent avaler la phrase musicale plutôt qu'en dessiner les aspérités. Cleveland n'est pas un orchestre brillant, une belle machine clinquante «à l'américaine». Cleveland est l'image même du luxe orchestral, quand l'accident de parcours n'est même plus envisageable.

L'un des plus beaux disques signé par cette formation et son chef est, outre *Wozzeck* de Berg, la *Neuvième symphonie* de Dvorak. Quand on est capable de tant de passion, de tant d'implication dans la *«nouveau monde»*, que reste-t-il pour la *Septième Symphonie* de Beethoven (exécutée vendredi à Paris) ? Aucune jubilation, à en croire tous ces visages fermés. Une technique formidable, certes, mais un anonymat stylistique de bon aloi.

La *«grande fugue» opus 133* de Beethoven, monstre de difficulté destiné au quatuor à cordes, fut exécutée par les violons, les altos, les violoncelles et les contrebasses au grand complet. Ce cas limite, musicalement, fut l'occasion pour ces quelque 80 musiciens de prouver une cohésion dont personne ne doutait.

Dohnanyi étant d'origine hongroise, on l'attendait dans le *Concerto pour orchestre* de Bartok, qu'il vient d'enregistrer. Las !, ce fut le *Concerto pour orchestre* de Lutoslawski qu'il choisit (1). Effets de manche, rythmique grandiloquente, timbres sophistiqués, vélocité transcendante, beaucoup d'emprunts aux grands aînés (Stravinski, Chostakovitch, surtout Bartok). Cette musique est totalement dénuée de sincérité. L'Orchestre de Cleveland la joue avec un chic fou.

ANNE REY

(1) Le *Concerto pour orchestre* de Bartok et celui de Lutoslawski sont couplés sur un disque compact Decca.

Bonheurs et mystères de l'été

Armin Jordan et l'Ensemble Orchestral de Paris de la Suisse au Ténéré

BESANÇON

de notre envoyé spécial

Les chefs suisses se suivent au Festival de Besançon et ne se ressemblent pas : après l'élégant Dutoit avec l'Orchestre National, c'était, à la tête de son Ensemble Orchestral de Paris, Armin Jordan, matois comme un paysan de Ramuz, irrésistible pince-sans-rire, qui allie la finesse et la feinte lourdeur des pays vaudois et bernois... Personne en réalité ne virevolte avec autant d'esprit et ne va aussi loin dans la pénétration musicale, avec cette acuité d'intuition.

Il chantait apparemment dans son arbre généalogique avec la *Pastorale d'été* (1920) d'Honegger, petit chef-d'œuvre qu'on n'entend plus depuis si longtemps, dans une délicieuse torpeur où le cor berce le sommeil, avec l'oiseau-flûte et quelques autres. Tout le monde bientôt s'étire et s'agite avec bonheur, avant de se rendormir dans la béatitude.

Mais ensuite quelle profondeur dans l'approche de la musique berliozienne, pour accompagner Isabelle Vernet, l'élève chérie de Régine Crespin ! La jeune cantatrice, à la voix un peu tremblante dans la *Villanelle*, était comme enchâssée par les timbres raffinés, pesés au trébuchet par Jordan, pour explorer l'univers magique du *Spectre de la Rose*. Une voix ample, à l'aigu lumineux, chaleureuse dans le médium et le grave, fascinante dans ces pages romantiques, comme hypnotisée par les mystères de l'amour et de la mort.

Dans une formation assez réduite, correspondant à l'orchestre Mozart, tous les musiciens sont des solistes et Jean-Louis Florentz, dans *Ténéré* (1979), leur a dédié une partition qui met en valeur chaque instrument comme la sonorité d'ensemble au grain très raffiné. Cette *Incantation sur un verset coranique* (inspirée de la psalmodie du Coran selon le rite égyptien, dans la *91e Sourate*) se déploie comme une grande polyphonie où *«chaque instrument développe une ou plusieurs parcelles d'un motif litanique»*. On ne parvient pas d'emblée à comprendre la forme, très déroutante, mais la musique est si captivante, si fertile en dessins, en coloris, en procédés nouveaux, qu'on reste attentif au fil du discours. Hors de tout exotisme bon marché, cette œuvre forte frappe l'imagination et le cœur.

Est-ce pour cela qu'à la fin de ce programme substantiel, *le Tombeau de Couperin* paraissait un peu sacrifié et trop ordinaire ? Mais on avait déjà marqué cette soirée d'un caillou blanc.

JACQUES LONCHAMPT

Los Lobos au New Morning : le métier du rock

Chicanos de Californie, ils jouent le rock et la musique mexicaine avec le même bonheur

Ils sont nés (il y a une quarantaine d'années) et ont grandi dans les quartiers chicanos d'East L. A. Leurs mamans écoutaient les radios mexicaines, en cachette presque, mais les gamins faisaient comme tous les petits Américains, ils s'empiffraient de Rolling Stones et de Motown. Et quand Cesar Rosas, le guitariste rythmique de Los Lobos, dit : *«Nous avions le meilleur des deux mondes, notre culture mexicaine et la richesse américaine»*, ce n'est pas parce qu'il porte des lunettes roses.

Los Lobos ont commencé leur carrière, en 1973 en enregistrant un disque au profit des travailleurs en grève de l'United Farm Workers de Cesar Chavez. Rosas ne parle que de musique : entre deux cultures que tout, en plus du rio Grande, séparait, le groupe a réussi à tracer une voie où se côtoient et s'entrechoquent, comme aux autos tamponneuses, la fureur du rock 'n' roll et la mélancolie mexicaine, la noirceur du blues et la frénésie des polkas tex-mex. Il vient de sortir *The Neighborhood*, son premier album complet en trois ans. Juste après la réalisation du précédent *By the Light of the Moon*, il a été victimes d'un accident stupide : un succès international. *A priori*, l'enregistrement de la bande originale d'une biographie filmée de Richie Valens relevait plus du petit boulot que du billet de loterie gagnant. Mais le film a marché, et *la Bamba* a escaladé les hit-parades à travers le monde.

Cette version rock, furieuse et précise, d'un classique mexicain (avec dans ses dernières secondes une reprise aux instruments traditionnels – *bajo sexto, guitarron...* – qui passa à peu près inaperçue) n'était pas très éloignée du travail habituel du groupe, mais ce n'en était qu'un aspect.

« Où sont vos costumes ? »

«Nous jouions la Bamba *bien avant de faire le disque. Mais, au bout d'un moment, nous en avons eu une indigestion,* reconnaît Conrad Lozanos, le bassiste. *Et puis un jour, un promoteur nous a vu arriver et nous a demandé : «Où sont vos costumes ?», comme si on allait se déguiser en groupe de vieux rock avant de jouer.»*

Aujourd'hui le groupe ne joue plus *la Bamba* sur scène, et il est clair que Los Lobos ne pècheront jamais par excès d'élégance. Ils trimballent leur dégaine de paysans mexicains sans concessions, avec peut-être un peu d'affectation, comme pour signifier que le groupe investit tout dans la musique. Lozanos, Rosas, David Hidalgo (chant, guitare, accordéon), Louie Perez (batterie) et Steve Berlin (saxophones, claviers), ont toujours mené leur carrière à contre temps.

Quand le groupe s'est formé (sans Berlin), c'était pour trouver un remède à l'indigestion de rock 'n' roll qui gagnait chacun des membres. A cette époque (le milieu des années 70), le genre traversait un passage à vide, la tendance était au retour aux racines. Il s'est donc mis à la recherche des musiques qu'écoutaient leurs mères, a appris la polka et la valse, les ballades tex-mex. Il a promené son répertoire dans les centres culturels et les restaurants, jusqu'au moment où l'appel du rock s'est fait sentir.

«Nous avons sorti les amplis du placard, se souvient Rosas, *et nous avons joué dans les clubs de Los Angeles. A l'époque, en 1980, la scène était vivante, nous nous produisions en même temps que X, Black Flag ou les Blasters. Nous jouions quand même un peu de musique mexicaine et les gamins dansaient le pogo sur des polkas».*

En 1985, le groupe enregistre son premier album, *Will the Wolf Survive ?*, et obtient l'approbation générale des critiques de rock américains. En dehors de l'incident de *la Bamba*, la carrière du groupe n'a depuis pas dévié de sa route. En bloc ou individuellement, les musiciens sont entrés dans ce réseau de virtuoses américains (Ry Cooder, Zachary Richards, John Hiatt...) qui pratiquent un traditionalisme de bon aloi. Le groupe a joué avec Paul Simon pour *Graceland* : David Hidalgo a participé à l'enregistrement du *King of America* d'Elvis Costello ; Steve Berlin apparaît régulièrement, comme musicien ou comme producteur, sur les pochettes de disques.

The Neighborhood est la suite logique des vingt années de travail qui l'ont précédé. L'influence mexicaine est plus discrète, la part du rock, plus belle, la science et l'énergie toujours les mêmes. Sur scène, Los Lobos travaillent la salle comme un orchestre de bal consciencieux qui ne veut plus voir un spectateur collé au mur. La semaine passée, au Town and Country Club de Londres, il n'a fallu que trois ou quatre chansons pour mener l'opération à bien.

THOMAS SOTINEL

Le lundi 17 septembre, à 21 heures, au New Morning, 7, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Location FNAC. Discographie chez Slash/London, distribution Barclay.

CINÉMA

Le style et le sexe

Présenté à la Mostra de Venise, « Henry et June » le film soigné de Philip Kaufman, n'atteint pas son but

VENISE

de notre envoyé spécial

S'il n'y avait l'admirable chute de reins de la très belle Uma Thurman, on ne s'attarderait pas outre mesure sur *Henry et June*, de Philip Kaufman (le brillant réalisateur de *l'Etoffe des héros* et de *l'Insoutenable Légèreté de l'être*), qui est à l'histoire littéraire ce que les photos de Hamilton sont à la femme, un regard embué, esthétisant à l'excès, flou jusqu'au mal de mer, désespérément *soft*. En 1931, Anaïs Nin a vingt-huit ans, elle est mariée à Hugo et rédige le journal intime qui la rendra célèbre. Hugo lui présente un jeune Américain, écrivain non publié, Henry Miller, qui deviendra l'ami, le confident, l'amant d'Anaïs.

Miller (Fred Ward) est chauve, malin, lubrique, et écrit comme un torrent. Il débauche facilement la fausse prude Anaïs (Maria de Medeiros) et l'emmène dans des bars louches, chez des prostituées et dans des boîtes de lesbiennes. Anaïs ouvre des yeux grands comme des aquariums et se découvre un petit penchant pour les dames.

Quand apparaît la première femme de Miller, June (Uma Thurman), une sidérante blonde déjà remarquée dans le *Münchhausen* de T. Gillian et *les Liaisons dangereuses* de S. Frears, Anaïs tombe amoureuse. Il y a de quoi. Uma Thurman joue fort intelligemment le rôle de cette épouse fascinante qui sut pousser Miller à écrire, et rester pour les deux amants-écrivains un mystère inépuisable. Et pour Miller un critique vigilant qu'il aurait dû peut-être entendre.

Soit. Mais le mystère qui nous intéresse, nous, est plutôt de comprendre comment et pourquoi ces deux-là écrivirent des livres qui vivent encore. L'écriture, sauf chez Jane Campion (*An Angel at my Table*), ne passe pas facilement à l'écran. C'est peu spectaculaire, sans doute, mais encore faut-il sentir de l'intérieur la nature de ce travail. Le film de Kaufman nous parle d'un Paris avec réverbères à la Magritte, hirondelles à vélo, funambules prestidigitateurs, où les maquerelles font du crochet sur le palier en chantant *Mon doux caboulot* pendant que Monsieur et Madame regardent deux demoiselles dans un grand lit échanger une leçon de langues étrangères.

Anaïs à Miller : *« C'est beau ce que tu écris. »* Miller à Anaïs : *« Toi aussi, ma chérie, c'est fort. »* Après quoi, on met le pot-au-feu en route, on se grimpe dessus dans la cuisine, on s'engueule sur le style (sans le montrer, comme le reste – c'est le hic : ils n'ont pas du tout le même style, pourquoi ne pas donner *un* exemple, une phrase sur laquelle ils se chamaillent ? Le style, comme le sexe, est allusif, absent, mou). On enfile des perles et des clichés dans des flots de musique. Les images sont belles, c'est du travail soigné qui tombe des mains. Le film est classé X par la très puritaine Amérique, ce qui est regrettable, exagéré, idiot. Et superflu : l'ennui est un bien plus fort censeur.

MICHEL BRAUDEAU

L'intolérance en Galilée

Venu d'Israël, « le Prédestiné », de Daniel Washmann est un conte fantastique contre l'intégrisme

Dans le nord de la Galilée, Shmaya ben David, magicien ambulant, exécute, avec son ami Abraham, des numéros truqués de télépathie. Imposteur très adroit, il est fort étonné le soir où une belle et mystérieuse jeune femme, Oshra, monte sur scène, manifeste des réels dons de télépathie, et fait brûler une chaise par la force de son regard. Oshra va donc accompagner Abraham et Shmaya dans leurs tournées.

Mais ce dernier est suivi par trois hommes qui veulent le ramener à son père moribond. Car Shmaya est un « prédestiné » : il descend d'une lignée de rabbins d'une communauté hassidique, où l'on doit se transmettre le don mystique. Shmaya s'était révolté contre cette destinée. Ceux qui l'on retrouvé le croient en proie aux maléfices de Lilith, celle qui, dans la tradition talmudique, est considérée comme la première femme, rejetée pour désobéissance. Lilith ou le démon, c'est-à-dire Oshra.

De Daniel Washmann, nous connaissons un seul film, *Hamsin* (1981), qui ne fut d'ailleurs présenté qu'à la télévision (dans « Cinéma sans visa » en 1984). Il traitait des relations humaines entre juifs et arabes en Galilée, et dénonçait l'intolérance. C'était un drame social réaliste. Daniel Washmann est allé plus loin avec *le Prédestiné*, dont il a fait un conte fantastique placé dans deux magnifiques paysages, sous le signe de la Kabbale, à travers le temps et l'espace.

L'intolérance, ici religieuse, liée à des traditions archaïques, provoque un conflit dans l'esprit du « prédestiné ». Après avoir rejeté un mode de vie que l'intégrisme judaïque cherche à imposer, il se trouve écartelé entre son amour filial et une passion fixée sur une figure de femme proprement révolutionnaire.

La société israélienne est concernée par un tel film (fort contesté, mais très suivi par le public depuis sa présentation au Festival de Jérusalem), qui échappe pourtant au particularisme par son thème, universel : l'opposition aux abus de fanatiques ultrareligieux. Par une atmosphère très forte de mystère, par son émotion, par l'originalité de sa mise en scène et de son interprétation. Ce n'est pas un « objet curieux ». C'est vraiment un film important.

JACQUES SICLIER

EXPOSITION

La peinture comme un feu

Une courte exposition rend hommage à Marc Devade dont la rigueur et la force sont demeurées intactes

Marc Devade est mort il y a sept ans, alors que Supports/Surfaces n'était pas encore un mouvement historique et que l'on n'invitait pas ses membres à s'autocommémorer dans les châteaux de la Loire. Il est mort avant l'invention du « retour à la figuration » et du post-modernisme, en un temps – si lointain ? – où un peintre pouvait avouer sans honte qu'il lisait les philosophes et les écrivains de son temps plus souvent que les journaux financiers. Sa peinture répondait à une réflexion théorique de lettré, qu'elle ne se bornait pas pour autant à illustrer.

Sa puissance est d'autant plus sensible dans la courte exposition d'aujourd'hui que celle-ci a été organisée à l'occasion de la publication des écrits sur l'art de Devade, désormais réunis et intelligemment présentés. Elle révèle les dessins de travail de l'artiste, analyses au crayon et à la règle complétées de notes, décompositions systématiques du tableau en bandes parallèles et architectures orthogonales.

Souvenirs de l'abstraction « historique » – Malevitch, Mondrian – et réminiscences de la peinture américaine de l'après-guerre – Rothko, Newman, Reinhardt – s'entrecroisent. De leur rencontre naît dans les années-70 – les belles années de Supports/Surfaces et de la revue Peinture, cahiers *théoriques*, dont Devade fut, avec Louis Cane, l'un des fondateurs – une peinture constamment construite et pensée.

Pensée et non point formaliste, vide et maniaque comme il s'en voit tant désormais. Si rigoureuse, si délibérée qu'elle semble, une toile de Devade impose son intensité singulière. Ce n'est pas un programme qui s'applique, encore moins une mode, mais un impératif qui s'affirme, une tension sensible. Aussi faut-il user de qualificatifs moraux pour caractériser les toiles : il en est de tranchantes, froidement hautaines, qui coupent droit à travers le pathos et le bavardage et vont à l'essentiel exactement comme le *Onement* de Newman. Il en est de voluptueuses, faussement monochromes, où un bleu, un vert, un violet dont les nuances, obtenues par la chimie de l'encre et non de l'huile, sont propres à Devade glissent du diaphane au mat. On dirait une épaisseur liquide du fond de laquelle monteraient des ombres et des formes indécises.

Dans les dernières, exécutées au début des années 80, l'expansion des nuances efface peu à peu les lignes parallèles de la construction qui les divisent en diptyques. La couleur se diffuse en modulations nuageuses, rouge feu, brun sang, qui suggèrent des images d'incendie et de corps. On croit y sentir, discrètement confessé, sans concession au lyrisme, le tragique de la mort approchant. Ce sont, simplement, des œuvres admirables. Leur exposition au moment de la rentrée, alors que le marché exhibe sa médiocrité et sa haine du sens, a valeur de provocation et d'avertissement. Ils seraient salutaires si, dans le vacarme actuel, ils pouvaient être entendus.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux ; jusqu'au 11 octobre.

▶ « Les Ecrits théoriques », de Marc Devade, présentés par Camille Saint Jacques, sont publiés aux éditions Minart, collection « Archives de l'art moderne ». Deux volumes sont parus (140 et 152 pages, 100 francs chacun). Un troisième et dernier (190 pages et 140 francs) est à paraître fin septembre.

EN BREF

□ **Wolfgang Sawallisch, nouveau directeur de l'Orchestre de Philadelphie.** – L'Orchestre de Philadelphie (Pennsylvanie) s'est doté d'un nouveau chef, l'Allemand Wolfgang Sawallisch, soixante-sept ans, directeur de l'Opéra d'Etat de Munich, qui remplacera le chef italien Riccardo Muti, directeur de la Scala de Milan, pour la saison 1993-1994.

□ **Covent Garden en déficit.** – Les comptes du Royal Opera House, le Covent Garden de Londres, ont accusé pour la saison 1989-1990 un déficit de 2,9 millions de livres (environ 30 millions de francs) sur un budget total de 39 millions de livres (près de 400 millions de francs), en dépit d'un record de fréquentation : un taux de remplissage supérieur à 90 % et une augmentation de 35 % des recettes de la vente des billets n'ont pas suffi à équilibrer les comptes. Le déficit cumulé à la fin de l'exercice 1990-1991 devrait atteindre 4,4 millions de livres (environ 45 millions de francs), risquant de compromettre le projet de rénovation et d'extension du Royal Opera House. – *(AFP.)*

□ **Lamartine sur le lac.** – Daniel Mesguisch, récitant, et Philippe Huttenlocher, baryton, donnent dimanche 16 septembre un récital « poésie et musique » dédié à Lamartine et aux compositeurs qui ont mis ses vers en musique, de Bizet à Satie et de Gounod à Brassens. Le concert, qui clôt le Festival d'Aix-les Bains (récital Françoise Pollet le 14, œuvres romantiques de musique de chambre par Caussé, Duchable et Meyer, le 15) a lieu dans la cour de l'Hôtel de ville dominant le lac du Bourget. Il constitue la préfiguration d'un projet destiné à valoriser la région Rhône-Alpes mais d'envergure européenne, celui d'une biennale intitulée « Heures romantiques du lac du Bourget » qui alternerait avec la biennale Berlioz de la côte Saint-André près de Grenoble.

▶ Tél. : 16-79-88-46-200

AGENDA

SAMEDI 15 - DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Hommage à Adolphe Viezzi : l'Escapade (1973), de Michel Soutter, 15 h ; l'Invitation (1973), de Claude Goretta, 17 h ; Hommage à Dirk Bogarde : *Doctor in the house* (1954, v.o. s.t.f.), de Ralph Thomas, 19 h ; Hommage à Dirk Bogarde : Justine (1969, v.o. s.t.f.), de George Cukor, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Passages de l'image : Nostalgia (1971), d'Hollis Frampton, la Machine à tuer les méchants (1948, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 14 h 30 ; Introduction à la musique d'Arnold Schönberg (1972, v.o. s.t.f.), d'Arnold Schönberg, la Ricotta (1963, v.o. s.t.f.), de Pier Paolo Pasolini, Cézanne (1989, v.o. s.t.f.), de Jean Marie Straub et Danièle Huillet, 17 h 30 ; Nuit et Brouillard (1955), d'Alain Resnais, Persona (1966, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

En voiture, Paris ! : Aventure-évasion : Actualités Gaumont, Dangereusement vôtre (1985) de John Glen, 14 h 30 ; Travail : Magazine de l'automobile n° 8 (1957), Spot 4 CV Renault (1954), Mais où est donc Ornicar (1978) de Bertrand van Effenterre, 16 h 30 ; Statut social : Ah les femmes (1990) de Jean Yanne, Week-End (1967) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Ville moderne : Publicités RATP (1975-1985), Comment en sortir ? (1975) de *la Presse filmée. Elle court, elle court* la banlieue (1973) de Gérard Pirès, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e *(48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Wepler II*, 18e (45-22-47-94).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'AMOUR POURSUITE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e *(45-74-94-94) ; Le Triomphe*, 8e (45-74-93-50).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CADILLAC MAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, *8e (45-62-41-46)*.

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRY BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biar*ritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e* (45-74-95-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé *Wepler II, 18e (45-22-47-94)*.

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pas*quier, 8e (43-87-35-43)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GUERRIERS ET CAPTIVES (Fr.-Suis.-Arg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97), George V, 8e (45-62-41-46).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, *5e (43-26-19-09)*.

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont *Ambassade*, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SIDEWALK STORIES (A.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ *(Fr.) : Le* Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AFFRANCHIS. (**) *Film américain* de Martin Scorsese, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMME UN OISEAU SUR LA **BRANCHE.** Film américain de John Badham, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ;* Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DADDY NOSTALGIE. Film français de Bertrand Tavernier : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e *(48-28-42-27) ;* UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LE PRÉDESTINÉ. Film israélien de Daniel Wachsmann, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE SYNDROME DE L'ESPION. Film français de Daniel Petitcuenot : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 50.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30, 22 h.

BACH ET BOTTINE (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 30.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

CALME BLANC (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

CHANT D'AMOUR (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) *17 h 30*, 19 h 30, 21 h 30.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS *TON PÈRE ET TA MÈRE* (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., *v.o.) : Denfert*, 14e (43-21-41-01) 21 h 50.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 30.

FASTER PUSSY CAT, KILL! KILL ! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

HAREM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h 15.

MEGAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.

METROPOLIS (All.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MILOU EN MAI (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 40.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 15.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

OLIVER ET COMPAGNIE *(A., v.f.)* : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 14 h 15, 16 h 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30, 0 h 20.

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA *NUIT* (A., v.f.) : *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68) 15 h 15.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h.

LA SALLE DE BAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h 10.

SALO, OU LES 120 JOURNÉES DE *SODOME* (**) (It., v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 20.

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Fr.-Arg., v.o.) : Le Berry Zèbre, *11e (43-57-51-55)* 20 h.

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 23 h.

THE PHILADELPHIA STORY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) *22 h 30*.

ULTRAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

UNE PLACE AU SOLEIL (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) *17 h 20*.

THÉATRES

ACCATONE 19 (46-33-86-86). La Charge des centaures : 21 h.

AMPHITHÉATRE DES ARTS ET MÉTIERS (42-76-47-46). Turandot ou le Congrès des blanchisseurs : 21 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Exit : 20 h 30, dim. 17 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Baloche : 20 h. La France, ta fierté fout l'camp : 22 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Le *Mystère de la chambre jaune* : 20 h 30, dim. 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Format à 4 : 20 h 30, dim. 17 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui : 20 h 30, dim. 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 17 h, dim. 20 h 30, mer., ven., mar. 18 h 30, lun. 20 h 30. Bajazet : 20 h, jeu. 19 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h, dim. 17 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 15 h et 19 h 30, dim. 17 h. Baudelaire : 17 h et 24 h, dim. 16 h. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 18 h et 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Porté disparu rue du Pélican : 19 h. Hughie : 20 h 30. La Triple Mort du client : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Guerre aux asperges : 21 h, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). L'Odyssée : 20 h 30, dim. 16 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Huis clos : 21 h 30. Théâtre *noir*. Le Petit Prince : 18 h 45. Viol au-dessus d'un nid de poètes : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. La Vie à deux : 19 h 45.

MADELEINE (42-65-07-09). *La* Cerisaie : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 16 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

UVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 21 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). On s'connaît ? : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de *la vie d'une femme : 19 h et 21 h.*

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Le Misanthrope : 16 h et 20 h 30, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Bob Berky : 17 h et 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Cuisse du stewart : 15 h 30 et 20 h 30, *dim. 15 h 30.*

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Au Perroquet vert : 21 h, dim. 17 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi! : 18 h et 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Plait dit Allais : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Oh, ben oui! : 22 h.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). En direct du septième ciel : 20 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (). Distroy TV : 20 h 30. Gueules de Pratt : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'ORBELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. L'Ecume des jours : 21 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 17 SEPTEMBRE

« Le musée Picasso. Histoire et architecture de l'hôtel et découverte de la dation Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« Le Palais-Royal et son quartier », 14 h 30, place du Palais-Royal, grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« *L'hôtel Lauzun* », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« La mosquée, histoire de l'Islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« La mosquée et l'Islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (S. Rojon-Kern)

« Le Louvre, du donjon à la pyramide, et les appartements royaux », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Le village de Ménilmontant » (lampe de poche), 14 h 45, métro Ménilmontant (M. Banassat).

« Le geste et la pensée comme langage symbolique. Pourquoi les gestes les plus simples se perpétuent-ils des origines à nos jours ? Evolution de la *gestuelle des novices et des moines*, rituel de la messe et signes de Dieu à travers le temps », 15 h, sortie métro Temple (I. Hauller).

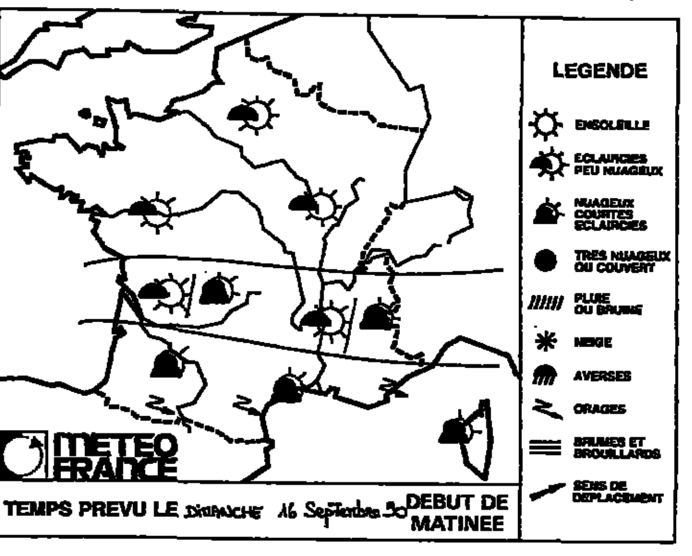
« Exposition : des marches du Tiber, au Musée de l'homme », 15 h, entrée du musée, place du Trocadéro (Paris et son histoire).

AGENDA

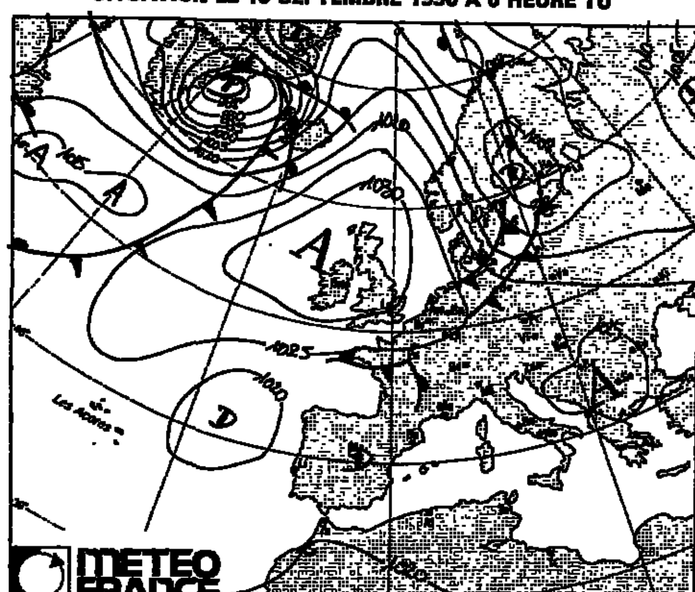
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 16 septembre

Orageux au sud, ensoleillé sur le reste du pays



SITUATION LE 15 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Lundi 17 septembre : encore des passages nuageux.

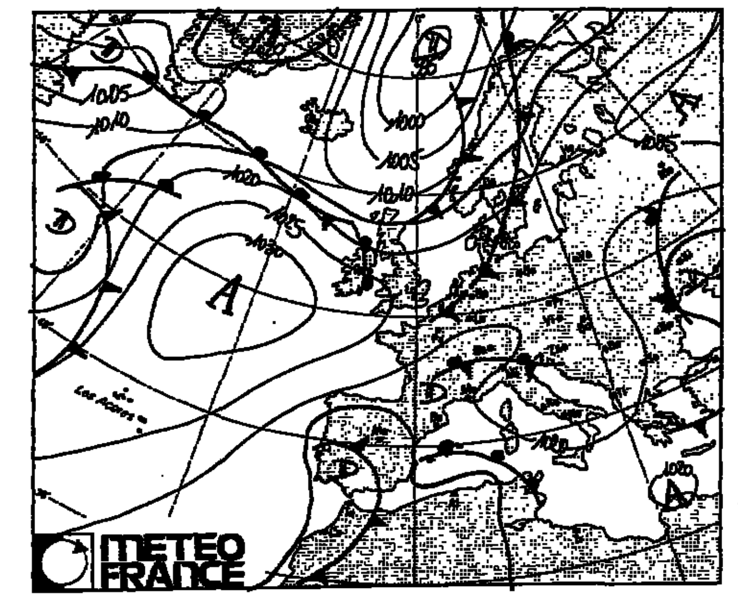
Sur la moitié nord du pays, après un début de journée faiblement brumeux, les nuages envahiront progressivement le ciel par le nord-ouest. En cours d'après-midi le soleil fera de belles apparitions sur la Bretagne, la Normandie et les pays de Loire. Sur les côtes de la Manche et le littoral atlantique le vent soufflera de nord-est de 40 à 60 km/h.

Sur la moitié sud, au lever du jour, le temps sera souvent brumeux et peu nuageux. Après quelques éclaircies à la mi-journée des foyers orageux éclateront ça et là, et notamment sur le relief.

Les températures minimales seront comprises sur la moitié nord entre 9 et 11 degrés et pourront baisser localement à 7 à 8 degrés dans l'intérieur ; sur la moitié sud, elles varieront entre 10 et 13 degrés mais atteindront 15 à 16 degrés sur le littoral méditerranéen.

Les températures maximales seront comprises sur la moitié nord entre 19 et 23 degrés, sur la moitié sud elles oscilleront entre 23-24 degrés et 27 degrés sur les régions méditerranéennes.

PRÉVISIONS POUR LE 17 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-9-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-9-90 à 6 heures TU et le 15-9-90 à 6 heures TU

FRANCE				TOURS	25	13	D	LOS ANGELES	27	30	D
AJACCIO	28	17	C	TOULOUSE	23	18	O	LUXEMBOURG	22	10	D
BIARRITZ	23	18	N	POINTE-A-PITRE	31	23	A	MADRID	28	16	C
BORDEAUX	27	15	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	38	25	D
BOURGES	25	12	D	ALGER	33	23	P	MEXICO	26	12	B
BREST	23	13	D	AMSTERDAM	19	7	C	MILAN	25	15	P
CAEN	23	10	B	ATHENES	26	17	D	MONTRÉAL	26	13	D
CHERBOURG	20	14	D	BANGKOK	33	26	N	MOSCOU	12	6	P
CLERMONT-FER.	23	11	B	BARCELONE	30	22	C	NAIROBI	27	14	C
DIJON	25	13	C	BELGRADE	20	12	D	NEW-YORK	28	21	C
GRENOBLE-St-M-H	25	17	C	BERLIN	16	10	C	OSLO	19	5	N
LILLE	20	11	B	BRUXELLES	20	8	B	PALMA-DE-MAJ.	31	22	N
LIMOGES	18	16	N	LE CAIRE	28	18	D	PÉKIN	26	13	D
LYON	26	16	N	COPENHAGUE	18	11	N	RIO-DE-JANEIRO	18	18	C
MARSEILLE-MAR.	22	16	N	DAKAR	-	-	-	ROME	26	17	P
NANCY	24	10	D	DELHI	34	26	C	SINGAPOUR	33	26	C
NANTES	25	17	C	DJERBA	34	23	D	STOCKHOLM	17	8	N
NICE	25	17	D	GENÈVE	27	15	-	SYDNEY	16	11	P
PARIS-MONTS	24	12	D	HONGKONG	31	27	N	TOKYO	25	24	A
PAU	26	17	O	ISTANBUL	19	12	N	TUNIS	33	25	D
PERPIGNAN	22	19	C	JERUSALEM	23	13	D	VARSOVIE	16	10	N
RENNES	28	13	N	LISBONNE	27	17	N	VENISE	23	15	N
ST-ETIENNE	26	12	B	LONDRES	22	13	D	VIENNE	20	9	C
STRASBOURG	23	11	D								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 15 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Sébastien c'est fou !
22.20 Série : Columbo.
23.40 Magazine : Formule sport.
0.35 Journal et Météo.

A 2

20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
21.40 Série : La belle Anglaise.
22.30 Documentaire : Le chemin de la liberté. 3. Le jugement (1944-1945).
23.25 Journal et Météo.
23.40 Variétés : Les concerts imaginaires.

FR 3

— De 20.00 à 0.00 La Sept —
0.00 Série rose : Le partenaire inattendu.
0.25 Sport : Tennis.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le prix de la trahison.
22.00 Documentaire : Les allumés...
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : *Angoisse sur la ligne.* ■
0.35 Cinéma : Matador. ■

LA 5

20.35 Téléfilm : Dans le port de Duisbourg.
22.20 Sport : Football.
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Nadia.
22.25 Téléfilm : L'homme qui criait au loup.
23.40 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (7).
22.00 Soir 3.
22.15 Théâtre : Oh ! Les beaux jours.
23.40 Court métrage : L'île des fleurs.

Dimanche 16 septembre

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.05 Série : Côte Ouest.
16.00 Divertissement : Vidéo gag.
16.30 Tiercé à Longchamp.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Le cow-boy. □
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Sierra torride. ■■
0.20 Journal et Météo.

A2

13.20 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.15 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
15.40 Documentaire : La planète des animaux.
16.35 Série : Cantara.
17.35 La course de la fraternité.
18.40 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Le gorille.
22.10 Concert Jean-Michel Jarre. Enregistré à la Défense le 14 juillet dernier.
23.30 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Musiques au cœur de l'été.

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 *Expression directe.*
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Série : Benny Hill.
20.35 Spectacle : Le cirque Scott.
21.50 Magazine : Le divan. Invitée : Christine Gouze-Rénal.
22.10 Journal et Météo.
22.30 Cinéma : La belle et la bête. ■■■
0.00 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Magazine : Rapido.
14.00 Série : Deux solistes en duo.
14.50 Sport : Golf.
17.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
18.00 Cinéma : Brighton beach memoirs. ■

— En clair jusqu'à 20.40 —
19.45 Flash d'informations.
19.50 Dessins animés : *Ça cartoon.*
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Faux témoin. ■
22.25 Flash d'informations.
22.35 Magazine : L'équipe du dimanche (suite).

LA 5

13.35 Téléfilm : Détective à tout faire.
14.55 Feuilleton : Docteur Teyran.
16.30 Téléfilm : Double jeu mortel.
17.50 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 ► Cinéma : Jamais plus jamais. ■■
23.00 Sport : Moto.
0.00 Le minuit pile.

M 6

13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Dynastie.
15.25 Série : Sam et Sally.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Le peuple crocodile.
22.15 Six minutes d'informations.
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : La clé. □
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

13.30 Documentaire : Histoire parallèle.
14.30 Téléfilm : Le village sur la frontière.
16.00 Documentaire : Paris-Nord.
17.00 Documentaire : Rêves des enfants du dragon.
18.00 Documentaire : La mort du grand-père.
19.30 Le concert Gebouw Amsterdam : James Galway.
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (2).
20.30 Moyen métrage : Gigi.
21.00 Documentaire : Venise sauvée.
22.35 Concert : Stéphane Grappelli.

CARNET DU Monde

Décès

– Le logis de Puygasty (Charente).

M. et Mme Jacques Laurent,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles de Arceluz, Priollaud, Develon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre de ARCELUZ,
conférencier
à Visages et réalités du monde

survenu le 13 septembre 1990, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 17 septembre à 10 heures, en l'église de Rouillac (Charente), où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière de Rouillac, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue des Graves,
65000 Tarbes.

– Mme Pierre Basset,
son épouse,
Daniel et Geneviève Basset,
Guy et Françoise Basset,
Martine et François Lucas,
ses enfants,
Catherine, Armelle et Christophe Basset,
Thomas et Clément Basset,
Céline, Damien et Cyrille Lucas,
ses petits-enfants,
M. Xavier Waché,
M. et Mme Jacques Chiron,
Mme Jean Touchard,
ses beaux-frères et belle-sœur,
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre BASSET,

survenu à Lyon, le 14 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 18 septembre, à 15 heures, en l'église de Treflez (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue des Granges,
69005 Lyon.

– Mme André Vrinat,
son épouse,
M. et Mme Alain Hétier,
M. et Mme Jean-Claude Vrinat,
ses enfants,
Les docteurs Jacques et Sophie De Potter
et Jérôme,
Mlle Véronique Hétier,
Le vicomte et la vicomtesse Jean d'Indy,
ses petits-enfants,
son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. André VRINAT,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 12 septembre, en l'église de Crécy-la-Chapelle, suivie de l'inhumation au cimetière de Libernon, dans le caveau de famille.

« Celui qui croit en moi, même mort, vivra. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, route de la Ferté,
77580 Crécy-la-Chapelle.

– Le restaurant Taillevent
Et son personnel
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. André VRINAT,
officier de la Légion d'honneur,
ancien membre
de la chambre de commerce
et d'industrie de Paris,
président d'honneur
du club Prosper-Montagne,
président d'honneur
des Amis de Curnonsky.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Lamennais,
75008 Paris.

– Son épouse,
Hélène Lejzerson,
Ses enfants,
Evelyne et Saül Ziol
et leurs filles,
Gaby et Arié Goldberg
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Manassé LEJZERSON,
ingénieur ETP,

survenu le 10 septembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ziol,
6, rue des Prés,
91120 Palaiseau.

– Mme Jean Marduel,
M. et Mme Jean Valère-Chochod
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Marduel
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MARDUEL,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'École polytechnique,

survenu le 10 septembre 1990, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

18, avenue de La Motte-Picquet,
75007 Paris.

Anniversaires

– En ce premier anniversaire du décès de

Valérie ALLAIN,

que ceux qui l'ont connue et aimée aient pour elle une pensée affectueuse.

– Le 16 septembre 1987,

Jean-Henri GRANIER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

– Le 16 septembre 1989,

Albert KRUITHOF,

quittait les siens.

Que sa mémoire reste vivante chez tous ceux qui l'ont aimé et estimé.

– Pour le premier anniversaire de la disparition de

M. Jean-François PAJOT,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, et restent fidèles à son souvenir.

– Nous avons perdu, il y a trois mois, notre ami

Jean-Jacques ROUBINE.

*« Soave sia il vento,
Tranquilla sia l'onda. »*

Ses amis,
Ses collègues,
Ses étudiants.

– Christiane SOURIAU-HOEBRECHTS

le 16 septembre 1985.

– Il y a sept ans, le 16 septembre 1983,

Martin SPINGA

disparaissait à l'âge de vingt-neuf ans.

Remerciements

– M. Fathi Boukhris,
Mme et M. Mohamed Boukhris,
leurs enfants,
Et toute la famille.

Très touchés des marques d'amitié et d'affection que vous avez bien voulu leur témoigner lors du décès de

Mlle Faïza BOUKHRIS,

vous expriment leurs bien sincères remerciements.

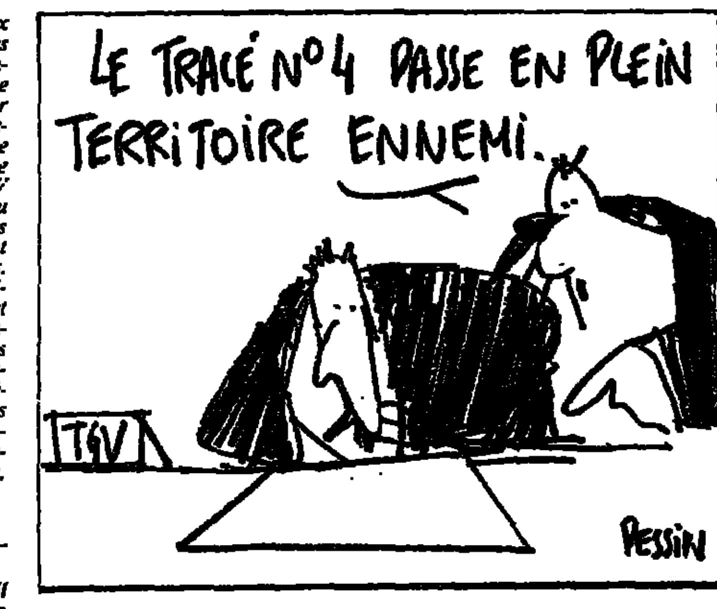
RÉGIONS

Les exclus du TGV

Un entretien avec M. Jean-Pierre Sueur

Le maire d'Orléans défend le « tronc commun Paris-Vierzon »

Alors que nombre de Provençaux se mobilisent contre le TGV, les populations du Centre et du Limousin, qui le considèrent comme le train du progrès, le réclament à cor et à cri. Hormis une bretelle de raccordement Poitiers-Limoges – une ligne cul-de-sac – et la desserte de Tours et de Vendôme par le TGV Atlantique, le schéma national du train à grande vitesse ne prévoit pas l'« irrigation » des deux régions et en particulier le passage à Orléans. Dans les deux régions, on se mobilise. On plaide pour un tracé à part entière Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, et on exprime des réserves sur l'intérêt d'un TVG direct Paris-Nevers, qualifié ici de « TGV-Bérégovoy ». Une nouvelle réunion des élus est prévue pour la fin septembre à Châteauroux. Le maire socialiste d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, exprime ici son point de vue.



ORLÉANS

de notre correspondant

« Le TGV est-il un bon outil d'aménagement pour les régions ?

– Il n'y a pas d'automatisme. Un TGV peut traverser une région sans la desservir. Il peut être aussi un facteur considérable de développement. Mais, à mon sens, la question première ne doit pas être celle des tracés de TGV. Elle doit être celle de la politique d'aménagement du territoire. C'est à partir d'un choix d'aménagement du territoire que l'on doit déduire des tracés. Et non l'inverse.

– Quel est le meilleur tracé pour la région Centre ?

– C'est assurément ce que nous appelons le « Y renversé ». C'est-à-dire, un « tronc commun » Paris-Orléans-Vierzon, puis, à partir de Vierzon, un axe Bourges-Nevers-Clermont-Ferrand, et un autre axe Châteauroux-Limoges-Toulouse. Il y a une autre solution qui consiste à aller directement de Paris à Nevers et à desservir Limoges depuis Poitiers. Entre ces deux possibilités, il y a une très profonde différence pour l'aménagement du territoire. La seconde solution aboutit au contournement d'un cinquième du territoire national. C'est la logique d'un déclin accéléré de zones importantes au bénéfice de quelques axes privilégiés. La première solution – que défendent les élus de la région Centre – dessert beaucoup mieux l'ensemble de cet espace, et les départements qui le composent. Elle est cohérente avec l'axe transversal Lyon-Nantes. Elle entraîne la création d'un nombre plus réduit de kilomètres de lignes nouvelles. Elle peut être mise en œuvre plus rapidement.

– Un tracé qui ignorerait Orléans ne signifierait-il pas justement le déclin de la capitale régionale ?

– Là aussi il n'y a pas d'automatisme. Mais ce ne serait souhaitable ni pour Orléans, ni pour le Loiret, ni pour le Cher, ni pour l'Indre, ni pour la région Limousin, ni pour une bonne part de la région Midi-Pyrénées. J'ajoute qu'en toute hypothèse Orléans restera par le rail à moins d'une heure de Paris. Le fait que de nombreuses villes se trouvent désormais « à une heure de Paris » constitue à la fois un atout et un risque. Le risque, c'est celui de l'absorption de la grande couronne et de la négation de l'identité propre des régions périphériques de la région Ile-de-France. Il y a là, cette fois encore, un choix fondamental d'aménagement du territoire : la question est de savoir si l'avenir du Bassin parisien sera déterminé par une dynamique multipolaire ou par l'extension, à mon avis fort peu souhaitable, d'une logique de grande banlieue.

– Tant pour le schéma autoroutier que pour celui du TGV, on voit se multiplier les tracés « politiques ». Une intervention présidentielle, par exemple, qui avait pour but de sauver la forêt d'Orléans (dans le cadre du projet d'autoroute Orléans-Courtenay), risque d'être remise en cause par une autre intervention (dans le cadre du projet de TGV Paris-Nevers). Dans ces conditions, l'aménagement du territoire est-il crédible ?

– Pourquoi voulez-vous qu'il y ait contradiction entre le choix fait pour l'autoroute et celui qui sera fait pour le TGV ? Les deux décisions peuvent, tout au contraire, être parfaitement cohérentes. Il serait incompréhensible d'avoir choisi le tracé nord de l'autoroute pour préserver la forêt d'Orléans et, dans le même temps, de construire une ligne TGV Paris-Nevers qui porterait tout autant atteinte à la forêt que ne l'eût fait l'autoroute. C'est un argument de poids pour le tracé Paris-Orléans-Bourges-Nevers, qui présente par ailleurs pour les villes et les départements traversés des avantages économiques incontestables par rapport à la construction d'une ligne Paris-Nevers entièrement nouvelle.

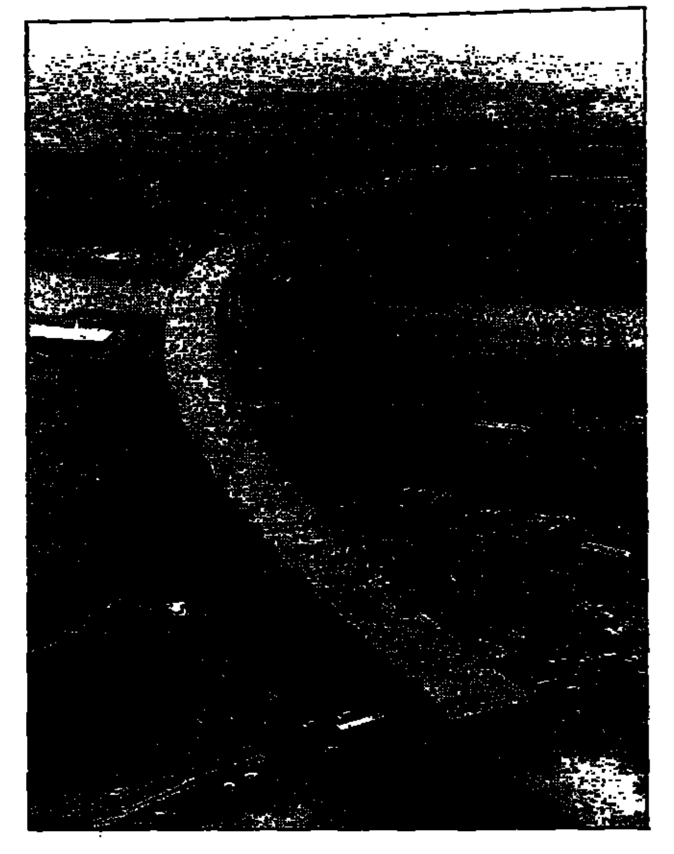
» Cet exemple montre que la véritable politique d'aménagement du territoire est à l'exact opposé de l'addition des choix sectoriels qui pourraient être en contradiction les uns avec les autres. La défense de l'environnement ne doit pas conduire à considérer que l'intervention de l'homme dans la nature est, par essence, une pollution. Elle doit au contraire conduire les citoyens à habiter de manière plus harmonieuse l'espace naturel, et ainsi à mieux le respecter. C'est pourquoi la réponse au défi écologique passe, bien sûr, par un grand ministère de l'environnement, mais, à mon sens, davantage encore par un ministère de l'aménagement du territoire puissant. »

Propos recueillis par
RÉGIS GUYOTAT



Une clé pour le développement

Un nouveau pont sur la Loire en aval de Nantes



NANTES

de notre correspondant

Un pont en béton précontraint de 1 562 mètres de long – dont une travée centrale de 242 mètres de portée – est en cours de construction à Cheviré, en aval de Nantes. Œuvre de l'entreprise Quillery, le pont de Cheviré s'élèvera à 50 mètres au-dessus de la Loire pour permettre le passage des navires de commerce fréquentant le port. Véritable autoroute au-dessus des eaux, le pont sera ouvert à la circulation au printemps 1991.

Le moment le plus délicat de la construction a été, le 29 août dernier, le hissage de la travée métallique centrale, un exploit technique qu'ont applaudi des dizaines de milliers de personnes. Il a fallu dix-huit heures pour tirer cette pièce de 160 mètres de long, d'un poids de 2 300 tonnes. L'événement – la jonction des deux rives de la Loire – était attendu depuis vingt ans.

Cheviré, 522 millions de francs, est financé par l'Etat à hauteur de 55 % et par le syndicat des dix-neuf communes de l'agglomération nantaise pour le reste. Contrairement au pont à péage de Saint-Nazaire, concédé lui à une société privée, le nouveau pont sera gratuit.

De tout temps, la ville de Nantes a été confrontée aux problèmes du franchissement de la Loire et de ses différents bras. Aujourd'hui encore, les ponts sont saturés aux heures de pointe. Cheviré devrait donc décongestionner cette agglomération de 550 000 habitants qu'on pourra également contourner en 1994 par un périphérique de 40 kilomètres de long.

Le pont de Cheviré, c'est aussi un verrou qui saute sur la route des estuaires de la Seine à la Garonne. Le pôle économique nantais est ainsi désenclavé grâce à des communications terrestres modernes (l'autoroute Nantes-Niort est en chantier, le TGV Atlantique fonctionne) et aux liaisons aériennes (le trafic de l'aéroport atteint un million de passagers). Nantes est en train de rattraper les retards qu'elle avait accumulés dans les années 60 sur les villes concurrentes. Le pont de Cheviré est sans doute une des clés de son développement.

YVES ROCHCONGAR

AQUITAINE

Feu vert à l'autoroute Pau-Oloron et au tunnel du Somport

La section autoroutière Pau-Oloron est inscrite dans le projet de révision du schéma directeur national routier ; une enquête d'utilité publique sera lancée, dans les prochains mois, dans la perspective de la réalisation du tunnel du Somport, avec, pour objectif, le début des travaux fin 1991 et la mise en service fin 1995... Michel Delebarre a pris des engagements, vendredi 7 septembre, à Pau, devant les élus et les responsables socioprofessionnels qui, en septembre 1989, dans ces mêmes circonstances, avaient invité Michel Charasse à *« enfoncer le clou »* du Somport.

« Il faut savoir choisir », a dit le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, venu à Pau parler des *« arbitrages rendus plus que jamais nécessaires par la situation de crise »*, plaider en faveur *« des transports collectifs et du transport combiné – route et fer – de marchandises »* et mettre l'accent sur l'importance des économies d'énergie. Puisqu'il n'est *« pas possible de tout faire en même temps »*, il n'a pas voulu s'engager dans le dossier – corollaire – de l'aménagement autoroutier entre Pau et Bordeaux, question qui préoccupe les élus du Béarn. Il est aussi resté laconique à propos du projet de réouverture de la voie ferrée Oloron-Canfranc : *« Le tunnel routier a été retenu comme priorité en raison de l'intérêt stratégique (alternative aux liaisons avec l'Espagne) et économique (pour les pays de l'Adour et l'Aragon) de la liaison routière »*, a-t-il ajouté.

Le ministre a rappelé qu'il restait à boucler le montage financier de l'opération : la Communauté européenne doit se prononcer à la fin de l'année 1990 sur sa participation à un projet dans lequel la France et l'Espagne s'engageront respectivement à hauteur d'un tiers et deux tiers du financement, si l'accord est conclu sur les bases prévues.

Cette page a été réalisée avec nos correspondants Jacques Fortier et Philippe Tugas. Coordination : Yves Agnès.

ALSACE

La fréquentation des cours de religion se stabilise

La baisse de fréquentation de l'enseignement religieux en Alsace semble enrayée. Les inscriptions au « cours de religion » se sont stabilisées l'année dernière à 42,2 % de la population scolaire concernée, après une chute régulière depuis 1981.

Le trimestriel régional de l'INSEE, *Chiffres pour l'Alsace*, analyse dans son numéro de septembre cette particularité régionale : en effet, le statut scolaire local hérité de la loi Falloux de 1850 et de la législation allemande de l'entre-deux-guerres intègre dans la formation et les locaux scolaires l'enseignement religieux (catholique, protestant ou israélite) jusqu'à la fin du secondaire.

En début d'année, les parents remplissent un formulaire pour indiquer s'ils souhaitent que leur enfant suive cet enseignement ou en soit dispensé. Ces inscriptions ont permis à l'INSEE d'étudier la fréquentation depuis 1981. La chute de 17 points entre 1981 et 1989 (de 59,3 % de la population scolaire à 42,2 %) semble terminée : l'année scolaire 1988-1989 était à 43,1 %.

D'après l'INSEE, 117 établissements scolaires ont même vu une remontée de leurs inscriptions l'année dernière. Elles sont beaucoup plus fortes dans les établissements privés (85 %) que dans l'enseignement public (36 %), et plus faibles à Strasbourg et à Mulhouse que dans la campagne ou les petites villes d'Alsace.

L'enquête permet aussi de comparer la fréquentation des trois religions concernées : à la rentrée 1989, 85,5 % des élèves inscrits *« en religion »* suivaient les cours catholiques, 13,4 % les protestants et 1,1 % l'enseignement israélite.

NORD-PAS-DE-CALAIS

La Chambre de commerce franco-islandaise s'installe à Boulogne-sur-Mer

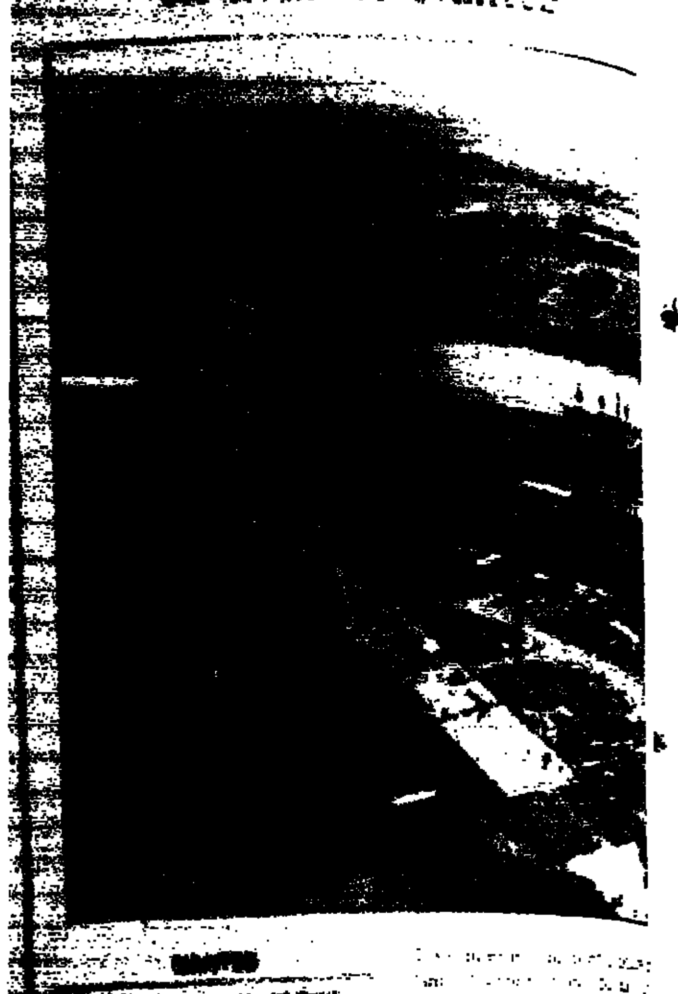
La nouvelle Chambre de commerce et d'industrie franco-islandaise a été inaugurée le 29 août à Reykjavik, à l'occasion du voyage du président de la République en Islande. Elle aura son siège à la Chambre de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer et de Montreuil.

Le président du nouvel organisme consulaire est M. Magnus Gunnarsson, directeur général de l'Union des producteurs de poisson islandais; M. Jacques Gourlet, secrétaire de la CCI de Boulogne-sur-Mer et de Montreuil, a été élu vice-président et président du comité français. Celui-ci compte déjà une soixantaine d'entreprises adhérentes.

Les exportations françaises vers l'Islande (252 000 habitants) sont encore modestes : environ 230 millions de francs réalisés par 749 entreprises ; les importations s'élèvent à 640 millions de francs, essentiellement en produits de la mer.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE



La fin de la conférence sur les PMA

Une mobilisation plus contrôlée en faveur du tiers-monde

La deuxième conférence sur les pays les moins avancés (PMA), qui s'est achevée le 14 septembre à Paris, n'a pas déçu, dans la mesure où l'on en attendait peu. Les craintes d'un cuisant échec ont été dissipées à l'annonce d'un document final qui, faute d'être très novateur, marque tout de même la volonté des pays occidentaux de favoriser – de plus ou moins bonne grâce – le développement des pays très pauvres.

«Nous avons connu une conférence de convergence», s'est félicité le secrétaire général de la CNUCED (1), M. Keneth Dadzie, reconnaissant que des difficultés avaient surgi tant sur la question de l'aide publique au développement que sur la dette, les droits de l'homme et l'environnement. Le programme d'action pour la prochaine décennie, comparé à celui de 1981, est beaucoup plus concret et, partant, susceptible de mieux mobiliser les énergies. La communication finale insiste sur la restauration de l'appareil productif et la promotion du secteur privé, l'implication accrue de tous les partenaires du développement, les populations et les organisations non gouvernementales (ONG) en particulier.

Réticences américaines

Le fait présenté comme le plus important est la constitution officielle de quatre catégories de donateurs, des plus aux moins généreux. En tête vient le groupe des pays scandinaves, qui consacrent déjà plus de 0,2 % de leur PNB (produit national brut) aux PMA et comptent accroître leur effort. Suit le groupe des pays dont l'aide représente déjà 0,15 % du PNB, comme la France et l'Italie, et qui se sont engagés à atteindre 0,20 % d'ici à la fin de la décennie. Puis ceux qui voudraient, dans les cinq ans, atteindre l'objectif de 0,15 % (les autres pays de la CEE, le *Canada*). Une quatrième catégorie regroupe les Etats-Unis et le Japon qui, tout en refusant de s'engager sur des objectifs précis (surtout Washington), se sentent désormais liés par l'obligation de renforcer leur soutien aux nations déshéritées.

Contrairement aux propos optimistes de M. Dadzie, les Américains se sont montrés réservés à l'idée de fournir des efforts, liant sans cesse la question des droits de l'homme à celle de l'aide, et cherchant ainsi à faire autant de distinctions que possible entre les Etats concernés. Il convient de rappeler que les Américains sont les plus petits donateurs, avec 0,04 % de leur PNB. Le Japon a montré des signes de meilleure volonté, ayant au cours des dix dernières années, et à deux reprises, doublé son aide. Tokyo aurait mérité de figurer dans le troisième groupe. C'est seulement le désir de ne pas isoler les Etats-Unis qui a conduit à associer ces deux grandes puissances.

Comme le note un représentant de la délégation italienne, M. Virgilio Monaldi, le débat de ces derniers jours a essentiellement porté sur des critères quantitatifs (les fameux 0,15 %), sans précisions sur la qualité de l'aide et sur la nécessité de différencier les politiques économiques à suivre en fonction des pays concernés. Si les engagements pris en faveur de l'ouverture des PMA au commerce international sont intéressants, leur portée est limitée. A part quelques grands Etats, comme le Bangladesh, on peut douter de la capacité d'absorption de marchandises des pays pauvres de taille souvent modeste. En matière de dette, enfin, on pourrait assister à de nouveaux allègements des conditions de remboursement des créances multilatérales, tout en sachant que cette catégorie de dette ne peut être annulée.

L'avancée la plus significative porte sur le suivi que les participants à la conférence se sont engagés à effectuer régulièrement. Ce contrôle aura pour effet, s'il est efficace, de souligner la responsabilité collective des pays du Nord face au tiers-monde. *«On ne peut retarder constamment la date de l'effort à entreprendre»*, entendait-on vendredi au palais de l'Unesco. On s'amusait de voir la délégation française présider la conférence derrière le Bab el Salam, une «porte de la paix» en bois massif naguère offerte à l'Unesco par l'Irak.

ERIC FOTTORINO

(1) Conférence des nations unies sur le commerce et le développement.

Vingt entreprises d'Etat mises en vente

Le gouvernement hongrois lance un premier programme de privatisations

A deux semaines des élections municipales, le gouvernement hongrois de M. Joszef Antall (Forum démocratique) veut accélérer son programme de réformes économiques. Vendredi 14 septembre, le nouveau directeur de l'agence des biens d'Etat, l'organisme chargé des privatisations, M. Lajos Csepi, a rendu publique une première liste de vingt grandes sociétés mises en vente par l'Etat. D'autres listes devraient suivre, au rythme d'une tous les trois mois, afin de faire passer *«le poids du secteur public dans l'économie de 90 % actuellement, à moins de 50 % d'ici trois ans»*.

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Critiqué pour son inaction par certains investisseurs étrangers, comme par une partie de l'opinion publique hongroise, le gouvernement a décidé de donner un coup d'accélérateur à ses réformes économiques et en particulier à son programme de privatisations. Vendredi, le président de l'Alliance des biens d'Etat (AVU), M. Csepi, a présenté à la presse internationale une liste de vingt sociétés dont la mise en vente devrait être achevée au plus tard au milieu de l'année prochaine. Il s'agit d'entreprises d'Etat qui ont, en général, une *«plus ou moins bonne situation financière, de bonnes perspectives de développement, un intérêt de la part d'investisseurs étrangers et l'accord de leur management pour leur privatisation»*, a précisé M. Csepi.

Des secteurs très différents

Représentant environ 1 % de l'activité économique du pays, ces entreprises sont de taille très diverse et relèvent de secteurs très différents. On trouve ainsi dans la liste les trois chaînes hôtelières du pays, la société de publicité et d'organisation des foires (Hungexpo), les sociétés de transport (Volan, Interglo), une société de commerces et plusieurs entreprises industrielles (pharmacie, verre, imprimerie, porcelaine). La vente de ces sociétés devrait rapporter à l'Etat *«entre 315 et 615 millions de dollars»* (entre 1,66 et 3,23 milliards de francs environ). Ces privatisations sont ouvertes aux investisseurs étrangers, mais, dans la plupart des cas, des plafonds ont été fixés quant à leurs participations.

Très largement débattues, les techniques adoptées pour ces privatisations s'inspirent de celles utilisées à l'Ouest. L'agence des biens d'Etat a en fait lancé ce vendredi un appel d'offres aux sociétés de conseil hongroises et étrangères. Celles-ci sont invitées à proposer des plans de privatisation adaptés à chaque cas. Ces plans pourront passer par des introductions en Bourse, le développement de l'actionnariat des employés, ou des appels d'offres. Un panel d'experts choisira les trois meilleurs conseillers. L'agence décidera, en définitive, à partir des plans proposés celui des conseillers qui réalisera effectivement la privatisation.

Parallèlement, les responsables de l'agence ont fait savoir qu'ils souhaitaient que se poursuivent les *«privatisations spontanées»*, *c'est-à-dire* celles menées à l'initiative des dirigeants des entreprises d'Etat. Mais ils ont souligné que désormais ils assureraient un contrôle de ces privatisations. M. Csepi a aussi confirmé que des privatisations pourront être engagées à l'initiative d'acheteurs potentiels. La Hongrie compte environ deux mille entreprises d'Etat.

ÉRIK IZRAELEWICZ

Le malaise des agriculteurs

Polémique autour des propos de M. Charasse sur le rôle du Crédit agricole

Les propos tenus par M. Michel Charasse, ministre du budget, le 14 septembre mettant en cause le rôle du Crédit agricole dans le malaise actuel des paysans a provoqué dans les milieux politiques de nombreuses réactions. *«Si le Crédit agricole privatisé est vraiment mutualiste,* avait notamment déclaré M. Charasse sur Europe 1, *il faut que les agriculteurs le prennent en main, car l'établissement n'a comme souci que de faire du blé sur le dos des paysans dès le premier aléa climatique.»*

M. Jacques Chirac, président du RPR, estime que *«le gouvernement tente vainement de dissimuler sa propre indifférence en désignant des boucs émissaires»*. M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, réclame pour sa part, un débat d'urgence au Palais-Bourbon en vue de débloquer des aides, et le parti républicain demande la démission de M. Charasse. A Matignon, on juge maladroites les paroles du ministre du budget, au moment précisément où le gouvernement engageait une négociation financière avec la banque verte. M. Yves Barsalou, président de la Caisse nationale de Crédit agricole, ne veut pas *«poursuivre une polémique avec les pouvoirs publics»* mais estime que *«la crise du revenu agricole relève du gouvernement et des autorités communautaires»*. *«Se défausser sur le Crédit agricole ne règle aucun problème de fond»*, a-t-il ajouté. M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA, a qualifié, à Rennes, *d'«irresponsables»* les propos de M. Charasse.

«Nous ne demandons pas de reconstruire le mur de Berlin, a expliqué M. Lacombe. *Nous avons des contacts fréquents avec les agriculteurs anglais et allemands pour constituer un noyau dur syndical européen, car les agriculteurs des autres pays de la CEE se débattent aussi dans les difficultés; nous ne remettons pas en cause la politique agricole commune mais ce qui la dérègle.»* Evoquant les incidents de la veille à Nevers, le président de la FNSEA a ajouté : *«Notre mobilisation a ouvert les yeux de beaucoup de monde dans ce pays (...) Le gouvernement semble aujourd'hui vouloir ouvrir la porte.»* M. Lacombe a rappelé la nécessité de mettre en place des mesures visant à réglementer les échanges avec les pays de l'Est.

Marlboro et Camel au secours des fumeurs russes

Le Soviétique moyen va-t-il se mettre à ressembler au célèbre cow-boy du Far-west? Les deux plus importantes firmes américaines de tabac, Philip Morris et R.J. Reynolds (RJR Nabisco), vont vendre au cours des quinze prochains mois 34 milliards de cigarettes (environ 1,7 milliard de paquets) à l'Union soviétique, troisième marché mondial. Le premier produit notamment la marque Marlboro, et le second Camel et Winston.

La pénurie de cigarettes avait provoqué des manifestations de rues, ces dernières semaines, en URSS, et provoqué la chute d'un ministre. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Le prix serait réglé pour partie en devises fortes, pour partie par un accord de troc sur des produits ou matières premières soviétiques.

FISCALITÉ

Allègements pour les copropriétaires de navires

Une innovation fiscale a été introduite dans le projet de budget pour *1991* concernant l'encouragement à investir dans la construction de navires de commerce et de pêche.

S'inspirant d'un système largement répandu en RFA et dans les pays scandinaves, et surmontant les vives réserves du ministère des finances, le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, a obtenu que les personnes physiques qui acquièrent des parts de copropriété de navires pourront déduire de leur revenu imposable une partie des charges correspondant à l'amortissement des bateaux. En langage maritime, ces parts s'appellent des quirats et les propriétaires des quirataires.

Pour le moment, 10 % de l'investissement pourra être déduit du revenu imposable, avec un plafond de 20 000 francs pour un couple. Le navire devra être loué sur le marché international de l'affrétement.

Ayant atteint 10,6 % en rythme annuel

L'inflation britannique est plus élevée qu'à l'arrivée de Mme Thatcher au pouvoir

L'inflation en Grande-Bretagne se rapproche des 11 % au lieu de redescendre en dessous de la barre des 10 %, ce qui est une très mauvaise nouvelle pour Mme Thatcher et son chancelier de l'Echiquier, M. John Major. Elle est désormais supérieure au niveau qui était le sien lorsque la «Dame de fer» est arrivée au pouvoir (10,3 % en mai 1979).

LONDRES

de notre correspondant

La Grande-Bretagne souffrait en 1979 d'une maladie grave, pour laquelle on avait même inventé un nom, la «stagflation», la stagnation (l'absence de croissance économique) aggravée par l'inflation. La publication, le 14 septembre, de l'indice d'août des prix à la consommation a donc été un choc.

Ceux-ci ont augmenté le mois dernier de 10,6 % en rythme annuel. Le Stock Exchange a aussitôt subi une chute assez significative. La City n'avait pas anticipé un indice aussi mauvais. Le gouvernement a tenté *de faire bonne figure. M. Major* a reconnu que c'était là un chiffre supérieur à celui qu'il aurait aimé voir, mais il a aussitôt affirmé que ce résultat n'était pas totalement inattendu. Ses services avaient pourtant laissé espérer, il n'y a pas si longtemps, que l'inflation ne dépasserait pas cet été le seuil des 10,3 %, lourd de réminiscences...

On est donc revenu à la case départ. La Grande-Bretagne a le triste privilège de connaître le niveau d'inflation le plus élevé de tous les grands pays développés, et la médecine amère appliquée successivement par M. Lawson puis par M. Major ne donne toujours pas les résultats escomptés. Les taux d'intérêt sont maintenus à des niveaux record, ce qui diminue d'autant le pouvoir d'achat des Britanniques (un adulte sur quatre) qui ont acheté une maison à crédit.

M. Lawson est largement responsable de la surchauffe de l'économie en 1988 et 1989, qui a malencontreusment dégénéré en 1990 en *«stagflation». M. John Smith, chan*celier de l'Echiquier du cabinet fantôme travailliste, a employé ce mot vendredi soir pour attaquer la politique économique du gouvernement. La croissance est en effet désormais presque nulle et le niveau d'activité est en tout cas stagnant, alors que l'inflation galope allègrement sur deux chiffres.

Il est désormais de bon ton, au gouvernement, de dire que tout est *la faute de M. Lawson, qui a démis*sionné le 26 octobre dernier parce qu'il n'était pas d'accord avec le refus persistant de Mme Thatcher de faire entrer la livre dans le système monétaire européen. Mais on fait remarquer, dans la City, que son successeur ne semble pas davantage capable de contenir la hausse des prix.

DOMINIQUE DHOMBRES

INDUSTRIES

L'alliance avec ATT ayant été décevante

Philips s'apprêterait à réorienter ses activités dans la téléphonie

AMSTERDAM

(de notre correspondant)

«Pas de commentaire». C'est en s'abritant derrière cette formule devenue rituelle que Philips a refusé de confirmer ou de démentir la réduction imminente de ses activités dans la téléphonie. La décision est néanmoins prise, selon le quotidien économique néerlandais *Financiële Dagblad*, qui affirme à la «une» de son édition de vendredi 14 septembre que la multinationale allait se retirer des télécommunications publiques et se concentrer sur l'équipement téléphonique des entreprises.

Concomitamment, le groupe vendrait sa participation de 15 % dans la société ATT-NSI (Network Systems International), créée en 1984 avec l'américain ATT. Le *Financiële Dagblad* croit savoir que les 6 % repris par l'espagnol Telefonica (*le Monde* du 9 septembre) proviendraient de la part de Philips, qui aurait proposé à ATT de lui revendre les 9 % restants. ATT ne confirmait pas cette information, vendredi, selon lui, la nouvelle ventilation du capital de NSI était : 59 % ATT, 20 % STET (Italie), 15 % Philips, 6 % Telefonica.

S'il était officialisé, ce nouveau repli, après celui opéré dans les composants (*le Monde* du 6 septembre), serait logique. D'une part parce que l'alliance avec ATT s'est révélée décevante : Philips en avait tiré les conséquences en réduisant sa participation, par étapes, de 50 % à 15 %. D'autre part, parce que son désintérêt pour les télécommunications publiques est allé croissant depuis 1988. La cession de ses parts dans NSI lui rapporterait quelque 100 millions de dollars (520 millions de francs), bienvenus quand on sait que son plan de restructuration dépassera les 8 milliards de francs.

CHRISTIAN CHARTIER

Asystel change de mains

La société financière Huet et Lanoë Holdings SA a été autorisée par le tribunal de commerce de Nanterre à reprendre la société de services informatiques Asystel, mise en règlement judiciaire en juin dernier.

La holding financière précise vendredi 14 septembre dans un communiqué qu'elle s'est engagée auprès du tribunal à apporter à Asystel un concours financier de 50 millions de francs. Huet et Lanoë Holdings SA (HLH) acquiert l'essentiel des actifs d'Asystel en France ainsi que les titres de participation des filiales belge, espagnole et italienne.

Les nouveaux dirigeants (MM. Michel Conin et Joël Lenoir, président et vice-président de HLH) entendent recentrer les activités d'Asystel, une société créée en 1981 par M. Alain Obadia.

SERVICES

Manpower vend Blue Arrow et Brook Street

La société américaine Manpower, premier groupe mondial de travail temporaire, va vendre ses deux filiales britanniques, Blue Arrow et Brook Street, à un groupe d'investisseurs pour un montant de 106 millions de livres au comptant (un peu plus de 1 milliard de francs), selon un communiqué publié vendredi 14 septembre. Les acquéreurs sont les directeurs exécutifs de Brook Street, appuyés par le cabinet Prudential Venture Managers et les banques américaine Chase Manhattan et britannique Charterhouse. Le paiement au comptant comprend un remboursement de dette et permettra à Manpower de garder une participation de 15 % dans les deux sociétés.

Manpower avait été victime en 1987 d'une OPA victorieuse de Blue Arrow. Depuis, les difficultés rencontrées par Blue Arrow (scandale financier, crise interne...) ont permis à M. Mitchell Fromstein, qui était président de Manpower, de reprendre le pouvoir au sein du groupe et de lui redonner son nom d'origine et son siège américain.

Concentration dans l'industrie de la peinture

Lafarge rachète Tollens

La cotation des actions Tollens a été suspendue sur le second marché, jeudi 13 septembre, dans la perspective de l'annonce officielle lundi 17 septembre du rachat de ce producteur de peinture par le groupe Lafarge-Coppée.

L'opération sera réalisée par la filiale Lafarge Nouveaux Matériaux qui devrait acquérir un bloc de contrôle représentant un peu plus de 70 % du capital de cette firme appartenant à la famille Szenberg. Le paiement devrait s'effectuer en trois fois. Un maintien de cours, dont le niveau n'a pas encore été défini, devrait être proposé aux autres détenteurs de titres. L'action s'échangeait à 616 francs avant sa suspension jeudi. L'investissement global pour Lafarge-Coppée devrait se situer aux alentours de 750 à 800 millions de francs.

Par l'acquisition de cette firme, au chiffre d'affaires de 836,9 millions de francs en 1989, Lafarge devrait se classer au deuxième rang français des fabricants de peinture pour la construction, cette activité dépassant déjà le milliard de francs. En trois mois, le groupe dirigé par M. Bertrand Collomb se sera largement développé dans les matériaux de construction. Il rachetait tout d'abord la firme est-allemande Karsdorf, devenant ainsi le premier cimentier européen. Au début du mois d'août, il reprenait ensuite l'activité plâtre du britannique Redland se hissant au deuxième rang du secteur en Europe.

D.G.

EN BREF

□ **Le Pérou va reprendre ses remboursements à la Banque mondiale.** – Le Pérou va reprendre le paiement de sa dette auprès de la Banque mondiale, dette évaluée à 600 *millions de dollars (3,1 milliards* de francs), à partir du 1er octobre, a annoncé jeudi 13 septembre le président péruvien Alberto Fujimori. Il a ajouté que des démarches seraient entreprises auprès de «pays amis» pour obtenir un crédit-relais permettant d'envisager une reprise des remboursements de la dette extérieure (environ 19 milliards de dollars). Le Pérou avait interrompu ses paiements en août 1986 et avait été alors déclaré «inéligible» pour l'octroi de nouveaux crédits par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

□ **Banques : la modernisation de la convention collective sera négociée.** – L'AFB (Association française des banques) a renoncé, provisoirement, à sa menace de dénoncer la convention collective, révisée la dernière fois en 1952, et qui régit 250 000 salariés. Le patronat et les syndicats ont décidé, le 14 septembre, de tenter une négociation en neuf réunions qui auront lieu du 10 octobre au 22 mars. L'AFB souhaiterait diminuer le poids de la prime d'ancienneté, revoir la grille des classifications et les conditions des licenciements en abordant la gestion prévisionnelle de l'emploi. Les syndicats se montrent, soit très critiques (CGT, FO), soit attentifs (CFTC, CFDT, SNB-CGC).

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 10 AU 14 SEPTEMBRE

PARIS

Léthargie déprimante

INDICE CAC 40

- 0,2 %

« Pourquoi investir, lorsqu'on redoute le pire ? ». Difficile *de faire plus noir* cette semaine sur les marchés financiers malgré le léger effritement de 0,26 % observé au terme des cinq *séances après les* 4,2 % de baisse enregistrée lors de la première semaine de septembre. L'enlisement du conflit dans le Golfe et ses conséquences sur les prix du baril de pétrole, la hausse des taux d'intérêt et également la crainte de plus en plus vive d'une récession aux Etats-Unis sont autant d'éléments qui pris ensemble ou séparément n'incitent guère à l'optimisme.

De là, à prévoir le pire, il n'y a qu'un pas vite franchi par de nombreux analystes financiers redoutant *« une deuxième vague d'effondrement des cours »* en cas d'aggravation du contexte international. Toutefois, peu d'experts se risquent à publier des estimations chiffrées. Exception faite, cette *semaine, du département* recherche de la banque américaine Salomon Brothers International. *« Jusqu'à la résolution de la crise du Golfe, Salomon Brothers prévoit une évolution de l'indice CAC général entre 420 et 490, avec une volatilité importante. Selon un scénario pessimiste (baril de pétrole à 35 dollars), le CAC général devrait descendre à 360-400 et le CAC 40 à 1450. Objectif à mi-91 : CAC général à 520, avec un rendement total d'environ 17 %. »*.

L'absence d'une véritable évolution sur le terrain, au moins jusqu'à vendredi après-midi, a poussé le marché à réagir fortement au moindre mouvement de titres, à la moindre déclaration et à propager les rumeurs les plus *variées sans pour autant* augmenter le volume des échanges. Lundi, les entretiens Bush-Gorbatchev de la veille à Helsinki étaient salués par une reprise des cours (+2,63 %) *qualifiée « d'épidermique »*. Retour à l'apathie le lendemain (-0,47 %). Cette inactivité permettra même à des négociateurs d'une société de bourse *anglo-saxone de délaisser* leurs écrans électroniques pour regarder le journal télévisé de la mi journée. Leurs préoccupations alors étaient autrement plus importantes. Elles portaient *sur la* mise en service des axes rouges *de la capitale* destinée à rendre fluide la circulation.

La Société des bourses françaises (SBF) aggravera même cette impression de léthargie en se trompant dans la diffusion du montant des volumes de transac*tions sur le marché à règlement* mensuel. Dans un premier temps, elle diffusera le chiffre de 753,7 millions de francs, un niveau jamais vu depuis la fin de l'été 1988. *Rectification faite, les* échanges portaient sur 1,1 milliard de francs. Un volume encore bien maigre.

Guerre sainte et rumeurs

La présentation du projet de budget français pour 1991 *ne suscitait* aucune réaction mercredi, *malgré* la réduction de trois points de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis ou le recul, également de trois points, du taux majoré de la TVA. A l'inverse, *l'appel à la guerre sainte* contre les Etats-Unis lancé par l'ayatollah iranien Ali Khamenei a provoqué un effondrement du *marché, coupant net sa velléité de* reprise. Dès cette déclaration, peu *après* 14 heures, l'indice CAC 40 perdait son avance de 2 % et clôturait en retrait de 0,35 %. Les intervenants relativisaient ensuite l'impact de ces menaces et limi*taient les dégats*.

Grand calme jeudi (-0,11 %) à *l'exception d'une chute brutale et* momentanée de l'indice CAC 40 entre 15H59 et 16H02. Durant ces trois minutes, les valeurs ont perdu 1,5 % avant de se ressaisir à la suite du lancement d'une émission par la Société Générale *de 400 000 warrants basés sur* l'indice CAC 40. La banque émettrice a en effet dû se couvrir au même moment en vendant des contrats à terme sur l'indice entraînant une baisse des cours. Chute d'autant plus vive que le *volume d'échanges était réduit. La* semaine s'achevait sur une nette dépression (-1,90 %) à la suite de la publications de statistiques économiques américaines peu encourageantes et de l'enlèvement par les troupes irakiennes de quatre *Français au Koweït. Les marchés* fragiles sont propices aux rumeurs et les plus diverses ont couru cette semaine. A commencer par les spéculations sur les fluctuations du titre Peugeot. La Commission des opérations de bourse *(COB) a donc décidé de se livrer à « une analyse ponctuelle sur les variations du titre »* de la firme de Sochaux. L'action après avoir progressé de 6 % lundi matin s'est brutalement effondrée à la suite des déclarations de son président M. Jacques Calvet, et surtout de la publication par la société de *Bourse Chevreux de Virieu d'une* révision à la baisse des résultats du groupe automobile. Les enquêteurs vont tenter de savoir *si certains opérateurs n'ont pas* profité de ces informations avant *les autres*.

Les bruits les plus alarmistes *ont également circulé sur* la société de bourse Nivard Flornoy. Souvent objet de ce genre de rumeurs – pas moins de trois depuis le début de l'année – la direction de cette firme a démenti catégoriquement ces bruits . Cette filiale à 92 % de la banque américaine Morgan a achevé son plan de réorganisation lui permettant d'avoir des coûts d'exploitation *allégés et variables. Ainsi a-t-elle a* décidé, pour des questions de *rentabilité, de faire traiter* les petits ordres automatisables (les *rompus) par l'intermédaire* de Dynabourse, l'une des structures du Crédit Agricole. Déjà au printemps, Nivard avait fait une opération analogue avec les Caisses centrale des banques populaires pour son back office.

Enfin, tel un serpent de mer, est revenu à la une de la presse économique le prochain remplacement de M. Régis Rousselle à la présidence du Conseil des bourses de valeurs (CBV), l'organisme chargé de *la réglementation* du marché boursier. Son successeur *serait M. Bruno de Maulde*, président du Crédit du Nord. Ce *changement, donné comme sûr* depuis le début de l'été, allant dans le sens de l'histoire, consacrerait l'emprise des banques sur le marché boursier . Tout maintenant serait une question de date. Est ce pour Noël, Pâques ou la Trinité ?

DOMINIQUE GALLOIS

Produits chimiques

	14-9-90	Diff.
Inst. Mérieux	3 240	– 289
Labo. Bell	2 402	+ 92
Roussel-Uclaf	1 955	– 35
BASF	742	– 6
Bayer	761	– 9
Hoechst	750	– 15
Imp. Chemic.	84	– 4
Norsk Hydro	210,30	+ 2,30
Synthélabo	525	– 13

Métallurgie construction mécanique

	14-9-90	Diff.
Alspi	391	inch.
Dassault aviation	515	inch.
De Dietrich	1 484	+ 43
Facom	1 340	– 15
Fives-Lille	256	+ 10
Penhoët	471	– 24
Peugeot SA	524	– 6
Sagem	1 480	–
Strafor	1 105	+ 5
Valeo	345,70	– 20,30
Vallourec	294,50	+ 13,20

Banques, assurances sociétés d'investissement

	14-9-90	Diff.
AGF	965	+ 26
Bail Equipment	210	+ 10
Bancaire (Cie)	395	– 9
Cetelem	363	– 27
CCF	166,50	– 1,50
CFF	985	+ 10
CFI	373	+ 13
Chargeurs	793	inch.
CPR	384	+ 32
Eurafrance	1 420	+ 28
GAN	1 900	+ 30
Hénin (La)	504	+ 12,80
Locafrance	425	inch.
Locindus	675	– 80
Midi	860	– 35
Midland Bank	103,80	– 5,20
OFP	1 397	+ 79
Paribas	489,50	+ 15,50
Prétabail	925	– 90
Schneider	775	+ 5
Société générale	452,20	+ 6,10
Suez (Cie fin.)	317,50	+ 1,50
UAP	495	+ 11
UCB	179	– 6

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7-9-90	Cours 14-9-90
Or fin (kilo en barre)	65 600	65 150
– (kilo en lingot)	65 700	65 350
Pièce française (20 fr.)	412	397
• Pièce française (10 fr.)	390	400
Pièce suisse (20 fr.)	481	478
Pièce latine (20 fr.)	382	382
• Pièce tunisienne (20 fr.)	380	378
Souverain	486	485
• Souverain Elisabeth II	491	491
• Demi-souverain	395	400
Pièce de 20 dollars	2 300	2 180
– 10 dollars	1 320	1 320
• – 5 dollars	835	825
– 50 pesos	2 480	2 440
• – 20 marks	528	535
– 10 florins	385	390
• – 5 roubles	295	295

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Alimentation

	14-9-90	Diff.
Béghin-Say	795	+ 5
Bongrain	2 940	+ 110
BSN	771	– 10
Carrefour	3 169	– 79
Casino	122,10	+ 0,20
Guyenne-Gasc.	928	– 1
LVMH	3 540	+ 140
Occid. (Gle)	546	– 9
Olipar	310	inch.
Pern.-Ricard	1 035	– 1
Promodès	1 884	+ 17
St-Ls-Bouchon	1 191	+ 56
Source Perrier	1 281	– 27
Nestlé	29 600	+ 100

Pétroles

	14-9-90	Diff.
BP-France	114,20	– 3,20
ELF-Aquitaine	679	+ 21
Esso	705	– 1
Primagaz	624	– 12
Raffinage (Fr.de)	271,10	+ 8,10
Sogerap	420	inch
Total	680	+ 30
Exxon (1)	267	+ 2,70
Petrofina	1 753	+ 32
Royal Dutch	434,50	– 0,90

(1) Coupon de 2,70 F.

Matériel électrique

	14-9-90	Diff.
CGE	509	– 9
CSEE (ex-Signaux)	245	– 19
Générale des eaux	2 115	– 64
Intertechnique	1 095	+ 9
Legrand	3 250	– 135
Lyon. des eaux	464,50	– 3
Matra	253,50	+ 2,50
Merlin-Gerin	500	inch.
Moulinex	83,10	+ 2,10
Labinal	835	– 35
Radiotechnique	495	+ 20
SEB	1 080	+ 19
Sextant-Avionique	540	+ 3
Thomson-CSF	92,50	– 0,35
IBM (1)	551	+ 16
ITT	272,30	+ 1,30
Schlumberger	350	+ 9
Siemens	2 003	+ 9

(1) Coupon de 5 F.

Valeurs diverses

	14-9-90	Diff.
Accor	705	– 61
Air liquide	589	– 10
Arjomari (1)	1 611	– 8
Bic	579	+ 13
Bis	350	– 60,10
CGIP	969	– 12
Club Méditer.	424	+ 2,90
Essilor	400	+ 19,50
Euro-Disney	88,10	– 0,50
Europe 1	1 955	– 10
Eurotunnel	43,05	– 0,45
Groupe Cité	690	– 10
Hachette	195,30	– 3,60
Havas	499	+ 6
Marine Wendel	335	inch.
Navigation mixte	1 390	+ 5
Nord-Est	140	+ 4,40
L'Oréal	470,60	– 10,60
Saint-Gobain	380	– 5
Sanofi	750	+ 22
Saulnes Châtillon	250	+ 15
Skis Rossignol	995	– 22

(1) Droit de 66 F.

Mines d'or, diamants

	14-9-90	Diff.
Anglo-American	138,80	– 0,20
Amgold	420,50	– 15,50
Buf. Gold M. (1)	82,40	– 3,70
De Beers	102	– 1
Drief. Cons.	63,50	– 3
Gencor	13,05	– 0,35
Harmony	45,95	+ 0,65
Randfontein	26,45	– 2,65
Saint-Helena (2)	51,50	– 0,25
Western Deep (3)	185	– 10,75

(1) Coupon de 5,70 F.
(2) Coupon de 2,75 F.
(3) Coupon de 2,75 F.

Filatures, textiles magasins

	14-9-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 035	– 25
BHV	600	+ 15
CFAO	388,10	– 30,90
Damart	2 510	+ 5
DMC	405	+ 6
Gal. Lafayette	1 755	+ 5
Nouvelles Galeries	595	+ 10
Printemps	478	– 42
La Redoute	2 410	– 80
SCOA	16,90	Inch.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
CEGID	+ 7,9	Bail Invest.	– 10,9
Lechaire SA	+ 6,5	CGI Inform.	– 10,5
Saulnes-Regr.	+ 6,4	Interbail	– 10,5
Nouv. Galeries	+ 5,6	Majorette	– 10,5
Bail Equip.	+ 5,0	SPEP	– 10,2
Géophysique	+ 5,0	ECCO	– 10,1
CGP(Cie g^e pap.)	+ 4,8	C.C.M.C.	– 10,1
Pechiney CIP	+ 4,7	C.F.A.O.	– 10,0
De Dietrich (Cie)	+ 4,4	Remy et Ass.	– 10,0
Fives-Lille	+ 4,4	Hutchinson	– 9,6
Bongrain	+ 4,3	Printemps (Au)	– 9,4
Labo R. Bellon	+ 4,2	Locabail Imm.	– 9,3
Raffinage Distr.	+ 4,1	Locindus	– 9,3

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Pechelbronn	568 916	824 627 994
Sanofi	129 067	819 532 122
Peugeot S.A.	801 869	434 278 360
Elf-Aquitaine	574 542	383 917 077
CGE	595 099	313 924 372
BSN	387 874	311 697 713
Eaux (G. des)	131 745	292 549 922
LVMH	79 114	281 631 466
Suez (Co. de)	678 057	231 185 214
Laf. Coppée	660 923	228 520 141
Total (Fr. Pét.)	329 875	209 968 950
Accor	267 216	202 834 681
L'Air Liquide	308 212	194 618 311
Oréal (L')	362 909	180 817 391

(*) Du vendredi 7 septembre au jeudi 13 septembre 1990 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 septembre 1990

Nombre de contrats : 64 690.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 90	Déc. 90	Mars 91	Juin 91
Premier	–	–	–	–
+ haut	97,94	98	97,90	–
+ bas	97,20	97,18	97,86	–
Dernier	97,42	97,46	97,88	–
Compensation	97,42	97,46	97,38	97,38

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	10 sept.	11 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.
RM	1 799 098	1 143 211	2 261 656	1 406 851	–
Comptant R. et obl.	7 094 288	4 536 275	10 088 969	8 056 970	–
Actions	261 743	165 959	113 223	88 733	–
Total	9 155 129	5 845 445	12 463 848	9 552 554	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	79,5	78,9	78,5	78	–
Etrangères	85,7	85,4	85,9	85,7	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	454,2	448,8	452,9	451,6	443,9
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 661,76	1 653,94	1 648,09	1 646,27	1 614,93

NEW-YORK

Incertitude

INDICE DOW JONES

- 2,1 %

Provisoirement ragaillardie en début de semaine par la rencontre Bush-Gorbatchev au cours du week-end dernier, Wall Street a rapidement renoué avec les *craintes* de récession et d'inflation, accentuées vendredi par des statistiques économiques défavorables.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi en baisse de 55,44 points (-2,1 %) par *rapport à la semaine dernière*. La progression des cours du pétrole et des taux d'intérêt américains, a également pesé sur la grande bourse newyorkaise. L'atmosphère était tendue, ce qui s'est traduit une nouvelle fois par un volume d'affaires réduit, révélateur du fait que les investisseurs refusent de s'engager avant d'y voir plus clair dans la situation du Golfe notamment.

L'absence apparente de progrès dans les discussions visant à réduire le déficit budgétaire américain a ajouté au manque d'enthousiasme des opérateurs.

Les déclarations de M. Alan Greenspan, président de la Réserve Fédérale (Fed), reconnaissant le net ralentissement de la croissance et le tarissement du crédit, ont précipité jeudi le recul de Wall Street. De plus, vendredi, les derniers *indicateurs* économiques américains ont confirmé les premiers impacts de la crise du Golfe.

Ceux-ci ont ajouté la touche finale à un tableau déjà sombre de l'économie américaine, et accentuent le pessimisme des milieux économiques *qui prévoient* une reprise de l'inflation et un ralentissement plus prononcé de l'activité économique.

Indice Dow Jones du 14 septembre : 2 564,11 (contre 2 619,55)

	Cours 7sept.	Cours 14 sept.
Alcoa	66 3/4	66 3/4
ATT	31 1/8	30 5/8
Boeing	46 7/8	44 1/8
Chase Man. Bank	17 5/8	16 3/8
Du Pont de Nemours	35 5/8	35 1 8
Eastman Kodak	40 1/2	40 1/4
Exxon	50 7/8	51 3/8
Ford	34 7/8	34 5/8
General Electric	60 5/8	59 3/8
General Motors	37 1/2	37 1/2
Goodyear	21	19 3/4
IBM	105 1/2	104 1/4
ITT	52	50 7/8
Mobil Oil	66 1/2	65 1/2
Pfizer	71 1/8	71
Schlumberger	65 3/8	66 1/4
Texaco	64 5/8	64 1/2
UAL Corp. (ex-Allegis)	100 1/4	99
Union Carbide	16	15 3/4
USX	33 7/8	32 3/4
Westinghouse	32 1/4	29 7/8
Xerox Corp.	40 1/4	39 3/8

TOKYO

Attentisme

INDICE NIKKEI

+ 3,8 %

« Le marché va bétonner son plancher », prévoyait, au début de la semaine, une grande maison de titres de Tokyo. Les évènements ont donné raison à cette analyse. Ouvrant lundi à 23 962,07 yens, l'indice Nikkeï se retrouvait, vendredi, en clôture à 24 897,46 yens. Cette évolution ne signifie pas pour autant que le marché ait retrouvé *son entrain*.

« Sur le fond, il reste léthargique », note *une autre maison* de titres. Le Kabuto-Cho doit surtout sa progression à deux bonds en avant, dont un d'ampleur, lundi, où il a regagné 4,7 %. Ces sursauts lui ont permis de compenser l'effritement qui a caractérisé les autres séances.

L'attention reste braquée sur le Moyen-Orient. Au fil des jours, les Japonais finissent par croire que le *risque d'affrontement militaire* entre Américains et Irakiens s'écarte, emportant du même coup la menace d'un traumatisme brutal pour la cote.

En revanche, l'avenir n'a rien d'encourageant, puisque les deux camps s'orientent vers une partie d'échecs politico-diplomatique qui s'annonce longue et pénible.

D'autre part, cet attentisme, coloré de pessimisme en demi-teinte – un marché consolidé mais atone – est renforcé par un facteur technique : le 30 septembre marque la fin du semestre, *« les positions qui devaient être liquidées l'ont été »*, juge un opérateur. Toutefois, rien ne dit que les gros investisseurs ne vont pas être à *nouveau tentés* de vendre pour clarifier leurs livres de comptes.

Et même s'ils ne le font pas, une telle échéance rend improbable leur retour sur le marché. Du coup, le signal de la reprise, la hausse des volumes, va encore se faire attendre. Oscillant entre 330 et 560 millions de titres, le volume des transactions reste modeste.

Indices du 14 septembre : Nikkeï 24 897,46 (contre 23 962,37) ; Topix 1895,68 (contre 1845,93).

BRUNO BIROLLI
(Correspondance)

	Cours 7 sept.	Cours 14 sept.
Akai	630	625
Bridgestone	1 180	1 170
Canon	1 640	1 580
Fuji Bank	2 210	2 260
Honda Motors	1 490	1 500
Matsushita Electric	1 770	1 740
Mitsubishi Heavy	760	770
Sony Corp.	7 050	7 000
Toyota Motors	1 950	1 910

LONDRES

Déprimé – 1,3 %

Un regain de tension dans le Golfe et une série de mauvais résultats de sociétés ont poussé l'indice Footsie sous le seuil psychologique des 2 100 cette semaine au Stock Exchange. Les valeurs ont perdu 1,3 % dans un marché *léthargique où le pessimisme* a été renforcé par des craintes de stagflation après l'annonce d'un taux d'inflation annuel de 10,6 % en Grande-Bretagne et d'une croissance accélérée du chômage en août. La semaine avait pourtant débuté sur une note optimiste à la suite de la rencontre Bush-Gorbatchev. *Une chute de* 1,6 % des ventes de détail le mois dernier et un déclin initial des cours du brut avaient également apporté du soutien. Indices FT du 14 septembre : 100 valeurs 2 093,8 (contre 2 122,9) ; 30 valeurs 1 609,6 (contre 1638,5) ; Fonds d'Etat 78,27 (contre 78,07) et Mines d'or 189 (contre 194,6)

	Cours 7 sept.	Cours 14 sept.
Bowater	487	459
BP	370	366
Charter	398	378
Courtaulds	310	309
De Beers (*)	–	13,33
Glaxo	744	712
GUS	13,50	13,50
ICI	873	830
Reuters	865	828
Shell	495	490
Unilever	630	620
Vickers	216	217

* En dollars.

FRANCFORT

Mitigé + 0,1 %

Comme la plupart des places financières internationales, le marché francfortois a été partagé entre l'espoir et la crainte. En effet, par rapport à la semaine précédente et malgré l'attentisme persistant des investisseurs, un très léger plus a été enregistré, bien que la tendance générale soit restée irrégulière. L'indice de la Commerzbank s'est apprécié de 0,1 % alors que le DAX a perdu 0,5 %. La crise du Golfe a une fois encore bloqué toute initiative. Dans ce contexte peu engageant, sont venus s'adjoindre les problèmes financiers toujours pas résolus en RDA, le coût du retrait des troupes soviètiques du territoire Est-allemand et le rôle clé joué par le prix du pétrole sur le marché mondial économique.

Indices du 14 septembre : DAX 1 554,07 points (contre 1562,92), Commerzbank 1 915,2 (contre 1913,1)

	Cours 7 sept.	Cours 14 sept.
AEG	250,70	247,50
BASF	224,50	224
Bayer	231	229,90
Commerzbank	262	257,50
Deutschebank	620	659
Hoechst	229,30	226,90
Karstadt	662	662
Mannesman	251,50	248
Siemens	599,80	598,10
Volkswagen	455,80	448,50

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La Banque mondiale bénéficie d'un assez bon accueil

Le grand emprunt planétaire de 2 milliards de dollars que la Banque mondiale a émis mardi dernier 11 septembre a finalement bénéficié d'un accueil satisfaisant. Mais il a fallu, pour attirer les investisseurs, leur proposer des conditions plus attrayantes que celles qui quelques jours auparavant semblaient suffire. *On avait espéré qu'en proposant un* rendement supérieur d'un peu moins de 30 points de base (0,30 %) à celui des bons du Trésor américains son succès serait assuré. La barre a dû être relevée à 31 points.

D'une façon générale, les spécialistes s'accordent à souligner les mérites de l'emprunteur et des banques qui étaient chargées de la transaction, en particulier la maison américaine Salomon Brothers et la Deutsche Bank. Contrairement à la précédente émission de ce genre destinée à être tout à la fois placée sur les marchés des Etats-Unis, d'Europe et du Japon, elle n'a donné prise a aucune critique. Pour autant, elle n'a suscité aucun enthousiasme, comme le font parfois certaines transactions dont les spécialistes parlent avec fierté, car, visiblement, dès le départ elles sont destinées à marquer de leur empreinte le marché dans son ensemble. L'emprunt de la Banque mondiale est la plus volumineuse transaction à taux fixe à avoir vu le jour en une seule tranche sur le marché international des capitaux pour un débiteur autre qu'un Etat. D'une durée de cinq ans, les titres rémunérés au taux facial de 8,625 % rapportaient initialement 8,74 %.

Si l'impression laissée est plutôt celle d'un soulagement général et non d'une éclatante réussite, c'est parce que l'environnement actuel est particulièrement pesant. La crise du Golfe, le coût de l'unification des deux Allemagnes, l'état de l'économie américaine sont autant de raisons qui écartent du marché obligataire la plupart des investisseurs internationaux. Les rares transactions vraiment bien accueillies sont d'une durée très courte, comme celle *de quatorze mois lancée pour le* compte d'Interfinance en francs français et dont le montant vient d'être augmenté de 600 à 800 millions de francs.

Pour ce qui est des euro-emprunts à relativement longue échéance, une émission a fait exception, celle de 300 millions de deutschemarks à cinq ans lancée jeudi pour le compte de la Belgique par la Westdeutsche Landesbank. Le taux d'intérêt facial de 9 % a plu aux investisseurs qui, depuis longtemps, n'avaient pas vu de rémunération aussi élevée pour un crédit de cette qualité. Les titres étant émis à 101,375 %, le rendement réel à l'émission se situe à 8,65 %. Les obligations ont une durée de cinq ans.

Les Japonais soucieux des apparences

Vers la fin de chaque trimestre, particulièrement en mars et en septembre, lorsque l'année fiscale japonaise ou son premier semestre s'achèvent, les investisseurs nippons *procèdent à d'importants réaménagements* de leurs portefeuilles de titres. Nombre d'entre eux ont pour principal souci d'améliorer dans l'immédiat le rendement moyen de leurs obligations. Il leur faut des taux d'intérêt élevés. Pour les obtenir, ils sont prêts à prendre beaucoup de risques. La perspective de remboursements aléatoires, dépendant de l'évolution des cours de la Bourse, du change ou des prix des matières premières, ne les effraie guère, pourvu qu'elle implique entre-temps une rémunération apparemment importante. Certains acceptent même de demeurer dans l'ignorance de la durée de leur placement. Et, d'une façon générale, ils subissent l'attrait des devises étrangères, qui rapportent bien davantage *que le yen, la lire italienne, l'écu ou* le dollar australien principalement.

C'est ainsi qu'à intervalles réguliers se déploie une intense activité sur le marché international des capitaux, *dont le but est essentiellement* cosmétique. Dans l'ensemble, le tout se déroule de façon discrète, la plupart des transactions conclues dans ce cadre étant des placements privés, comme on les appelle dans le langage de l'euromarché, ce qui correspond en gros à ce qu'on désigne sur le marché national français sous le nom d'emprunts contrôlés ou réservés. Un établissement financier sert d'intermédiaire, il s'adresse à un ou plusieurs emprunteurs de renom dont il connaît les besoins. Ses propositions sont souvent très alléchantes car elles sont à la mesure *des risques pris par les prêteurs* japonais. Ces risques sont tels que, mis à profit de manière systématique, ils suscitent des opérations d'arbitrage qui débouchent sur de très intéressants contrats d'échanges. Le bénéfice qui en résulte est suffisant pour rétribuer non seulement l'intermédiaire et éventuellement les banques tierces auquel il peut faire appel pour nouer des transactions de swap, mais également pour procurer au débiteur potentiel des fonds à un coût avantageux, bien inférieur à ce qu'il pourrait obtenir autrement.

Certaines de ces transactions sont émises publiquement, notamment sur le marché des titres « samouraïs » lancés à Tokyo pour le compte de débiteurs étrangers. C'est le cas de nombreux emprunts en yens, destinés à être remboursés en yens, mais dont l'intérêt sera servi en dollars australiens. La semaine passée, deux établissements français dont la dette en devises est garantie par l'Etat ont puisé à cette source de financement particulièrement avantageuse, *la SNCF, qui dispose finalement* de fonds en écus, et EDF, dont le samouraï débouche sur du deutschemark. Dans les deux cas, la rémunération variera en fonction de l'évolution du loyer de l'argent, à des conditions très avantageuses. Les deux emprunts, de 20 et de 15 milliards de yens respectivement, sont placés sous la conduite de la maison de titres Nomura.

Il peut arriver que pour des raisons principalement publicitaires destinées à faire valoir le rôle d'un établissement financier sur le marché international, une transaction, dont fondamentalement le caractère est privé, prenne l'allure d'une opération publique. Parfois, son profil est dévoilé car le bailleur de fonds tient à ce que les titres soient introduits en Bourse, non pas pour y être négociés, mais simplement pour qu'ils figurent à la cote, une condition qu'un organisme de placement collectif peut avoir à respecter. Il est difficile de savoir à quelle catégorie appartiennent les trois emprunts dollars qui viennent de voir le jour à des conditions identiques pour le Crédit agricole (120 millions), le *Crédit lyonnais (90 millions)* et Interfinance crédit national (90 millions) sous la direction d'une même banque japonaise, Sanwa. Ce qui est certain, c'est que le placement des titres s'effectuera auprès d'un très faible nombre d'investisseurs. Ils devraient pourtant être introduits à la Bourse de Luxembourg.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

La reprise du dollar a fait long feu

Voué inexorablement à la baisse, la semaine dernière, dans un pessimisme général, le dollar a tenté de se redresser pendant quelques séances, remontant à plus de 1,59 deutschemarkDM et de 5,33 francs, niveaux observés il y a près de trois semaines. Mais sa rechute de jeudi et vendredi derniers montre combien cette reprise était fragile. Le billet vert, lourdement affectée par de nouvelles inquiétudes sur l'état de santé de l'économie américaine (le marché a appris le 14 septembre qu'en août la production industrielle avait chuté de 0,2 %, les ventes de détail de 0,6 %, tandis que les prix de gros bondissaient de 1,3 %) et la détérioration de la situation dans le Golfe, a finalement terminé la semaine à 1,56 detschemark et 5,22 francs. Des cours presque identiques à ceux du vendredi 7 septembre.

A l'origine du raffermissement du début de la semaine, on trouvait, surtout, les déclarations énergiques du président Bush sur la nécessité urgente de réduire le déficit budgétaire et le bon accueil que leur a réservé le Congrès, avec l'ouverture de négociations sur ce sujet brûlant. En ajoutant l'« effet ayatollah », c'est-à-dire celui des propos incendiaires du chef religieux iranien Khamenei sur la *« guerre sainte »* avec les Etats-Unis, on trouvait les éléments d'un petit cocktail roboratif de nature à doper le billet vert. Mais la reprise a fait long feu, puisqu'il a suffi d'un rapport alarmiste sur l'état de santé du système bancaire américain, de déclarations du président de la Réserve fédérale à ce sujet et d'allusions quant à la baisse des taux d'intérêt par le même président pour retourner la tendance.

La seule monnaie par rapport à laquelle le dollar n'a à aucun moment pu se raffermir, c'est le yen, qui revient très fort, appuyé sur une économie japonaise en bonne santé, un excédent commercial qui se redresse (en dépit des dénégations des autorités de Tokyo) et la perspective de voir les taux d'intérêt nippons progresser encore davantage *(lire notre rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*. Cette anomalie mise à part, le sentiment général des opérateurs est, tout de même, que les autorités américaines ne sont pas fâchées de voir le dollar baisser, privilégiant ainsi le développement des exportations nationales et la réduction du déficit commercial, en prêtant moins d'attention à la lutte contre l'inflation, jusqu'à présent priorité des priorités. La Réserve fédérale est, dit-on, très divisée à ce sujet.

En Europe, l'événement est un resserrement spectaculaire des parités au sein du SME, le serpent devenant un véritable fil, puisque, entre les devises les plus éloignées du centre du système, le florin et la lire, l'écart est revenu à 0,40 point, en dehors, bien entendu, de la peseta, monnaie encore exotique. Il convient de signaler que, cette semaine, le cours du mark à Paris est retombé à son plus bas *niveau depuis trois ans, soit 3,3485* francs, au-dessous de son cours pivot de 3,35386 francs.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 AU 14 SEPTEMBRE 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,8900	–	19,0658	7,0416	63,8570	3,1056	56,6733	0,0856
	1,8985	–	19,0694	7,5696	63,8773	3,1056	56,6893	0,0856
Paris	9,9130	5,2450	–	404,08	334,93	16,2888	297,25	4,4887
	9,9032	5,2440	–	401,53	334,97	16,2857	297,28	4,4897
Zurich	2,4532	1,2980	24,7474	–	82,8863	4,0311	73,5619	1,1108
	2,4663	1,3060	24,9047	–	83,4238	4,0559	74,0362	1,1181
Francfort ...	2,9597	1,5660	29,8570	120,65	–	4,8634	88,7504	1,3402
	2,9564	1,5655	29,8534	119,87	–	4,8618	88,7472	1,3403
Bruxelles ...	60,8580	32,20	6,1392	24,8074	20,5619	–	18,2488	2,7557
	60,8097	32,20	6,1403	24,6554	20,5685	–	18,2539	2,7568
Amsterdam	3,3349	1,7645	33,6416	13,94	134,94	5,478	–	1,5101
	3,3313	1,7640	33,6383	15,86	135,06	5,4782	–	1,5103
Milan	2208,47	1168 50	222,78	908,23	746,17	36,2888	662,23	–
	2205,76	1168	222,73	894,33	746,09	36,3732	662,13	–
Tokyo.........	258,17	136,60	26,0439	107,24	87,2286	4,2422	77,4157	0,1169
	265,24	140,45	26,7850	107,54	89,7157	4,3618	79,6202	0,1202

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 septembre, 3,8397 F, contre 3,7337 F le vendredi 7 septembre.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT À LA PLUS FORTE

14 sept. 1990

PESETA ESPAGNOLE, FRANC BELGE, LIRE ITALIENNE, LIVRE IRLANDAISE, FRANC FRANÇAIS, MARK ALLEMAND, FLORIN NÉERLANDAIS, COURONNE DANOISE

% 0, -1, -2, -3, -4, -5, -6

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Erratique et nerveux

Les marchés financiers ont continué d'être soumis à la douche écossaise, au gré des nouvelles en provenance du Golfe et des déclarations successives des adversaires. Ainsi, le communiqué diffusé à la suite de l'entrevue Bush-*Gorbatchev le week-end dernier* a-t-il, dans un premier temps, raffermi un peu ces marchés, de même que les négociations engagées aux Etats-Unis pour la réduction éventuelle du déficit budgétaire américain (lire en rubrique « Les devises et l'or »). Ensuite, le rapprochement Iran-Irak, les propos de l'ayatollah Khamenei, « guide de la République islamique » iranienne, ont jeté un froid, un timide réchauffement se produisant par la suite. Enfin, l'annonce de l'enlèvement d'Occidentaux dans les ambassades au Koweït a replongé les marchés dans un très grand pessimisme vendredi 14 septembre.

De toute façon, l'incertitude la plus complète règne, et c'est bien ce qu'exècrent le plus les opérateurs, laissés sans boussole dans un univers financier passablement désemparé. Il faut bien convenir que l'optimisme n'est guère de rigueur sur les taux d'intérêt, crise du *Golfe mise à part. Pour des raisons* d'ordre domestique (mise sous contrôle de la masse monétaire), la Banque du Japon s'apprêterait, dit-on, à relever de nouveau son taux d'escompte, porté à 6 % le 30 août dernier. En Allemagne, la Bundesbank reste attentive à tout dérapage, tout en maintenant les taux du marché aux niveaux antérieurs (9 % à dix ans *et moins de 8 % au jour le jour)*.

L'appel de M. Bérégovoy

En France, le sentiment est plus ambigu, dans la mesure où la crise du Golfe n'autorise, comme en Allemagne, aucun dérapage, ni aucune mollesse, le moment n'étant guère venu d'assouplir le crédit, de peur de stimuler la consommation. On a pu voir, tout de même, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, lancer un appel au groupe *des sept pour agir de façon concertée* afin d'obtenir une baisse des taux d'intérêt en 1991. M. Nicholas Brady, secrétaire américain au Trésor, le suivrait volontiers sur ce terrain. Il vient de réitérer son appel en faveur d'une diminution du loyer de l'argent, pour stimuler l'économie américaine, estimant que le recul du dollar n'était pas excessif. Au cours d'une intervention au Sénat jeudi 13 septembre, le président de la Réserve fédérale lui-même, M. Alan Greenspan, l'a suivi sur ce terrain.

Sur le marché français du court terme, les cours du MATIF ont *reflété l'incertitude évoquée précédemment*, passant d'abord de 97,50 à 98,70 en début de semaine, avant de reperdre l'ensemble des gains en une séance seulement. Les rendements du marché interbancaire ont fléchi, revenant à 9 5/8 - 9 3/4 % à l'approche de la fin de la période de constitution des réserves des banques.

Une réforme des pensions

Sur le marché obligataire, la tendance est tout aussi erratique. En *début de semaine, après l'entrevue* Bush-Gorbatchev, le rendement de l'emprunt phare, l'OAT 8,50 % 2 000, revenait de 10,40 % à 10,25 %, pour remonter ensuite un peu au-dessus de 10,30 %. Après la volée d'émissions de la semaine passée, le calendrier des dernières séances a été plus réduit, avec, toutefois, un nouvel emprunt du Trésor en OAT libellé en écus. L'adju*dication a porté sur 542 millions* d'écus (3,6 milliards de francs), au taux de 10,39 %, ce qui ramène à pratiquement rien (0,09 %) l'écart avec ceux du marché en francs.

Auparavant, le Trésor avait dû payer jusqu'à 1,5 point de plus sur l'écu, avec une diminution de près d'un demi-point depuis deux mois. Une telle diminution, qui traduit une demande plus forte, reflète *l'intérêt accru des investisseurs* internationaux pour l'émission en écus, instrument en passe de devenir une valeur refuge. Pour le Trésor, qui dispose déjà d'un encours de 7 milliards de francs d'emprunts en écus, il s'agit de développer le « gisement » à l'approche de la mise en route par le MATIF d'un contrat à terme le 18 octobre, et après le lancement par la BNP *d'un contrat de même nature* sur le marché OTC (hors séance).

La tranche de 700 millions de francs à taux fixe de l'emprunt de Charbonnages de France a reçu un accueil plutôt correct, en partie grâce à l'écart protégé, avec son rendement réel de 10,55 %, tandis que la Société générale donnait 10,63 % pour le 1,2 milliard de francs qu'elle lève essentiellement chez ses clients propres.

Signalons enfin que la Banque de France va mettre en place, à partir du 17 septembre, pour ses pensions régulières par adjudication, une nouvelle procédure qui donne aux établissements bancaires davantage de souplesse, au prix d'un peu plus de contraintes et de sécurité. Tout d'abord, la durée des effets de première catégorie *(bons du Trésor) donnés en garantie* pour les pensions pourra être supérieure à deux ans, ce qui évitera les tensions à certaines époques. Ensuite, le système dit des « pensions livrées » sera adopté par la Banque de France pour ses adjudications, en remplacement de celui des « pensions garanties ».

Cela reviendra pour l'Institut d'émission à se faire livrer effectivement les bons du Trésor donnés en garantie, au lieu d'obtenir un droit de tirage, en cas de non-remboursement de la pension, sur l'ensemble du portefeuille de l'établis*sement emprunteur. L'Institut sera* donc propriétaire des bons, a expliqué M. Jean-Claude Peuré, directeur des marchés de capitaux « franc », qui seront dûment identifiés et transférés par débit du compte titres des banques par le canal du système de règlement automatisé SATURNE.

Une telle modification a également pour objet de renforcer la sécurité du marché et de clarifier juridiquement les relations entre intervenants, notamment par le biais des réméré. Un réméré est un contrat par lequel un établissement vend des titres à un autre établissement, en s'engageant à les lui racheter plus tard à un cours fixé à l'avance. Comme ce contrat prévoit normalement pour le vendeur la possibilité (option) de ne *pas racheter éventuellement* ses titres, surtout au cas où la valeur de ces derniers a baissé entre-temps, une convention de place stipulait que le vendeur s'engageait à ne pas utiliser l'option, donc à racheter sans discussion. Désormais, la procédure de la pension livrée inclut l'obligation de rachat au taux fixé, et lève toute incertitude dans ce domaine, a précisé *M. Philippe Lagayette, premier* sous-gouverneur de la Banque de France. Certes, dans le passé, aucun incident n'a été relevé en France, à part deux exemples où le vendeur a refusé de racheter, ce qui a signifié, pour lui, un suicide financier par exclusion du marché. Mais ailleurs tout est possible, comme l'a montré l'incroyable affaire de la DG Bank allemande *et de ses démêlés avec les établissements* français au printemps dernier.

FRANÇOIS RENARD

MATIÈRES PREMIÈRES

Les marchés céréaliers en proie aux excédents

Les marchés céréaliers connaissent depuis le début de l'été une forte déprime que l'embargo alimentaire sur l'Irak ne fait qu'accroître. Les cours du blé au Chicago Board of Trade ont perdu près de 1,5 dollar demi depuis le début de l'année pour s'établir autour de 2,6 dollars le boisseau.

S'agissant de l'embargo proprement dit, en dépit des rumeurs faisant état d'achats céréaliers massifs de l'Iran, dont une partie serait destinée à l'Irak, il semble que rien de semblable ne se dessine actuellement. En milieu de semaine, le président de la plus grande société de négoce de grain argentine était à Téhéran pour discuter d'un contrat classique d'approvisionnement portant sur 600 000 à 800 000 tonnes de maïs. Les Iraniens se sont montrés si intransigeants sur les prix qu'aucune affaire n'a été conclue. Alors que la firme de Buenos-Aires leur proposait du grain à 90 dollars la tonne, ses interlocuteurs de Téhéran réclamaient un tarif préférentiel de 75 dollars la tonne. *« Le marchand argentin ne laissera en Iran que sa carte de visite et il acceptera peut-être quelques livraisons à 80 dollars la tonne, histoire de n'être pas venu pour rien »*, commentait le 14 septembre un professionnel du négoce. Si Téhéran avait traité pour le compte de l'Irak, sans doute la discussion aurait-elle été moins vive sur les prix.

PRODUITS	COURS DU 14-9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 602 (+ 62) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	2 050 (+ 65) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	10 900 (+ 50) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 585 (– 65) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	608 (– 25) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 299 (+ 32) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	273 (– 6) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	224 (– 10) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	185,60 (+ 5) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Pour le reste, et à trois mois de la conclusion (toute théorique) des négociations multilatérales de l'Uruguay Round, les marchés céréaliers sont de nouveau agités par d'inquiétants soubresauts. Sous la pression de leurs fermiers se plaignant de trop peu vendre, les Etats-Unis sont revenus à une politique agressive de bonus à l'exportation, écoulant d'importantes quantités de grain vers la Tunisie, le Maroc et l'Algérie, l'Egypte et la Syrie. *« Nous assistons au grand gaspillage des finances américaines. Bien sûr, ce n'est rien comparé au coût de l'opération Bouclier du désert »*, constate un marchand européen.

Les Soviétiques absents

Lors d'une récente rencontre avec la presse, le président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), M. Henri de Benoist, a fait état de son inquiétude devant l'état des marchés, précisant que le Canada, dont l'Irak était gros client, recherchait de nouveaux débouchés sur les terrains traditionnels de la Communauté. A cela s'ajoute la perspective d'une récolte mondiale de blé nettement supérieure à celle de la précédente campagne. Le département américain de l'agriculture ne cesse, de semaine en semaine, de réviser ses prévisions à la hausse. La production atteindrait cette année 587 millions de tonnes, contre 538 millions de tonnes en 1989. Quant aux stocks, ils s'élèveraient en fin de l'actuelle campagne à 139 millions de tonnes, contre 115,8 millions de tonnes fin 1989. M. de Benoist a estimé que la production mondiale devrait dépasser de 20 millions de tonnes la consommation.

Du côté des acheteurs, c'est le calme plat. En dépit de leurs besoins, les Soviétiques sont totalement *absents du marché. Les plus optimistes* ne les attendent pas avant fin novembre ou début décembre. A l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales), on parle même de janvier-février. Les professionnels estiment que, pour l'instant, les Soviétiques ont encore dans leurs ports de la marchandise stockée depuis l'an passé qui n'a pas été écoulée vers l'intérieur du pays. Moscou table aussi sur sa récolte et sur l'obtention, dans les prochains mois, de nouveaux crédits favorables consentis par les Etats-Unis.

Depuis le début de la campagne, la CEE a vendu quelque 3,8 millions de tonnes de céréales, la France écoulant pour sa part environ 1 million de tonnes de blé vers la Chine. Pour le reste, l'heure est au trop-plein sur fond d'embargo. Le marché irakien représente en temps ordinaire quelque 4,5 millions de tonnes de céréales (3,5 millions de tonnes de blé, 500 000 tonnes d'orge et autant de maïs). Ni l'Est ni le tiers-monde ne semblent en mesure de compenser ces ventes interdites.

ERIC FOTTORINO

Le Monde

La conférence de presse du président de la République

M. Mitterrand : « J'ai toujours dit que je retenais l'hypothèse de nouvelles agressions irakiennes et qu'il conviendrait d'y répondre »

Voici le texte de la déclaration liminaire prononcée par M. Mitterrand au début de sa conférence de presse, le samedi 15 septembre, à l'issue du *conseil restreint tenu à l'Elysée.*

« Vient de s'achever le conseil restreint que j'avais convoqué, qui s'est réuni à 10 h 30 à l'Elysée et qui avait pour objet d'examiner la situation issue de la dernière agression irakienne à l'encontre de plusieurs ambassades ou résidences qui bénéficient du même régime de droit que les ambassades elles-mêmes, et particulièrement la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït.

» Le conseil restreint, après examen, discussion, a retenu les dispositions suivantes que je vais cependant enserrer dans une rapide explication générale. Notre stratégie, la stratégie de la France, c'est l'embargo. *Tel est le mandat* reçu du Conseil de sécurité des Nations unies. *Dès lors que notre stratégie est* l'embargo, il faut réussir l'embargo. Nous nous y appliquons. Notre force navale, importante dans la zone du Golfe, a déjà intercepté un grand nombre de navires, interrogé, etc.

» *Et pour* ce qui nous concerne, nous pouvons prétendre à l'efficacité. D'autres forces françaises de moindre importance se trouvent sur les territoires de l'Arabie saoudite ou sur le territoire des Emirats arabes unis. Mais j'ai toujours dit, je vous ai toujours dit lors des trois rencontres que nous avons déjà eues depuis le début du mois d'août à ce sujet, que je retenais l'hypothèse d'agressions, de nouvelles agressions de l'Irak, et qu'il conviendrait d'y répondre. Il y a eu agression de l'Irak contre *le* Koweït, c'est l'origine de l'affaire.

» Ses répercussions sont internationales, inutile d'insister là-dessus. Une deuxième agression a été la prise d'otage, de milliers et de milliers de citoyens de diverses nationalités. Ont été directement touchés par cette mesure les pays qui ont des ressortissants désormais prisonniers, retenus contre leur gré en Irak par le gouvernement de ce pays. En Irak et au *Koweït. Et voilà qu'une nouvelle* agression, car c'en est une, vient de *se produire. Je vous l'ai dit pour* commencer, elle vise en particulier la résidence de notre ambassadeur à Koweït City et les personnes qui s'y trouvaient au moment de l'agression. L'attaché militaire depuis lors a été relâché, les personnels civils ont rejoint le lot des autres otages, donc notre premier souci a été de nous concerter avec les autres pays victimes du même fait.

» *Et nous avons aussitôt entretenu* d'actives relations avec l'ensemble des pays, des autres pays, notamment les Etats-Unis d'Amérique hier soir, qui ont des forces dans la zone du Golfe, au Moyen-Orient. A cette dernière agression, comme à toute autre, il convient de répondre et nous avons décidé de le faire de la façon suivante.

» Nous allons d'abord nous adresser au Conseil de sécurité pour trois raisons, et donc dans trois domaines. La première afin qu'il nous réponde sur la violation de la convention de Vienne, violation d'un territoire qui se trouvait, et qui se trouve sous notre autorité, notre propre souveraineté. En même temps nous saisissons le *Conseil de sécurité de tous les faits* observés de rupture ou de manquement à l'embargo, *il en est*, de trop nombreux, et il convient que le *Conseil de sécurité définisse* les moyens d'agir à l'égard de pays ou *des entreprises qui délibérément* transgressent l'ordre international.

» *Troisièmement enfin*, que le Conseil de sécurité soit saisi de l'extension de l'embargo *au trafic aérien*. En même temps, diverses mesures de caractère *diplomatique, si je puis* ainsi m'exprimer, ces mesures vont *entrer dans les faits sans délai*. Les attachés militaires de l'Irak à Paris seront expulsés. De même, les agents des services de renseignements répertoriés qui sont, à la fois, pour certains d'entre eux, membres de l'ambassade et, pour d'autres, proches de l'ambassade, sans disposer de l'immunité diplomatique. L'expulsion de vingt-six ressortissants militaires, stagiaires, en cours de formation militaire, mais évidemment non opérationnels. Enfin, nous avons décidé l'interdiction de la liberté de circuler en dehors de la commune de Paris à l'ensemble du personnel de l'ambassade d'Irak. Mais nous ne prenons pas d'otage et les quelque mille quatre cents citoyens irakiens civils, dès lors qu'ils se conforment à nos lois, ne font pas l'objet de mesures particulières.

» Enfin, sur le plan militaire, nous avons *décidé l'envoi d'une brigade* aéro-terrestre composée de trois régiments *en Arabie saoudite. Et le* ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui se trouve actuellement dans ce pays, doit rencontrer aujourd'hui même, doit être reçu par le roi d'Arabie pour obtenir des accords nécessaires : un régiment d'hélicoptères de combat dont 48 hélicoptères et 1 100 hommes d'équipage et d'appui, un régiment blindé de 48 chars AMX 10, et d'autres moyens de transports dont on vous donnera le détail au ministère de la défense; un régiment d'infanterie composé de cinq compagnies disposant de moyens anti-chars, plus une compagnie du génie, la section de missiles anti-aériens d'Istres, à quoi s'ajouteront une trentaine d'avions de combat émanant de l'armée de l'air chargés de la reconnaissance, de l'attaque et de la défense. Cela représente un peu plus de quatre mille hommes.

» D'autre part, des dispositions sont prises pour *qu'à tout moment* nous puissions décider, entre le *Clemenceau* et le *Foch*, d'un ensemble de transports de moyens aériens selon les circonstances. Voilà pour l'essentiel. »

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15 septembre 1990 a été tiré à 551 587 exemplaires.

Le SGEN-CFDT déplore le « manque d'ambition » de M. Jospin

« Le calme relatif de cette rentrée scolaire montre que la plupart des problèmes d'« ajustement » ont été résolus... mais à quel prix ? » C'est en ces termes que M. Jean-Michel Boullier, secrétaire général du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN), a dressé, vendredi 14 septembre, le bilan de la rentrée 1990, *soulignant* notamment le recours massif aux maîtres auxiliaires et aux heures supplémentaires pour compenser le manque d'enseignants titulaires. *« L'autosatisfaction du ministre a donc des limites »*, a-t-il ajouté.

Mais, surtout, le SGEN estime que l'absence de gros accrocs lors de cette rentrée ne saurait faire oublier le *« manque d'ambition »* du ministre de l'éducation. *« Lionel Jospin est sans doute un bon démineur. Mais le déminage ne peut suffire à faire avancer l'Ecole »*, a précisé M. Boullier. Faute d'une volonté politique *claire, appuyée sur la participation* active des personnels, le SGEN *craint* que la volonté rénovatrice, affichée dans la loi d'orientation sur l'éducation, ne reste lettre morte. Avec le risque de faire retomber l'ensemble du système scolaire dans *« l'inertie »* et *« le mécontentement »*.

Propagande révisionniste sur cassettes

Le président de la communauté israélite de Nancy dépose plainte

NANCY

de notre correspondante

L'émoi est vif au sein de la *communauté israélite de Nancy. Un* tract a, en effet, été distribué à Nancy ainsi qu'à Vandoeuvre, une commune de l'agglomération. Titré « Les chambres à gaz : le plus grand mensonge du XXème siècle », ce document propose à la vente, pour 200 F, trois cassettes de quatre heures, tirées des entretiens radiophoniques de Robert Faurisson. Les thèses générales du révisionnisme, ou *« l'impossibilité des chambres à gaz-homicides »* ainsi que *« les conséquences politico-financières du mythe des chambres à gaz »* sont ainsi évoquées.

Immédiatement, le président de la communauté israélite de Nancy, M. Gérard Blum a réagi face *« à cette ignoble propagande qui prétend s'appuyer sur des textes qui ont déjà été jugés comme constituant des délits d'apologie de crime, telle la thèse de M. Faurisson ou la thèse d'Henri Rocque »* et a déposé une plainte avec constitution de partie civile auprès du procureur de la République de Nancy.

M. R.

□ **M. Laurent Fabius invité de 7/7 en remplacement de Michel Serrault.** – Après *«l'agression contre l'ambassade de France au Koweït»*, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius sera l'invité de 7/7, émission d'Anne Sinclair dimanche à 19 heures sur TF1, en remplacement de l'acteur Michel Serrault.

AFRIQUE DU SUD

La police annonce un plan draconien pour lutter contre la violence

La police sud-africaine a annoncé, samedi 15 septembre, des mesures draconiennes dites de la « Poigne de fer », pour mettre fin à la guerre des cités noires qui a fait plus de 750 morts. Ces mesures *comprennent* la mise en place de barrages routiers et de couvre-feux nocturnes dans 27 cités proches de Johannesburg, l'équipement de véhicules blindés de la police en fusils-mitrailleurs, et le bouclage des foyers de travailleurs immigrés, points chauds des affrontements.

Le général Gerrit Erasmus, préfet de police de la région de Witwatersrand, autour de Johannesburg, a déclaré que la plupart de ces mesures entreraient en vigueur la semaine prochaine, après leur approbation par le gouvernement. – *(Reuter.)*

(Voir nos informations page 6)

Après trois reports successifs

Départ prévu le 18 septembre pour la navette Columbia

Le lancement de la navette spatiale américaine Columbia, avec à son bord l'observatoire astronomique Astro-1, aura lieu mardi 18 septembre à 5 h 28 GMT (7 h 28 heure française), depuis Cap Canaveral (Floride), a annoncé la NASA.

M. Bascom Murrah, responsable de la préparation au lancement, a précisé que l'agence spatiale américaine espérait avoir réglé les problèmes de fuites d'hydrogène qui avaient conduit à deux des trois reports de lancement enregistrés depuis mai *dernier. Le troisième* report avait été provoqué par la *défaillance d'équipements électroniques* attachés au télescope à rayons X de l'observatoire Astro, qui comprend aussi trois autres appareils destinés à l'étude des rayonnements ultraviolets, infrarouges et gamma.

Les techniciens qui tentaient de *repérer la fuite d'hydrogène* ayant motivé le dernier report ont découvert un joint de téflon endommagé, monté sur une soupape d'alimentation du moteur de la navette en *hydrogène liquide. Les tests d'étanchéité* effectués après le remplacement de ce joint n'ont plus révélé de fuite. M. Murrah a cependant souligné que la NASA ne serait sûre des réparations effectuées que lors de la délicate opération de remplissage du réservoir ventral de la navette, qui doit commencer lundi 17 septembre. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : prochaine visite de M. Jelev à Paris.** – Le président de la République bulgare M. Jelio Jelev sera le 4 octobre prochain à Paris pour rencontrer le président Mitterrand. Cette visite se fera après le voyage de M. Jelev à New-York à l'occasion de l'assemblée *générale des Nations-unies.* – *(AFP.)*

Après le passage d'un nuage toxique

Tout danger serait écarté à Oust-Kamenogorsk (Kazakhstan)

« La situation s'est normalisée jeudi soir », indiquaient, vendredi 14 septembre au soir, les autorités d'Oust-Kamenogorsk, au Kazakhstan, deux jours après l'incendie dans une usine travaillant pour le nucléaire (*le Monde* du 15 septembre). Elles précisaient cependant que les rues de la ville étaient nettoyées au jet d'eau après le passage du nuage toxique. Aucune indication n'était fournie sur d'éventuelles victimes.

Après une explosion suivie d'un incendie dans un atelier métallurgique où était travaillé du béryllium – un métal employé dans l'industrie nucléaire et dont les oxydes *sont* extrêmement toxiques – un nuage de fumées nocives *s'était abattu sur* la ville, avant de s'étendre jusqu'à la frontière chinoise, distante de 300 kilomètres environ.

Un mouvement de panique s'était emparé de la population de cette agglomération minière et métallurgique d'environ 300 habitants, quand la radio locale avait demandé à chacun de se calfeutrer chez soi et aux entreprises de couper leur ventilation. Le souvenir de Tchernobyl reste, bien entendu, vivace en URSS. Mais, surtout, cet accident survient dans une région où la population est particulièrement mobilisée pour exiger la fermeture définitive du polygone militaire d'essais nucléaires de Semipalatinsk, situé à 200 km de la ville, et qui a suspendu ses activités l'an dernier.

Quelques heures avant cet accident, mercredi 12 septembre, une autre explosion suivie d'un incendie avait frappé une centrale thermique « classique » dans le Kazakhstan, Ekibastouzk. Trois personnes avaient été tuées et quatre autres blessées. Le feu avait détruit six des huit turbines de la centrale. – *(AFP.)*

Le conflit de la Sécurité sociale

Le gouvernement refuse les hausses de salaires décidées par l'UCANSS

Le gouvernement a annoncé, *dans la soirée du* vendredi 14 septembre, son refus d'agréer l'augmentation salariale adoptée par le conseil d'administration de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS), organisme paritaire qui gère les 180 000 salariés du régime général de la Sécurité sociale.

Les pouvoirs publics, qui avaient *jusqu'au 26 septembre pour prendre* position, n'ont pas jugé nécessaire *d'attendre le terme* du délai de réflexion. L'affaire, à vrai dire, était entendue : la hausse de 1 % des rémunérations assortie de l'attribution uniforme de 3 points d'indice (portant à 4,4 % l'augmentation en niveau pour 1990), décidée le 6 septembre, ne pouvait être acceptée en l'état par le gouvernement, qui, pour le moment, s'en tient à une norme de progression de 2,5 % en niveau dans le secteur public.

Cet avis négatif devrait entraîner la démission des administrateurs CFDT, FO et CGC du conseil d'administration. Le CNPF a quitté dès juin dernier cette instance, dont il assumait la présidence, et demande une composition plus équilibrée du conseil d'administration.

Un administrateur provisoire serait désigné dans les jours qui viennent afin d'assurer la gestion de l'UCANSS mais aussi de tenter de trouver une issue au conflit social, qui porte essentiellement sur les perspectives de déroulement de carrière. Limitée jusqu'à présent à la Caisse primaire d'assurance-maladie d'Evry (Essonne) – où elle se poursuit depuis quatorze semaines, la grève menace maintenant de s'étendre. Les parlementaires socialistes de l'Essonne – deux sénateurs et sept députés-ont demandé à être reçus *« au plus tôt à l'Hôtel Matignon »*.

En marge de l'affaire Doucé

Deux policiers des RG inculpés de violences

Chargés de l'enquête sur le pasteur Joseph Doucé, avant la disparition de celui-ci, deux policiers des Renseignements généraux, Jean-Marc Dufourg et Pascal Passamenti, ont été inculpés, *vendredi 14 septembre, de « violences et de voies de fait avec arme sans motif légitime par des fonctionnaires de police dans l'exercice de leurs fonctions et de complicités »* par le juge chargée de l'instruction au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), Mme Nelly Delfosse. Jean-Marc Dufourg a été écroué à la prison de Bois-d'Arcy. Les deux policiers, appartenant au groupe des enquêtes réservées des Renseignements généraux de la pré*fecture de police de Paris, ont reconnu avoir ouvert* le feu au domicile de Pierre Didier, un homme qu'ils voulaient recruter pour surveiller les activités du pasteur homosexuel (*le Monde* du 15 septembre).

La garde à vue n'aura duré que vingt-quatre heures au 36, quai des Orfèvres. *Une nouvelle fois*, les inspecteurs de la brigade criminelle saisie de l'enquête sur la disparition du pasteur Doucé ont été conduits à interroger leurs collègues des Renseignements généraux chargés justement de surveiller le pasteur avant que celui-ci ne soit invité par deux hommes à quitter son domicile le 19 juillet au soir. Une nouvelle fois, les soupçons se sont alourdis.

On savait que Jean-Marc Dufourg et ses collègues avaient « dérapé » dans la nuit du 19 au 20 juin en frappant violemment à la porte du domicile du pasteur, incident qui avait provoqué une intervention de police secours, curieusement oubliée dans la main-courante du commissariat de quartier. On savait que le soir même de la disparition de M. Joseph Doucé, cette équipe des *RG* était en surveillance dans la librairie du pasteur qu'ils *déclarent* avoir *quittée* moins d'une heure avant la disparition pour, *disent-ils, effectuer une* autre mission en banlieue parisienne, alibi pour l'instant invérifiable.

La manière forte

Vendredi 14 septembre, Jean-Marc *Dufourg et ses collègues* ont reconnu qu'ils pouvaient employer la manière *forte pour faire progresser une* enquête. Confirmant les accusations de M. Pierre Didier, dessinateur industriel, trente-quatre ans (*le Monde* du 15 septembre), ils *ont* bien essayé de recruter ce dernier, connu d'eux pour avoir hébergé, il y a quatre ans, une militante d'une organisation d'extrême gauche espagnole. Ils entendaient bien l'infiltrer dans la librairie du pasteur afin d'y collecter des informations sur d'éventuelles affaires de pédophilie.

Devant le peu d'empressement de M. Pierre Didier à collaborer avec eux, Jean-Marc Dufourg et ses collègues tentèrent un coup d'intimidation à son domicile à Sèvres (Hauts-de-Seine) dans la nuit du 3 au 4 juillet. Ils sonnèrent à sa porte et Jean-Marc Dufourg a reconnu, vendredi, avoir, ce soir-là, tiré un coup de feu dans la serrure tandis que M. Didier, terrorisé, s'ouvrait les veines. Lors des interrogatoires, Jean-Marc Dufourg a mis cet « incident » sur le compte de *« l'énervement devant un indicateur qui avait accepté de travailler pour nous, puis qui s'était rétracté »*. En somme, la colère du dépit et du temps ainsi perdu !

La course contre la montre évoquée par les inculpés – argument apparemment non justifié puisque la direction des RG déclare avoir ordonné une simple mission de surveillance dans la librairie du pasteur – et cette méthode de recrutement par la force d'indicateurs potentiels auraient-elles incité Dufourg et ses collègues à aller plus loin, en « embauchant », de la même manière, le pasteur Doucé pour un travail de renseignement ? Au risque d'un accident puisque Joseph Doucé était sujet à des malaises cardiaques ?

Autant de questions que, selon la Chancellerie, *« tout le monde se pose. Ces pressions et ce coup de feu sont particulièrement inadmissibles. Elles ne créent pas pour autant un lien manifeste avec la disparition du pasteur*, commente-t-on place Vendôme. *« Mais si vous ajoutez l'incident du 19 juin chez M. Doucé, l'incident chez M. Didier, la présence des mêmes policiers le soir de la disparition du pasteur, il y a une continuité. Mais il y a aussi manque des preuves »*.

Le compagnon du pasteur, M. Guy Bondar, n'a en effet reconnu ni Jean-Marc Dufourg, ni Pascal Passamenti, parmi les hommes qui auraient présenté, le 19 juillet, une carte officielle à Joseph Doucé en lui demandant de les suivre. Les informations judiciaires ouvertes, l'une à Nanterre et l'autre à Paris, sur l'incident de Sèvres et la disparition du pasteur, n'ont donc pas été jointes. Officiellement, ce sont deux affaires différentes...

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

